



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

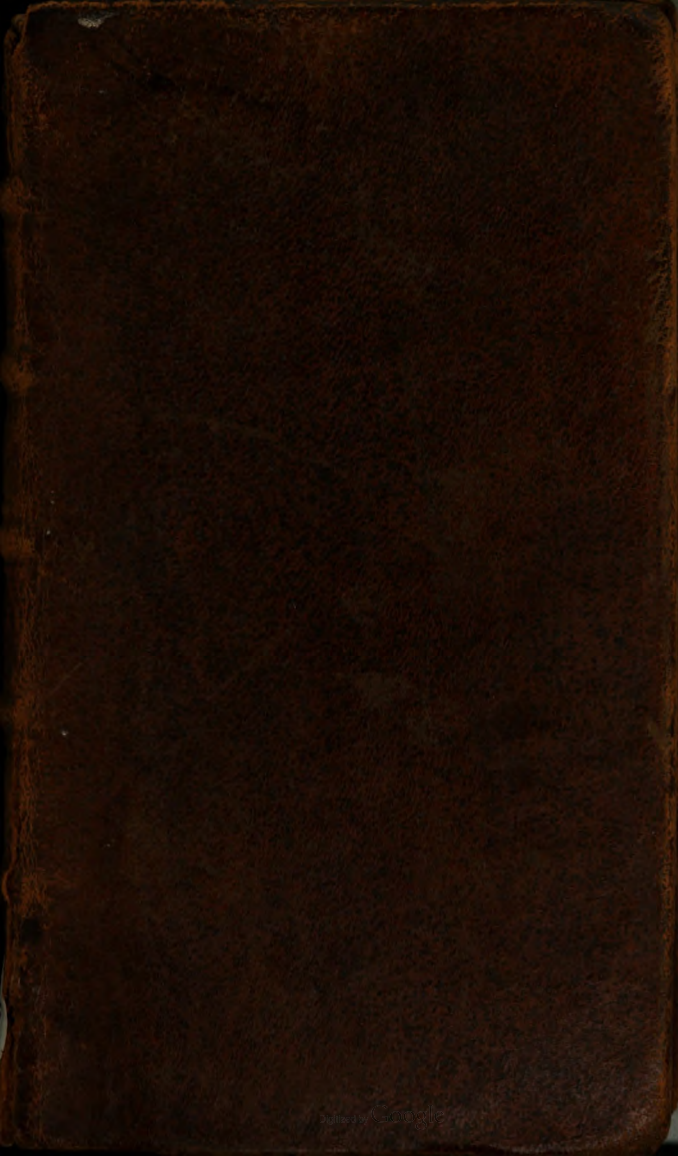
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

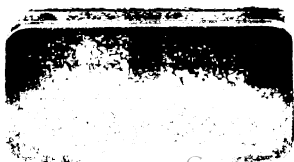
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>











# MERCURE

## GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

## LE DAUPHIN.

FEVRIER, 1707



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du  
Palais au Mercure galant.



**C**omme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande  
Salle du Palais, au Mercure  
Galant.**

**M. D C C. VII.  
*Avec Privilege du Roy.***



# AU LECTEUR

**I**L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

## AU LECTEUR.

*de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront, en affranchissent le port.*



# MERCURE GALAN



FEVRIER, 1707

**V**OUS trouverez  
dans l'Article par  
lequel j'ay cru de-  
voir commencer cette Lettre,  
le Portrait d'un parfait Monar-  
que. Il contient peu de paro-  
A iij

## 6 MERCURE

les ; mais il est tres-beau , parce qu'il est tres-ressemblant.

Le 25. de Janvier le P. le Camus , Jesuite , Professeur de Rhetorique au College de LOUIS LE GRAND , prononça un Discours latin, sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, en presence de Monsieur le Cardinal d'Estrées , d'un grand nombre de Prelats, & de plusieurs personnes de distinction. Ce Pere en commençant l'Eloge du Roy , qui remplissoit presque tout son Discours, s'écria , que le Ciel enfin couronnoit pour la seconde

fois ses grandes vertus , en luy  
 donnant un arriere-petit-fils , afin  
 que rien ne manquast à ses glo-  
 rieuses destinées ; & que c'estoit  
 par la naissance de ce jeune Prince  
 que les esperances de la plus grande  
 partie de l'Europe , conjurée contre  
 nostre grand Monarque , alloient  
 estre confonduës. L'Ecriture, con-  
 tinua-t-il , ne promet point de plus  
 grande récompense aux Princes  
 qui regnent selon le cœur de Dieu ,  
 que celle d'une longue posterité , &  
 le signe qui fait le mieux voir que  
 le Ciel benit les desseins des hom-  
 mes , est une longue vie qui leur  
 donne lieu de voir les enfans de

A iij



## 8 MERCURE

leurs petits enfans. Dans l'ancienne Loy, dit ce Pere, la sterilité dans les mariages estoit presque un préjugé de malediction ; & ceux qui par le deffaut d'enfans estoient privez de l'esperance de voir naître dans leur famille, le Messie promis & annoncé à leurs peres, estoient regardez comme une espece de reprouvez qui s'estoient rendus indignes par leurs desordres secrets, des grandes promesses faites à leurs peres Abraham, Isaac, & Jacob ; ceux au contraire dont le Ciel benissoit les mariages par une nombreuse posterité, estoient en veneration à tout Israël, qui

## GALANT 9

les regardoit comme les Elûs du Dieu de leurs peres. Il est certain que dans la nouvelle Loy comme dans la premiere, Dieu marque souvent sa volonté de la même maniere, & quoy que l'objet de nos esperances, ne soit plus le même que celuy sur lequel estoient fondez celles des Israélites, il n'est pas moins certain qu'une longue & nombreuse generation est souvent le signe des benedictions que Dieu verse sur les mariages. Si cette verité est certaine à l'égard des hommes particuliers, elle est bien plus incontestable à l'égard des Princes à qui il importe tant pour

## 10 MERCURE

*le repos de leurs Etats d'avoir des heritiers. C'est pour cette raison que les peuples, par la bouche desquels la voix de Dieu s'explique si souvent, ont donné le nom de Dieu-donné aux Princes qui se sont fait long-temps attendre, & dont la naissance a ranimé les esperances presque éteintes des Sujets. Le Pere le Camus après avoir jetté quelques fleurs sur le tombeau du premier Duc de Bretagne, que le Ciel n'a fait que montrer à la France, passa aux grandes qualitez du Roy; il fit voir que les Ministres & ceux qui tiennent les premie-*

## GALANT II

res places sous ce grand Prince, peuvent facilement remplir leurs devoirs ; que tout conte de source ; & que l'autorité & le genie du Prince , font évanouir les difficultez & applanissent le chemin. Il fit voir ensuite avec beaucoup d'éloquence les dons du Ciel dont les Rois ont besoin pour bien regner , sçavoir ; une naissance auguste ; un air d'autorité sur le visage qui remplisse la curiosité des peuples , & qui tienne dans le respect ceux qui l'environnent ; un air serieux & de la gravité dans le public ; de la brieveté

## 12 MERCURE

soûrenuë par une grande justice dans les réponses qu'il faut faire ; le don de faire remarquer un second bien-fait dans la maniere dont on accorde les graces ; un jugement ferme & solide dans les affaires ; un esprit de droiture & d'équité ; de grands sentimens de religion ; & enfin une attention continuelle à faire rendre une exacte justice aux sujets. On jugea sans peine que l'Orateur en traçant le modele d'un grand Roy, faisoit le Portrait du Monarque qui gouverne aujourd'huy la France ; il fit

en effet connoître à la fin de son Discours qu'il parloit de ce Prince , & il en finit l'éloge par le rapport qu'il fit remarquer qui se trouvoit entre les vertus de ce grand Monarque & celles qu'il attribuoit au Heros dont il venoit de tracer le portrait ; l'éloge de Monseigneur , & ceux du Roy d'Espagne , de Monseigneur le Duc de Bourgogne , & de Monseigneur le Duc de Berry , furent remplis de traits brillans , qui marquoient parfaitement leur caractère. Ce qu'il dit ensuite au Clergé , & au reste de son

## 14 MERCURE

Auditoire , fut fort applaudi. On remarqua par tout des pensées neuves , & des choses qui estoient particulieres aux différentes personnes auxquelles il s'adressa. Les souhaits qu'il fit pour la Paix à la fin de son Discours , furent exprimez avec beaucoup de feu & beaucoup de delicateffe.

Ce Discours , dont la latinité fut trouvée tres - belle & tres - pure , estoit rempli de pensées aussi vives que fleuries ; la maniere dont il fut prononcé ne plut pas moins que tout l'ouvrage. Le soir , toutes les

## GALANT 15

fenestres de la cour du College furent illuminées ; on y tira beaucoup d'artifice , & tous les Pensionnaires de ce grand College donnerent des marques d'une parfaite allegresse. Les cris de *Virve le Roy*, ne furent pas oubliez.

Je ne pus donner place dans ma derniere Lettre , à ce qui s'estoit passé à la Paroisse de S. Louis en l'Isle, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. Je vous ay souvent parlé de ce que le Roy a fait pour cette Eglise , dediée au plus saint de nos Rois ,



# 16 MERCURE

Patron & Ayeul de Sa Majesté.

Vous sçavez que la premiere Loterie qui a esté accordée par ce Prince en faveur des Saints Edifices , a esté pour le Bastiment de l'Eglise de Saint Louis. Sa Majesté n'avoit fait jusqu'alors de pareilles graces qu'en faveur des Hôpitaux , mais informé des besoins pressans de cette Eglise , elle en accorda une il y a quelques années pour le Bastiment de l'Eglise de Saint Louis , qui fut tirée avec une approbation generale de tout le public ; mais

# **GALANT** 17

le fruit que l'on en retira n'ayant pas esté suffisant pour une si grande entreprise , Sa Majesté accorda une seconde Loterie dont les effets paroîtront dans peu. M<sup>r</sup> le Curé & M<sup>rs</sup> les Marguilliers de cette Paroisse, penetrez de justes sentimens de reconnoissance, causez par tant de bontez , & prenant d'ailleurs toute la part qu'ils doivent à la naissance qui fait le sujet de la joye publique , firent dire le Dimanche 23 Janvier, un Salut solemnel dans leur Eglise, où le Saint Sacrement fut exposé , & le  
*Février 1707.* B

## 18 **MERCURE**

*Te Deum* y fut chanté avec toute la pompe qui leur fut possible ; l'Autel estoit paré de tres-beaux ornemens , & éclairé d'un grand nombre de lumieres. Tous les Paroissiens y assisterent , & firent paroistre une pieté exemplaire , afin d'attirer par la ferveur de leurs prieres , toutes sortes de benedictions sur le jeune Prince qui venoit de naistre ; & toute la ceremonie fut terminée par la Benediction du Saint Sacrement. Les Paroissiens auroient voulu faire éclater leur zele par d'autres marques de leur joye,

& en donner une plus grande demonstration par des feux & des illuminations; mais croyant ne devoir rien faire de semblable sans l'autorité des Magistrats , ils suppléerent par l'ardeur de leurs vœux au Ciel , aux marques exterieures & brillantes de leur joye qu'ils auroient voulu donner avec plus d'éclat dans un temps où l'allegresse doit estre aussi vive qu'universelle dans tout le Royaume.

Les Poëtes ayant exercé leur veine , & les Musiciens leur talent sur la naissance de Mon-

## 20 MERCURE

seigneur le Duc de Bretagne ,  
il a paru plusieurs Chançons sur  
ce sujet. Les paroles de celle que  
je vous envoie ont esté mises  
en Air par M<sup>r</sup> du Careau.

### AIR NOUVEAU.

*O France ! en merveilles secon-*  
*de ,*

*Pour soutenir l'éclat des Lis ,*  
*Le Ciel donne un nouveau Fils*  
*Au plus auguste Roy du monde.*

Monfieur l'Evêque de Pa-  
miers , qui a employé tout le  
revenu de son Evêché depuis



AS  
E-  
b,  
le  
i-  
û  
t-  
ir  
i-  
es  
E-  
es  
tr  
n  
ft  
le  
y

20

# MERCURE

feig

ila

ce f

je v

en

O l

*Pon*

*L*

*Au*

l

mic

qu'il en est pourvû, aux besoins de son Diocese , & à faire rebâtir & decorer sa Cathedrale, & les autres Eglises de la même Ville , qui avoient esté détruites par les Heretiques , a crû que son zele ne seroit pas tout-à-fait remply , si après avoir relevé tous les Temples du Seigneur , il n'employoit tous ses soins à y faire garder la reverence & la modestie que les Chrestiens devroient conserver dans ces Saints Lieux , & qu'on y viole que trop souvent. C'est pourquoy , & à l'occasion de quelques irreverences qui s'y



## 22 **MERCURE**

font commises aux dernières Fêtes de Noël, qu'il a adressé la Lettre Pastorale qui suit aux Fideles de son Diocese. On ne peut la rendre trop publique, & elle doit faire plaisir à tous les peuples du monde, de quelque Religion qu'ils soient, puisqu'on ne doit jamais perdre le respect ny commettre d'irreverences dans des lieux destinez au culte de la Religion.

# **GALANT 23**

*Jean - Baptiste de Verthamon ,  
par la grace de Dieu & l'au-  
thorité Apostolique ; Evêque  
& Seigneur de Pamiers , Con-  
seiller du Roy en ses Conseils ,  
President né des Etats de Foix ;  
aux Fideles de nostre Diocese :  
Salut & Benediction en nostre  
Seigneur.*

*Ne reconnoissons-nous pas , mes-  
tres-chers Freres , dans le siecle mal-  
heureux où nous vivons , la verité  
de cette parole de JESUS CHRIST ,  
que lorsque le Fils de l'Homme  
viendra il ne trouvera plus de  
foy sur la terre. Et peut-on pen-  
ser que cette vertu vive encore au-  
jourd'uy dans le cœur des Chrestiens,*

## 24 MERCURE

*lorsqu'on les voit profaner avec tant de mépris les Sanctuaires du Seigneur, & souiller par leurs sacrilèges ce qu'il y a de plus auguste dans la Religion? Les desordres que nous avons vus de nos yeux, & les plaintes que nous recevons de toutes parts sur les irreverences qui se commettent dans nos Eglises, nous couvrent de confusion devant Dieu, & nous remplissent le cœur d'amertume. C'est pour y remédier, autant que nous en sommes capables, que nous vous adressons ces reflexions & ces avertissemens que la sollicitude Pastorale & le devoir de nostre charge nous pressent de vous donner. Vous le sçavez, & les gens de bien en gémissent encore; vous sçavez, dis-je, jusqu'à quel point on a porté l'impiété, & ce que nous avons esté obligez de fai-*

ve pour la reprimer. Nos plus augustes Solemnitez ont esté remplies de troubles, & la joye commune que devoit nous donner la naissance du Sauveur, a esté changée en deuil & en tristesse. Nous n'avons pu retenir nos larmes, voyant plusieurs Fideles, loin de recourir à la clemence du divin Enfant dans ces jours de salut se propres à obtenir misericorde, témoigner au contraire plus que jamais leur mépris pour JESUS-CHRIST, & l'insulter même ouvertement, comme s'ils s'estoient prévalus de l'estat de foiblesse & d'impuissance où il s'est réduit volontairement pour nous.

Malgré l'ignorance & la corruption des Nations que Dieu a abandonnées & a laissé marcher dans leurs propres voyes, le sent instinct de la

Février 1707. C

## 26 MERCURE

Divinité que les hommes conservent toujours, & que le crime n'a jamais pu effacer entièrement de leurs cœurs, & suffi dans tous les temps pour leur inspirer une crainte religieuse & une veneration secrette pour les lieux où elle est adorée. Est-il possible que des Chrestiens élevez dans le sein de l'Eglise Catholique ignorent un devoir que les peuples les plus barbares ont connu par les lumieres seules de la raison, & n'ayent pas autant de respect pour les Temples du Dieu vivant que ces peuples en ont eu pour ceux de leurs Idoles?

Saint Paul après nous avoir averti que les membres de nos corps sont devenus par le Baptême les Temples du Saint Esprit, fait des menaces terribles de la part de Dieu contre ceux qui oseront les vio-

ler par quelque peché. Ce grand Apo-  
 tre envisageant toujours les Fideles  
 par cette auguste qualité les appelle  
 par tout des Saints, & les exhorte  
 à veiller sans cesse sur leurs tœurs pour  
 en chasser tout desir & toute inclina-  
 tion dereglee. Il veut que par res-  
 pect pour la Divinité qui est presente  
 & qui habite en eux, ils conservent  
 toujours une modestie dont tous les  
 hommes soient edifiez; il veut qu'ils  
 conversent entre-eux comme on con-  
 verse dans le Ciel, & qu'ils bannis-  
 sent absolument de leurs bouches, non-  
 seulement toutes paroles deshonnestes;  
 mais encore toutes celles qu'on peut  
 appeller folles, boufannes, ou inu-  
 tiles. En un mot, il veut qu'ils mar-  
 chent toujours d'une maniere digne  
 de Dieu, & qu'ils évitent jusqu'à  
 l'apparence du mal, afin de glorifier

C ij

## 28 MERCURE

*Dieu dans leur corps mortel ; qu'il y regne paisiblement , & qu'il n'y voye rien qui puisse bleſſer la pureté & la ſainteté de ſes regards. On peut dire que c'eſt ſur ce principe qu'eſt fondée principalement la vigilance chreſtienne & l'obligation étroite qu'ont tous les hommes de travailler à entretenir en eux le ſilence de leurs ſens & de leurs paſſions , ſeul capable de faire repoſer ſur eux l'Eſprit du Seigneur.*

*Or ſi nous ſommes obligez de veiller de ſi près ſur nous-mêmes , afin qu'il ne ſ'y paſſe rien qui puisse offenſer l'eſprit du Seigneur qui y habite , quel crime ne commettent pas ceux qui perdant tout reſpect pour la majeſté de Dieu , portent leurs irreverences juſqu'à venir dans nos Eglieſes, & ſous les yeux mêmes de J E-*

**JESUS-CHRIST**, interrompre les Offices, troubler l'attention des Fideles, & joindre le scandale à l'impieté?

*Vous ne doutez pas, mes tres-chers Freres, de la presence de Dieu dans ces Saints lieux: vous sçavez avec combien de saintes & d'augustes ceremonies ils luy ont esté consacrez, & vous sçavez encore que JESUS-CHRIST a promis aux Fideles de se trouver au milieu d'eux par tout où ils s'assembleroient plusieurs en son nom. Ce Dieu que ni les Cieux ni le Ciel des Cieux ne peuvent contenir, pour marquer autrefois qu'il vouloit bien habiter le Temple bâti par Salomon, le remplit d'un nuage épais le jour de sa Dedicace; mais nostre Sauveur a fait bien davantage en faveur de*

C iij



## 30 MERCURE

nos Eglises. Il ne s'y montre pas pour une fois, il s'y montre tous les jours, & il s'y montrera jusqu'à la fin des siècles. Il a dissipé l'obscurité du nuage ; il s'y montre à découvert, nos yeux le voyent, nos mains & nostre bouche le touchent ; il n'est plus pour nous un Dieu caché, & l'on peut dire des Chrestiens avec encore plus de raison que Moïse ne le disoit des Juifs, que jamais Nation n'approcha ses Dieux de si près.

Persuadez, comme vous le devez estre de ces veritez, mes tres-chers Freres, comment osez vous vous conduire dans nos Eglises, comme si Dieu en estoit éloigné, ou qu'il ne prist aucune part à ce qui s'y passe ? Pour ne rien dire de cette dissipation d'esprit où vous estes continuellement & de cette insensibilité prodigieuse.

qui vous fait négliger des momens précieux qui devroient estre employez à demander & à mériter des graces dont vous avez un si grand besoin, pouvez-vous douter que ce Dieu jaloux de l'honneur qui luy est dû, ne soit pas offensé par ces postures si peu respectueuses que vous y tenez, & ces conversations dont il faudroit peusse retrancher la moitié par tout ailleurs, & qui dans la Maison de Prières sont autant de crimes? JESUS-CHRIST se mit en colere & fit un fouet de cordes pour chasser du Temple, ou plustost du Parvis du Temple, ceux qui y vendoient des colombes & d'autres choses propres à estre offertes en sacrifice; il leur reprocha d'une voix terrible, & qu'il n'a fait entendre que dans cette occasion, qu'ils profanoient la Maison de son

C iiii

## 32 MERCURE

Pere, qui estoit la Maison d'Oraison. Il a commencé, pour ainsi dire, & il a fini par cette action éclatante, ses instructions toutes divines, & la predication de son Evangile. Comparez, mes Freres, le Parvis du Temple, comparez le Temple même avec nos Eglises. Si un commerce qui paroissoit innocent & même utile pour les Sacrifices qui se faisoient dans ce Temple, irritant jusqu'à mettre en colere celui qui estoit la douceur même, de quel œil pensez-vous qu'il voye ce qui se passe tous les jours dans des Temples qu'il a élevez par la presence de son Corps adorable, si fort au-dessus de celui de Jerusalem? Avec quelle horreur pensez-vous qu'il regarde, luy qui sonde le fond des cœurs, ce langage des yeux dont vous vous y servez, pour vous dire peut-

*estre des choses que vous n'oseriez prononcer ? Ces rendez-vous & ces entretiens criminels que vous auriez honte d'avoir ensemble dans des Places publiques , & ausquels il faut que la Religion serve de voile par un sacrilege detestable ! Pour nous qui ne jugeons que sur le rapport de nos yeux , nous gémissons du mal qu'ils voyent , & tremblons pour celui qu'ils ne voyent pas.*

*Mais pensez-vous , mes Freres , que de tels crimes demeureront impunis ? Pensez-vous que le Seigneur soit moins puissant qu'il ne fut aux trefois ? où que suiez à quelque changement il soit devenu moins jaloux de sa gloire , & souffre sans ressentiment qu'on l'insulte jusque dans sa maison ? Cinquante mille Bethsames furent frappez de mort sur le*

## 34 MERCURE

*champ , pour avoir , non pas insulté  
 ni profané l' Arche , mais seulement  
 pour l'avoir regardée avec une cu-  
 riosité peu respectueuse ; & qu'estoit-ce  
 que l' Arche en comparaison des Ta-  
 bernacles de nos Eglises ? Ne crai-  
 gnez-vous donc point que celui qui  
 s'est montré si severe envers ceux  
 qui luy manquoient de respect , &  
 qui a remply toute l'Ecriture des  
 monumens de ses terribles vangean-  
 ses sur eux , ne se réveille de ce som-  
 meil profond dont il vous paroist en-  
 dormy , & ne vienne tout à coup vous  
 frapper des traits de sa colere , &  
 vous accabler des foudres de sa justi-  
 ce ? Jusqu'à quand abuserez-vous de  
 sa patience & de la douceur avec  
 laquelle il souffre toutes vos impie-  
 tez ? ou plutost , jusqu'à quand Sei-  
 gneur , souffrirez-vous vous-même*

que vos ennemis attaquent impudé-  
ment vostre saint Nom & jusqu'à  
quand les verra-t-on s'élever contre  
vous par leur orgueil & par leur  
insolence, au milieu même de vos  
plus saintes solennitez ? Ouy, nous  
les avons vues ces Nations infidèles  
entrer dans vostre heritage ; ils ont  
profané vostre Temple, & ils y ont  
élevé leurs infames étendards ; ils ont  
conspiré d'abolir vos Fêtes ; ils se  
sont permis tout ce que leur haine &  
leur malignité a pu leur inspirer  
contre vostre gloire & contre le Saint  
d'Israël.

Laissez-vous toujours, Seigneur,  
cet orgueil s'élever de plus en plus &  
vostre main demeurera-t-elle tou-  
jours sans action parmy tant de scan-  
dale & souffrirez-vous que les Na-  
tions demandent plus longtemps où

## 36 MERCURE

est donc nostre Dieu, dont nous loüons sans cesse la puissance & la justice, tandis qu'il demeure immobile, & que les impies l'insultent impunément ?

Déployez-là donc, Seigneur, cette main toute-puissante ; tirez-là de vostre sein ; qu'elle s'élève & qu'elle tombe avec toute sa pesanteur sur ces infideles qui ne vous connoissent pas, & sur tous ceux qui n'adorent pas vostre saint Nom : mais que cette puissance soit une puissance de miséricorde, qui en terrassant vos ennemis les convertisse, & qui en punissant le peché épargne & sauve le pécheur.

Voilà, mes chers Freres, toute la vangeance que nostre zele pour la gloire de Dieu, meslé de tendresse & de charité pour vous, nous permet de

*luy demander de tous les scandals dont nous nous plaignons amèrement à vous ; & il la tirera certainement cette vangeance , qu'il se doit à luy-même ; mais il n'y a personne sur la terre qui puisse vous promettre que ce soit d'une maniere aussi avantageuse pour vous , que celle-cy,*

*Qui sçait en effet si sa patience & vos irreverences ne sont point arrivées à leur comble ? & qui peut vous assurer que la premiere faute que vous commettrez encore contre luy ne mettra point le sceau à vostre reprobation ? Tout ce que nous avons à vous dire , c'est qu'en embrassant la penitence & changeant de conduite , vous pouvez obtenir & vous obtiendrez infailliblement misericorde. Mais nous sommes obligez d'a-*



## 38 MERCURE

jouter en même temps que si refusant d'obéir aux avis paternels que la Charité Pastorale nous fait vous donner, vous continuez encore de vivre dans la même dissolution, & qu'on vous voye commettre les mêmes impietez, dont nous avons esté tant de fois les tristes témoins, nous n'avons plus rien sur quoy nous puissions appuyer la moindre esperance de vostre salut.

Car enfin si dans un temps où tout nous élève à Dieu, la majesté des Offices, le chant des Hymnes & des Pseaumes, le concours des Peuples que les mêmes vœux rassemblent, la presence même de nostre immortelle & toute-puissante Victime, si tout cela vous laisse toujours également froids & insensibles, par où pourrez-vous estre touché & sortir du mortel

*assoupissement où vous estes ? Qu'y a-t-il de plus puissant pour vous élever à Dieu que ces grands objets qui furent toujours le soutien de la piété des Fideles ? Quand est ce que la Religion rassemblera plus de beautés, de charmes & d'attraits capables de la faire aimer ?*

*Entrez donc, mes Freres, dans les desseins de Dieu ; suivez l'esprit de l'Eglise ; profitez des avantages qu'elle vous procure ; apprenez à en connoître le prix, & à les employer utilement pour vostre salut. Quand vous entrez dans la Maison du Seigneur, songez combien ce lieu est terrible pour les Anges mêmes, qui y sont dans un profond respect. Si vous ne voulez pas les imiter, éloignez-vous. Laissez les Ministres du Seigneur chanter ses louanges dans la*

## 40 MERCURE

compagnie de ces Esprits bien-heureux, & ne venez pas les interrompre par vos irreverences, où plustost ; mes chers Freres, venez, mais venez avec un cœur contrit & humilié ; venez adorer Dieu dans son saint Temple ; venez l'adorer en esprit & en verité ; venez-y le louer & confesser son saint Nom dans l'Assemblée des Justes ; venez-y vous unir à toutes les Nations de la terre, afin de chanter tous ensemble qu'il est bon & que sa misericorde est éternelle.

Donnez-nous cette consolation, mes tres-chers Freres, que par vostre docilité à nous écouter, & vostre fidelité à obeir à la voix d'un Pasteur qui vous aime, nous puissions avoir lieude rendre grâces à Dieu d'avoir exaucé nos prieres & d'avoir essayé nos larmes.

# GALANT 41

Unissons-nous donc tous ensemble pour obtenir du Pere des misericordes, & la fin du scandale & la conversion de ceux qui l'ont donné. Et vous, Ministres du Dieu vivant, qui estes nos fideles cooperateurs dans les travaux auxquels nous avons esté appellez, soyez comme des Sentinelles vigilantes sur les remparts de Jerusalem. Deffendez en l'entrée qui ne doit estre ouverte qu'à ceux dont les noms sont écrits sur le livre de l'Agneau; deffendez-la, dis-je, contre les ennemis du Seigneur; faites rentrer les pecheurs en eux-mêmes; representez-leur la grandeur de leurs crimes; & tâchez de les gagner par vos avertissemens charitables; mais si méprisant ces moyens pleins de douceur ils persistent à insulter le Dieu que vous ser-

Février 1707. D.

## 42 MERCURE

*vez, & à profaner son Temple, armez vous d'un saint zele ; prenez en main la cause de vostre Maistre ; ne craignez rien, il sçaura vous soutenir ; luy seul vous jugera, & luy seul peut vous couronner, lorsque vous aurez fidelement rempli vostre Ministère.*

Les articles qui regardent la mort des Sçavans sont souvent tres-curieux, & ils instruisent beaucoup lorsqu'ils apprennent, non-seulement le nombre & les noms des ouvrages qui sont sortis de leur plume ; mais aussi l'histoire de ces ouvrages & en quoy il consistent. C'est ce que vous trouverez

dans les deux premiers articles que vous allez lire. Le troisiéme qui regarde la mort d'une sçavante personne de vostre sexe, ne merite pas d'estre lu avec moins d'attention.

Il y a déjà quelque temps que vous sçavez la perte que la Republique des Lettres a faite de M<sup>r</sup> Bayle. Il est mort à Rotterdam ; le malheur qu'il avoit eu de naître dans l'heresie , l'obligea de sortir du Royaume dans le temps de la revocation de l'Edit de Nantes pour se retirer en Hollande. C'est où il a publié tant

D ij

## 44 MERCURE

d'excellens ouvrages. Il com-  
mença à donner son *Journal*  
*de la Republique des Lettres*, au  
mois de Mars de l'année 1684.  
& il le continua jusqu'au mois  
de Septembre mil six cens qua-  
tre-vingt sept ; ces premiers  
Journaux furent très bien re-  
ceus ; mais ayant esté obligé de  
discontinuer cet ouvrage sur la  
fin de l'an 1687. M<sup>r</sup> Baigné  
de Beauval entreprit un nou-  
veau Journal sous le titre d'*His-*  
*toire des ouvrages des Sçavans* ,  
qu'il donna aussi de trois en  
trois mois ; dans la preface du  
premier volume de ce Jour-

nal ; Mr Bafnage convient  
 fincerement du danger qu'il  
 y a d'écrire après un auffi ha-  
 bile homme que Mr Bayle.  
 Mr Bernard entreprit à peu  
 près dans le mefme temps de  
 continuer *la Republique des Let-  
 tres*. Il pouffa cet ouvrage juf-  
 qu'en 1689. & il cefla enfuite  
 d'y travailler jufqu'en 1692.  
 qu'il le reprit ; & il le conti-  
 nue encore à prefent. En 1696.  
 M<sup>r</sup> Bayle publia fon fameux  
 Dictionnaire critique ; cet ou-  
 vrage eft d'un travail immen-  
 fe ; & on doit le regarder com-  
 me un vray trefor de Littera-



## 46 MERCURE

ture. Cette édition fut bientôt épuisée, & l'Auteur travailla à une seconde, qu'il publia en 1702. mais qu'il augmenta considérablement. Il est vrai qu'il en reforma plusieurs Articles auxquels la Critique avoit eu lieu de s'attacher. Celui des Manichéens, qui est dans ce Dictionnaire, donna lieu au livre de *la distinction du Bien & du Mal*, qu'un sçavant Solitaire donna au public en 1703. M<sup>r</sup> Bayle répondit à cet ouvrage où sa doctrine estoit fort attaquée, dans un des Journaux de M<sup>r</sup> Basnage. Il

publia de ſçavantes Observations ſur la Comete qui parut en 1680. mais la pluſpart des matieres qui faiſoient le fonds de cet ouvrage eſtoient fort étrangers à ce Phenomene, & au lieu des regles d'Aſtronomie, on y trouva pluſieurs belles queſtions de la plus ſublime Metaphyſique, & d'autres ſujets de cette nature. C'eſt à peu près de cette maniere qu'en uſa Michel de Montagne, qui donna pour titre à un Chapitre de ſes *Effais; Traité des Coches*, & qui cependant ne parloit rien moins que des Coches. Mr

Bayle a donné il n'y a pas longtemps la suite de ces Observations ; contre lesquelles plusieurs Critiques d'Hollande se sont élevez. Il donna peu après que feu Mr Maimbourg eut publié son Histoire du Calvinisme, une *Critique generale* de cette Histoire. On trouve dans cet ouvrage un grand fonds d'érudition ; mais les préjugés du party où l'Auteur avoit le malheur d'estre engagé, y paroissent à découvert : à cela près la Critique, en ce qui regarde les faits historiques, est exacte. On doit aussi à Mr Bayle,

trois tomes du livre intitulé,  
*Réponse aux Questions d'un Pro-*  
*vincial* : les deux premiers re-  
gardent plusieurs sujets de Cri-  
tique & d'Histoire, & le troi-  
sième ne contient presque qu'-  
une réponse à quelques écrits  
qui avoient paru contre luy,  
au sujet des deux premiers, où  
il s'estoit déclaré avec trop de  
liberté sur la préférence qu'il  
donne à l'Atheïsme sur l'I-  
dolâtrie. Mr Bayle publia en  
1680. un livre intitulé *Pensées*  
*diverses*, où il répandit sur les  
sujets qu'il traitoit toute l'éru-  
dition qu'ils estoient capables

*Eévrier 1707. E*

## 50 MERCURE

de recevoir. Il en publia la suite en deux volumes en 1705. en voici le titre : *Continuation des Pensées diverses, écrites à un Docteur de Sorbonne, à l'occasion de la Comète qui parut au mois de Decembre 1680. ou Réponse à plusieurs difficultez que Monsieur \*\*\* a proposées à l'Auteur. A Rotterdam, chez Reinier Leers, 1705.* Il y a long-temps que le Public attendoit la suite de cet ouvrage, que Mr Bayle avoit promis diverses fois depuis dix ans. L'opinion que l'Athéisme n'est pas pire que l'Idolâtrie, luy a attiré une infinité de Cri-

## GALANT SI

tiques, persuadez que l'Atheisme est la plus pernicieuse disposition d'esprit & de cœur qui se puisse rencontrer dans un homme. Tout le second volume est employé à examiner cette question. Voici la These : *L'Idolâtrie des anciens Payens n'est pas un mal plus affreux que l'ignorance de Dieu, dans laquelle on tomberoit, ou par stupidité ou par deffaut d'attention, sans une malice prémeditée, fondée sur le dessein de ne sentir nuls remords, en s'adonnant à toutes sortes de crimes.* Son Dictionnaire dans lequel il y a quelques Articles

E ij

## 52 MERCURE

qui luy ont attiré la mauvaise humeur des Critiques , a aussi donné lieu au livre suivant :

*La conformité de la Foy avec la Raison , ou deffense de la Religion contre les principales difficultez répandues dans le Dictionnaire historique & critique de Mr Bayle.*

*A Amsterdam , chez Henry Desbordes , 1705. p. 390.* Mr Bayle a aussi publié en divers temps plusieurs petites pieces volantes qui ont esté employées dans les Journaux d'Hollande , du nombre desquelles sont celles qui paroissent dans les premiers Journaux de Trevoux , de l'é-

dition d'Amsterdam. Mr Bayle estoit un des grands Philosophes & un des plus sublimes Geometres de nostre temps ; il répandoit l'évidence sur tous les sujets qu'il manioit. Il estoit né dans le Diocese de Rieux. Il laisse un frere à Toulouse qui est un des plus grands Philosophes de ce siecle. Il a donné un excellent Traité de Physique, & des Dissertations de *Lacte*, de *Menstruis*, &c. sous le titre de *Dissertationes Medico-Physicae*. Cet ouvrage est très-estimé.

M<sup>c</sup> Pierre Sylvain Regis ,

E iij



## 54 MERCURE

un des plus grands Philosophes de ce temps, est mort dans un âge fort avancé, & après avoir passé sa vieillesse dans de longues & cruelles incommoditez. Il estoit né dans l'Agenois, & il estoit venu à Paris estant encore fort jeune ; le goust qu'il avoit pour la Philosophie l'arresta dans cette grande Ville ; il s'attacha dès-lors aux sentimens de Mr Descartes, qui commençoient à avoir un grand cours dans le monde. Il fut dans la suite un des plus zelez deffenseurs de ce celebre Philosophe. Mr Huet ancien

Evêque d'Avranches , ayant publié un livre intitulé *Censura Philosophiæ Cartesianæ*, Mr Regis y répondit par un autre , qui pouvoit servir d'Apologie à la nouvelle Philosophie. Le feu Pere Louis le Vallois , Confesseur de Monseigneur le Duc de Bourgogne , ayant aussi attaqué les principes de la Philosophie Cartesienne , sous le nom de Louis de la Ville , Mr Regis étant de ceux qui s'y trouvèrent le plus vivement attaquez , se deffendit par d'autres écrits qui luy firent beaucoup d'honneur , & qui insen-

E iiij

## 56 - MERCURE

siblement donnèrent lieu à une querelle littéraire qui intéressa agréablement les Sçavans. Mr Regis n'estoit pourtant pas si attaché aux sentimens de son Maistre, qu'il ne s'en soit dans la suite éloigné en quelques endroits, comme il a fait sur la nature des idées, que Mr Descartes, & Mr Arnaud, prétendent n'estre que des modifications de nostre ame, & sur l'union de l'ame & du corps. Mr Regis n'a pas suivi aveuglement les principes de son Maistre, & c'est en s'en éloignant qu'il a formé son

Système particulier de Philosophie, dont il a donné l'explication au public dans un ouvrage de plusieurs volumes, qui a eu un grand succès. *L'accord de la Foy & de la Raison* est le dernier ouvrage de Mr Regis ; il le publia il y à trois ans, après y avoir travaillé un grand nombre d'années. Il entreprend dans ce livre de rendre sensible une chose, où les plus habiles gens des siècles passez ont échoüé ; & on peut dire que c'est un dessein où s'il luy avoit été glorieux de réüssir, il ne luy auroit pas esté honteux de

## 58 MERCURE

succomber après tant d'excellens Philosophes qui l'ont tenté inutilement. C'est en effet un de ces mysteres qui ne sont point à la portée de la raison humaine. Le livre de *l'Accord de la Foy & de la Raison* est pourtant un des plus beaux ouvrages que nous ayons sur cette matiere ; l'édition qu'on en a faite dans les Pays étrangers en est une preuve incontestable. Mr Regis est mort à l'Hotel de Rohan , où il demouroit depuis plusieurs années. Feu Monsieur le Duc de Rohan l'honoroit d'une amitié

particuliere, & le Duc qui porte aujourd'huy le même nom, avoit pour luy les mêmes égards qu'avoit feu Mr son pere. C'est dans cet Hostel où Mr Regis assembloit à certains jours de la semaine depuis plusieurs années, les plus habiles Philosophes de Paris, & que l'on y agitoit les plus belles matieres de la Philosophie.

Les Sçavans viennent de faire une perte considerable par la mort de Mlle Petit : elle joignoit à une pieté tres-exemplaire, puisqu'il se passoit peu de jours dans l'année qu'elle ne

## 60 MERCURE

reçût la sainte Eucharistie, un esprit tres-éclairé. Elle sçavoit parfaitement les principes de la Religion chrestienne, mais ce n'estoit pas aux simples questions du Catechisme que ses lumieres se bornoient; elle avoit penetré dans les questions les plus épineuses de la Theologie; & elle sçavoit sur les matieres de la Grace la plus pure doctrine de l'Eglise, & sur ce chapitre elle estoit bien éloignée de la disposition de certaines personnes de son sexe qui s'attachent par entêtement & par préjugé à un party plu-

## GALANT 61

toit qu'à un autre ; elle suivoit la doctrine la plus constamment reçue dans l'Eglise , soit par l'approbation des Souverains Pontifes , soit par les décisions des Conciles , & en suivant cette doctrine autorisée par tant de saints Oracles , elle avoit encore voulu estre persuadée par elle-même qu'elle n'abandonnoit pas la route du grand S. Augustin, & elle estoit sur ce sujet plus d'une fois entrée en dispute avec ceux qui se prétendant les véritables Disciples de ce S. Docteur , soutiennent, sous des noms équivalens



## 62 MERCURE

le dangereux dogme de la Grâce necessitante. Mlle Petit étoit aussi bonne Philosophe qu'elle estoit bonne Theologienne. Elle sçavoit parfaitement la Philosophie de M<sup>r</sup> Gassendi ; & elle estoit toujours prête à défendre le sentiment de ce Philosophe , qui est aussi commun à Mr Descartes , sçavoir : qu'il n'y a dans les corps aucune pesanteur naturelle absolüe ; & dans les Conférences où elle se trouvoit , personne ne réussissoit mieux qu'elle à montrer l'évidence de ce principe des Gassendistes , que des corps en

équilibre dans une balance pour avoir une masse égale sont tirez également par des atomes crochus ; ce qui n'est pas tout-à-fait conforme à l'opinion des Cartesiens , qui disent que la force du tourbillon les presse autant d'un costé que d'autre ; il y avoit peu d'ouvrages d'esprit & de doctrine dont Mlle Petit n'eut fait la lecture , & les conséquences qu'elle en tiroit estoient toujours aussi justes que solides. Mlle Petit avoit choisi un Directeur dont les lumières pouvoient égaler les siennes ; c'estoit à un Religieux

## 64 MERCURE

Minime, celebre par sa vertu & par son érudition, mais que sa modestie m'empêche de nommer, qu'elle avoit confié le soin de sa conscience. Elle auroit pû vivre plus long-temps si elle avoit voulu recevoir les secours de la Medecine. Elle estoit d'Amiens, & sœur d'un des principaux Officiers du Presidial de cette Ville. Les legs pieux qu'elle a faits dans son Testament, sont de grandes preuves de sa pieté.

M<sup>re</sup> N... de Boistel, Seigneur de Chastignonville, Conseiller en la troisième Chambre

# GALANT 65

des Enquestes du Parlement de Paris, est mort sans laisser d'enfans de Dame N... de Roger son épouse, & fille de M<sup>re</sup> N... de Roger, Conseiller au Châtelet. Il estoit cousin germain de M<sup>re</sup> le Boistel, Conseiller en la même Chambre, qui a épousé M<sup>lle</sup> le Boult, & de M<sup>re</sup> l'Abbé le Boistel, qui demeure depuis plusieurs années dans le Seminaire de S. Magloire, où il donne de grands exemples de piété. La famille de M<sup>re</sup> le Boistel est fort ancienne à Paris; elle a donné aux Cours Supérieures de cette Ville plusieurs

Février 1707. F. 111

## 66 MERCURE

Magistrats d'un grand mérite.  
Un des ayeux de celui dont je  
vous apprens aujourd'huy la  
mort, se distingua fort sous  
le regne du Roy Henry III.  
par sa fidelité & par son zele  
pour le service de son Prince.  
Il parut toujours fort contraire  
aux desseins des Ligueurs, & il  
fut un de ceux qui déconcerte-  
rent le plus souvent leurs pro-  
jets seditieux. Le Duc de Guise  
qui fut assassiné aux Etats de  
Blois, le rechercha plusieurs  
fois, & n'oublia rien pour l'at-  
tirer dans son party, mais les  
soins de ce Prince furent inu-  
tiles : ce grand Magistrat de-

meura inébranlable , & sa fidélité ne put recevoir aucune atteinte. Il n'eut pas moins de zele pour le service du Roy Henry IV. qu'il en avoit eu pour celuy d'Henry III. Il demeura attaché à ce Monarque jusqu'à la mort. Le pere de ce grand Magistrat avoit paru avec éclat à la Cour d'Henry II. où la Reine Catherine de Medicis l'avoit employé en diverses affaires de consequence. Il avoit fait pour le service de cette Princesse plusieurs voyages en Italie ; on dit même qu'il en ramena Côme

## 68. MERCUIN

Rageri, qui s'y estoit retiré pour quelque mécontentement qu'il avoit reçu de cette Reine. La famille de M<sup>r</sup> Boistel a aussi donné de grands sujets à l'Eglise. Un Religieux de ce nom fut dans le penultième siècle, une des plus grandes lumieres de l'Ordre de S. Benoist. Il joignoit à une connoissance tres-parfaite de la Theologie Scholastique, une vertu & une pieté éclatante; il en donna des marques dans les differens emplois qu'il exerça dans son Ordre. Il composa des ouvrages de piété auxquels sa modestie l'empêcha.

de mettre son nom. Il avoit esté lié avec saint François de Sales, & c'est de luy que ce Saint parle dans une de ses Lettres, sans le nommer, comme d'un grand serviteur de Dieu, & d'un homme qui avoit fait de grands progrès dans la vie spirituelle. M<sup>r</sup> Boistel qui vient de mourir, estoit un tresbon Juge, & il avoit acquis beaucoup de reputation dans l'exercice de sa Charge. Il joignoit à un grand desinteressement une grande application aux fonctions de son Ministère. Il est mort dans un âge assez avancé.



## 70 MERCURE

Je vous appris l'Esté dernier que M<sup>r</sup> d'Orvilliers avoit esté nommé Gouverneur de l'Isle de Cayenne ; il est heureusement arrivé dans ce Gouvernement , ce que vous pourrez voir dans la Relation que je vous envoie, qui contient tout ce qui s'est passé pendant sa route.

### EXTRAIT

D'une Lettre de Cayenne du  
2<sup>e</sup> Novembre 1706.

*Le 14. Juillet à la pointe du  
jour nous levâmes l'ancre d'un*

## GALANT 71

vent de N. N. E. avec la Flotte de Canada & celle des Isles ; & nous sortimes par le pertuis d'Anrioche au nombre de 26. voiles. La Gaillarde, avec une Fregate marchande eurent ordre de faire pendant le jour l'avant-garde à la veüe de la Flotte & de s'y joindre le soir ; il parut le lendemain matin derrière la Flotte trois Vaisseaux qui s'en approcherent assez pour la reconnoistre ; mais il ne nous inquieterent point dans nostre route que nous continuames à O.  $\frac{1}{4}$  S. O. Nous eûmes encore les jours suivans les vents de N. N. E. assez frais jusqu'à l'Est,

qui nous auroient bien fait faire du chemin si nous n'avions esté retardez par quelque mauvais voiliers auxquels, il falloit proportionner nostre voilure. Le 19. après midy par les 45. degrez 2. m. de latitude & les 2. d. 46. m. de longitude. Mrs de Saujon & Descartes s'estimant suffisamment hors les Caps pour se separer prirent chacun leur route, le premier avec la Flotte de Canada à O.  $\frac{1}{4}$  N. O. & nous avec celle de Isles au S. O.  $\frac{1}{4}$  S.

Le 23. un petit marchand ayant tiré quelques coups de fusil mit son pavillon en pane, Mr Descartes

Descartes y envoya son Canot. Nous n'avons point sçu dequoy il s'agissoit, les vents qui jusqu'à ce jour nous avoient été favorables se rangerent de l'avant pendant la nuit du 24. on découvrit à la pointe du jour au vent à nous, trois Vaisseaux, un desquels se détacha le soir pour venir nous reconnoître, & aussi-tost revira de Bord. Le Commandant fit signal à la Flote de se resserrer auprès de luy, ce qui n'estoit pas possible à 2. de nos Bastimens qui estoient tout à la vûë de nous, à moins de les attendre costé en travers; ce que ne fit pas Mr Descartes; il cargua

Février 1707. G

## 74 MERCURE

seulement ses basses voiles, & courut de l'avant toute la nuit, si bien qu'ils ne nous rejoignirent pas cette nuit.

Le 28. les vents qui avoient commencé la veille à se ranger faiblement au Nord-Est, se fortifièrent, & les vents alisez commencèrent. Nous nous estimions pour lors à cinquante lieues N. & S. de Madere.

Le 29. à trois heures après minuit la Charente ayant fait signal qu'il y avoit dans la Flote un Bastiment étranger, le Commandant s'en approcha & luy donna chasse; nous le suivîmes à toutes

voiles dehors , & nous connûmes  
 aujour que c'estoit une Quaiche.  
 M<sup>r</sup> Descartes mit Pavillon An-  
 glois , qu'il assura d'un coup de ca-  
 non ; la Quaiche en mit un blanc ,  
 & ne discontinua pas de prendre  
 chasse jusqu'à neuf heures , que  
 Mr Descartes ne pouvant la join-  
 dre mit côté en travers pour atten-  
 dre sa Flote. Ce petit Bastiment  
 fit la même manœuvre & ayant  
 fait servir en même temps que  
 nous , il s'aprocha de ceux de nos  
 Vaisseaux , qui estoient les plus  
 éloignez. Sa fanfaronade luy fût  
 fatale , car ayant été après midy de-  
 masté de son grand mast , M<sup>r</sup> Des

## 76 MERCURE

cartes le joignit, & après en avoir tiré les prisonniers, le fit couler bas. Le 30. par les 22. degrez 6. minutes de latitude, & les 358. degrez 6. minutes de longitude, les vents de N. E. continuant tres-bons, M<sup>r</sup> d'Orvilliers se voyant dépassé l'Isle de Madere, & que la route de M<sup>r</sup> Descartes ne s'accommodoit pas avec la sienne, cargua ses basses voiles pour l'attendre, & luy demanda la liberté de faire sa veritable route, dont ils convinrent. Nous luy demandâmes des nouvelles de la Quaiche qu'il avoit prise le soir precedent: il nous dit que c'estoit un Anglois

venu à Madere pour y charger des vins, & que les prisonniers rapportoient que depuis peu de jours cinq Vaisseaux de guerre Anglois estoient partis de S. Michel pour les Isles de l'Amerique. Après nous estre souhaité de part & d'autre un bon voyage, chacun prit sa route, eux au S. O. & nous au S. S. O.

Le 3. Aoust nous passâmes le Tropique du Cancer par les 353. d. 21. m. de longitude.

Le 6. comme nous nous estimions près des Isles du Cap verd, on fit pendant la nuit toute l'attention necessaire en pareille occasion, &

G iij



## 78 MERCURE

effectivement à 6. heures du matin , nous reconnûmes 8. à 9. lieues au vent à nous l'Isle de S. Antoine, qui est une terre fort élevée ; cette connoissance nous fit plaisir , parce qu'elle assuroit nostre route.

Jusqu'icy nostre navigation avoit avoit esté fort heureuse , & nous comptions avec le secours des vents alisez , achever en peu nostre voyage , mais nostre esperance fut trompée ; premierement la hauteur commença à nous manquer ayant le Soleil au Zenit , & pendant trois jours nous eûmes les vents si foibles qu'ils differoient peu du calme. Le 11. après midy ils sauterent

tout d'un coup au S. O. & du  
depuis jusqu'au 23. nous les eûmes  
toujours forcez & variables de-  
puis le S. O. jusqu'à O. N. O.  
avec des grains tres-pesans mêlez  
de grosses pluyes qui incommo-  
doient fort nos équipages.

Enfin ce vent contraire après  
nous avoir fatigué pendant douze  
jours, calma ; & le 23. Aoust il  
se rangea sur le soir au S. S. E.  
où il fraîchit pendant la nuit.

Le 24. nostre hauteur observée  
à midy se trouva de 4. degrez 48.  
m. qui est celle de Cayenne. Quoy  
que pour lors nostre veritable route  
semblast estre l'Ouest ; cependant

D iiij

nous ne fîmes porter qu'à O. S. O. à dessein de gagner deux cent lieues au vent jusqu'à la hauteur de deux degrez, parce que le long de cette Coste les eaux qui sortent de la riviere des Amazones, jointes aux marées, font un courant si rapide que plusieurs Navigateurs y ont esté trompez. Nous eûmes toujours depuis les vents tres-favorables pour nostre route, & le 27. ayant attrapé la hauteur que nous cherchions, nous arrivâmes à Ouest, prenant un peu de Sud, afin de nous entretenir contre les courans, dont nous commencions à nous appercevoir. Nous continuâmes cette

route , faisant 35. lieues plus ou moins par 24. heures , sans cependant trouver changement d'eau ny fond ; ce qui nous impatientoit fort , & nous fit juger que nos Pilotes s'estoient trompez dans leur route , & nous avoient mis cent lieues à l'Ouest plus qu'il ne falloit.

Enfin le 3. Septembre nous trouvâmes fond à 40. brasses , & pendant la nuit on continua de sonder d'heure en heure , avec diminution de fonds , à peu près de deux brasses par lieue , & le sable de plus en plus vaseux.

Le 5. nous vîmes la terre à

## 82 MERCURE

distance de six à sept lieües, & nous continuâmes nostre route le long de la Coste la sonde à la main, parce qu'elle est fort plate, & qu'on ne trouve à vüe de terre que six à sept brasses; le fond est aussi vaseux & les eaux aussi troubles qu'à Rochefort, & les courans y sont si violens qu'il faut de nécessité étaler les marées.

Le 8. nous passâmes le Connétable, qui est une grosse roche, éloignée de quatre lieües de terre ferme, & à l'entrée de la nuit nous mouillâmes dans la rade foraine de Cayenne, où l'on nous envoya deux Pilotes qui entrèrent

*le lendemain le Vaisseau en rade ;  
aussi-tôt qu'il fut mouillé je descendis à terre.*

Je crois que le détail que vous trouverez dans l'Article suivant de tout ce qui se passe lorsqu'un Chevalier de Malthe fait ses vœux , vous paroîtra curieux & nouveau ; vous en trouverez un dans l'article suivant.

Noble Frere Jean-François Fraguier, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem , vient de faire ses vœux dans le Temple du Grand Prieuré de France , entre les mains de

## 84 MERCURE

Religieux Seigneur Frere Nicolas de Gaudechart de Bachevillé , Commandeur de Maupas & du mont de Soissons , en consequence d'un Bref de Sa Sainteté enregistré à Malthe dans la Chancellerie de cet Ordre. M<sup>r</sup> le Prieur-Curé du Temple commença par benir l'épée nuë du nouveau Chevalier qui estoit vêtu d'une robe longue : Mr le Commandeur élevé sur une estrade & assis dans un fauteuil , luy mit cette épée au côté, en disant ; *Je vous ceins cette épée la mettant à vostre costé au nom de Dieu Tout-Puis-*

*fant , & de la glorieuse Vierge Marie , de Monsieur Saint Jean-Baptiste nostre Patron , & du glorieux Saint George , à l'honneur duquel recevrez l'Ordre de Chevalerie. Puis le Novice tira son épée & l'ébranla trois fois dans l'air au nom de la Sainte Trinité. A peine eut il remis son épée dans le fourreau que Mr le Commandeur de Bachevillé l'en retira & dit en luy en donnant trois coups sur l'épaule , je vous fais Chevalier , &c. Mr le Chevalier de Thumery de Boissise , luy mit ensuite les Eperons dorez.*



## 86 MERCURE

Le nouveau Chevalier après avoir communie de la main de Mr le Prieur-Curé du Temple , qui celebra la Messe , alla se mettre à genoux devant Mr le Commandeur , qui l'interrogea long-temps selon la formule ordinaire ; qui luy commanda ensuite d'aller prendre le Messel sur l'Autel ; de le luy apporter , & de mettre les mains sur le Saint Canon , sur lequel il prononça les vœux solennels de la Religion. Il luy mit alors le *Manteau à bec* , chargé de la croix blanche à huit pointes , & luy expliqua

les huit beatitudes , dont elles sont le symbole. Il y ajouta le *Cordon de soye* , qui represente les principaux instrumens de la Passion de Nostre Seigneur , & après quelques prieres prononcées par le Celebrant tourné vers l'Assemblée , le nouveau Profez alla embrasser tous les Commandeurs & Freres de l'Ordre qui estoient là comme témoins , parmi lesquels se trouverent Mrs les Commandeurs Perrot , de Caumartin , de Briçonnet , &c. On le conduisit après la ceremonie dans le Refectoire, où estant à terre

# 88 MERCURE

sur un tapis, ou luy servit seulement l'eau, le pain & le sel, que l'Ordre venoit de s'engager de luy fournir, après quoy Mr de Bachevillé donna un dîné magnifique.

Mr le Chevalier Fraguier est fils de Mre Nicolas Fraguier Conseiller au Parlement, qui a eu 3. fils & une fille, qui épousa le 29. Juin 1700. Mr de Catinat, neveu du Maréchal de ce nom. Mre Martin Fraguier de Bussy, qui est l'aîné, fut reçu avec distinction Conseiller au Parlement le 10. Février 1706. Le Chevalier dont

je viens de parler ; est jumeau de ce Conseiller : le troisième est presentement à Malte & acheve ses Caravanes ; il a esté reçu de minorité , en sorte qu'à l'age de 21. an, il se trouve avoir 20. ans d'ancienneté dans l'Ordre.

Je ne vous diray rien des filiations , & des alliances de cette famille, vous en ayant parlé au mois de Juillet 1700. lorsque Mlle Fraguier sœur du nouveau Profesz, épousa Mr de Catinat ; cette famille a toujours rempli avec honneur des emplois considerables. Guillaume Fra-

*Février 1707. H*

## 90 MERCURE

guier qui fut tué à la Bataille de Guinegaste au mois d'Aoust en 1479. estoit frere de Mre Louïs Fraguier Evêque de Troyes , dont il est parlé dans le *Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane* en 1460. fait par Mr Pithou.

Après vous avoir parlé d'un homme qui vient de quitter le monde sans abandonner sa vie , je dois vous parler de la naissance d'un jeune Seigneur qui n'en gouterà pas si-tôt les douceurs. C'est de celle du fils de Mr le Duc d'Uzés , nommé Comte de Crussol , sur la naissance duquel Mr Simar a fait les vers suivans.

# ADAM 91

Venez, aimable Enfant, venez,  
 d'un nom illustre,  
 Et dans tous les temps respecté :  
 Soutenir la gloire & le lustre,  
 En consacrant le vostre à l'immortalité.

D'une heureuse fécondité  
 Vous estes le précieux gage,  
 Par la vertu même allaité,  
 Croissez en gloire comme en âge.  
 En vous voyant, l'œil enchanté  
 Ignore ce qu'il doit admirer davan-  
 ge,

Où les Graces, les Jeux, les Ris, &  
 la Beauté ;

Où la douce & noble fureur  
 Qui brille sur vostre visage.

Mais, ô Ciel, quel heureux pré-  
 sage !

Vous naîsez presque en même  
 temps,

# 92 MERCURE

*Qu'ADELAÏDE accorde à nos desirs  
ardens*

*Un Heros , qui des Dieux est le plus  
bel ouvrage :*

*COMTE , vous luy devez un legi-  
time hommage ,*

*Mais que vostre destin me paroist  
glorieux ,*

*Puisque vous avez l'avantage,*

*De ne ceder qu'au sang des  
Dieux.*

Le jeune Comte qui vient  
de naître ne tiendra pas si-tôt  
e langage qui fait le sujet des  
Vers suivans , puisqu'ils ren-  
ferment une declaration d'a-  
mour. Ces Vers sont de M<sup>r</sup>  
Guidin de Blois.

**C**essez petits oiseaux , cessez vos  
doux ramages !

N'insultez plus aux maux que je  
ressens !

Et n'interrompez point l'Echo de ces  
bocages ,

Qui s'accorde si bien à mes tristes ac-  
cens :

Ecoutez , comme moy , cette Nimphe  
sensible ,

Qui , de son Palais invisible ,

Me rend plainte pour plainte , &  
sopirs pour sopirs :

Que mon sort seroit doux ! dans le  
mal qui me presse ;

Si , comme elle , l'ingrate , qui fait  
mes déplaisirs ,

Me rendoit quelquefois tendresse  
pour tendresse :

**S**  
Je languis la nuit & le jour ,



## 94 MERCURE

*Et je suis tout mélancolique ;  
On dit que c'est le mal d'Amour ;  
Et que ce mal se communique :  
En effet , je l'ay pris de vous ;  
Je n'ay jamais pu m'en deffendre :  
Ah ! belle Iris , que mon sort seroit  
doux !  
Si je pouvois à mon tour vous le rendre.*

Il y a long-temps que celuy qui fait le sujet de l'Article suivant, ne doit plus estre en estat de faire de pareilles declarations d'amour.

Le Roy a donné l'Abbaye de Warneton au Pere Desobry , Religieux de la mesme Abbaye. Il est generalement

estimé dans son Ordre & tous ceux qui le connoissent ont aplaudy au choix de Sa Majesté, pour remplir cette dignité. En effet ce Religieux joint à une naissance considerable & à une profonde érudition, une vertu & une pieté solide. Il a possédé les principales Charges de l'Abbaye de Warneton, dont il est aujourd'huy Abbé, & il a eu souvent occasion d'y donner des preuves de sa pieté & de sa doctrine : elle a toujours esté pure & hors des atteintes de la nouveauté. Il a paru tel que je le représente

## 96 MERCURE

dans toutes les occasions où il s'est agi de soutenir la saine Doctrine. Son zèle a esté soutenu par de grandes lumieres : elles luy ont esté utiles dans le gouvernement de sa Maison , & elles luy ont acquis une solide réputation dans tout l'Ordre de Saint Benoist , dont il est un des plus dignes membres. L'Abbaye de Warneton est celebre dans l'Histoire par son ancienneté , & par les sujets qu'elle a produits , principalement dans le penultième siecle.

Le Roy donna dans la promotion

motion des Benefices que Sa Majesté fit à Noël dernier , l'Abbaye d'Argensoles , à une Religieuse de cette Abbaye , qui porte le nom de *la Bretèche* , croyant qu'elle estoit de la famille de ceux de ce nom , qui se font tous signalez au service de Sa Majesté , & dont le nombre est si grand que je ne vous ay point encore parlé de famille si nombreuse. Ce Monarque ayant sçu que la Religieuse dont je viens de vous parler n'estoit pas de cette famille , & qu'elle estoit originaire

*Février 1707.*

I

## 98 MERCURE

Soissons , l'expedition de son Brevet fut suspenduë ; mais ayant esté ensuite informé qu'elle meritoit la grace qu'il avoit cru faire à une autre , Sa Majesté luy a fait expedier son Brevet. Je ne vous dis rien davantage , estant persuadé que vous voyez comme moy que le Roy est grand dans tout ce qu'il fait.

La Lettre qui suit vient d'un de ceux qui ont eu part aux Festes dont elle parle. J'ay cru vous la devoir envoyer de la même maniere qu'elle a esté écrite.



**GALANT**



Depuis que Son Altesse  
nissime Madame de Nemours est  
de retour à Paris, on solennise cet  
heureux jour dans tout le Comté  
de Neuchâtel & de Valan-  
gin. Voicy ce qui s'est sur tout  
passé dans deux des principaux  
lieux du Comté de Valangin, à  
ce sujet; sur les dix heures du ma-  
tin du jour que cette Feste fut ins-  
tituée, tous les hommes capables  
de porter les armes, se trouverent  
à Locle & à la Chaux de Fond.  
Il y avoit six Compagnies à Locle  
& quatre à la Chaux-de-Fond.  
Les Officiers, après avoir exhorté  
ces Troupes à estre fideles & obéis-

## 100 MERCURE

santes à Son Altesse Serenissime, & à continuer leurs vœux pour la conservation de la vie de cette Sacrée Princesse ; on fit des décharges generales, & tout le monde, tant hommes que femmes, & enfans, cria Vive Son Altesse Serenissime Madame notre Souveraine Princesse, pendant que les Troupes rechargeoient leurs armes. Il y avoit dans un Char de Triomphe, six sortes d'Instrumens ; quatre jeunes filles, & deux garçons qui chantoient une chanson de leur composition, qui convenoit au sujet de leur joye, & qui exprimoit par-

faitement les sentimens de leurs  
cœurs. Peu de temps après soixan-  
te Cavaliers monterent à cheval  
à la Chaux-de-Fonds, pour se  
rendre à moitié chemin de Locle ;  
ce Char de Triomphe marcha es-  
corté de huit Cavaliers & de seize  
Fantassins. Nous continuâmes  
nostre marche jusqu'au lieu où nous  
rencontrâmes la Cavalerie de Lo-  
cle qui estoit rangée dans un grande  
Prairie. Après qu'on se fut salué  
de part & d'autre à coups de pisto-  
lets, les Officiers mirent pied à  
terre. On dressa une table au milieu  
de la Campagne chargée d'une tres-  
belle collation ; les Cavaliers au



## 102 MERCURE

nombre de deux cent, demeurèrent à cheval, pendant que les Officiers de part & d'autre burent & mangerent ensemble. On but à la santé de nostre Auguste & Serenissime Princesse, au bruit & aux décharges de la Mousqueterie, composée de huit cens Soldats qui estoient campez sur une hauteur vis-à-vis de nous. Cette réjoüissance qui se fit sur le gazon, jusques à quatre heures du soir, qu'on se sépara pour aller mettre le feu chacun à des tas de bois de quinze à vingt chars, où l'on fut jusqu'à huit heures du soir, en continuant les cris de joye & de réjoüissance.

Chacun illumina ses fenestres. Cette illumination fut des plus brillantes, puisque de simples particuliers trouverent moyen de placer jusqu'à quarante lumieres à leurs fenestres. Il y en eut même qui ne pouvant à leur gré en mettre assez devant leurs maisons, en attacherent à des arbres qui n'en estoient pas éloignez. Ces illuminations estant finies, il y eut un grand Bal, qui dura jusques à quatre heures du matin.

M<sup>r</sup> de Polastre, Seigneur de  
Peyrefitte, Chevalier de l'Or-  
dre de Saint Louis, & Gou-  
I iij

## 104 MERCLINE

verneur du Fort - Griffon de Befançon, est mort subitement âgé de soixante-douze ans , après avoir servi le Roy pendant 49. ans. Ce Gentilhomme joignoit un à grand sang froid, un grand courage , dont il a donné des preuves aux Sieges de Douay & de Lille , & à celui de Nimegue , où il fut blessé à la jambe , qu'il luy fallut couper. Il reçut cette blessure en repoussant les ennemis qui avoient fait une sortie , jusque dans la Place , où M<sup>r</sup> de Polastre son frere fut pris & blessé à l'œil , qu'il perdit en cette oc-

**GALANT** 105  
casion. Ils estoient tous deux  
Capitaines dans le Regiment  
de Sault; ils estoient d'une no-  
ble & ancienne maison établie  
dans le haut Languedoc, de-  
puis deux siècles, à laquelle  
l'amour des Armes & de la  
Justice, semble hereditaire, &  
qui a donné des Officiers distin-  
gués aux Armées de sa Majesté  
& des Rois ses Predecesseurs,  
& de grands Magistrats à  
la Robe; il y a encore au-  
jourd'huy un Conseiller de la  
grand' Chambre du Parlement  
de Toulouse, & un premier  
President au Presidial de Cas-

## 106 MERCURE

telnaudarry , & qui font voir dans l'exercice de leurs Charges beaucoup de capacité & d'intégrité. Ce dernier avant que d'estre revestu de cette Charge , avoit servi avec distinction pendant douze ans en qualité de Capitaine. Il a esté employé à la Cour de Rome pour des affaires importantes , où il s'est fait estimer & aimer de plusieurs Cardinaux & des personnes les plus distinguées de cette Cour.

M<sup>re</sup> N.... de Cauret de Tagny , Abbé de Beaulieu , Diocèse de Boulogne , est mort

dans un âge assez avancé. Il estoit frere de feu M<sup>r</sup> le Marquis de Tagny , Seigneur de Coigniers près de Versailles , qui mourut il y a trois ans , & qui laissa M<sup>r</sup> le Marquis de Tagni Officier de Marine , & deux filles , dont le mérite & les agrémens sont connus de tout le monde. M<sup>r</sup> l'Abbé de Tagni estoit aussi frere de M<sup>r</sup> le Comte de Tagni , qui avoit épousé une parente de Mr l'Electeur de Treves : cette Dame n'avoit épousé Mr le Comte de Tagni qu'en quatrième nocces ;

## 108 MERCURE

elle avoit eu de son premier mariage feuë M<sup>e</sup> de Courcelles, dont la beauté a tant fait de bruit il y a quelques années. M<sup>r</sup> le Comte de Tagni n'a point eu d'enfans de cette Dame, qui mourut il y a cinq ou six ans. La Maison de Cauret, dont M<sup>r</sup> le Marquis de Tagni est aujourd'huy le chef, est une des plus illustres de Normandie. Elle est originaire d'Irlande, où elle a tenu un rang tres-considerable pendant plusieurs siecles, & d'où elle passa en France, il y a près de deux cens ans. Depuis qu'elle est éta-

blie dans ce Royaume ; elle s'y est alliée aux plus grandes Maisons ; sçavoir , à celles de Lenoncourt , d'Estouteville , & à plusieurs autres de ce rang. M<sup>r</sup> l'Abbé de Tagni qui donne lieu à cet Article , estoit encore plus recommandable par son mérite & par ses qualitez personnelles , que par l'éclat de sa naissance. Il avoit beaucoup d'esprit, un grand naturel pour les sciences , qu'il avoit cultivées pendant sa jeunesse ; il estoit aussi tres-appliqué aux devoirs de son estat. Il les remplissoit avec une exactitude édi-



## 110 MERCURE

fiance , & rien ne pouvoit le détourner de l'attention qu'il y donnoit. Il joignoit à cela beaucoup de noblesse dans ses manieres ; il vivoit dans son Abbaye avec l'éclat d'un homme de sa naissance. Sa maison estoit ouverte à toutes les personnes de qualité & à tous ceux qui avoient quelque réputation d'esprit. M<sup>r</sup> l'Abbé de Tagni qui en avoit beaucoup , avoit un goust singulier pour tous ceux qui avoient la réputation d'en avoir.

M<sup>re</sup> la Marquise de Longchêne , sœur de M<sup>r</sup> le Duc de la

## **GALANT III**

Ferté & du Pere de la Ferté Jesuite , est morte , ayant survêcu peu de temps à M<sup>e</sup> la Marquise sa belle mere. Elle étoit fille d'Henry de Senneçterre Maréchal de France , Marquis de la Ferté , de Saint Aubin , la Louppe &c. Chevalier des Ordres du Roy , & Gouverneur des trois Evêchez de Mets , Toul , & Verdun , & de Dame N... d'Angennes la Louppe , sœur de M<sup>e</sup> la Comtesse d'Aulonne. M<sup>r</sup> le Maréchal de la Ferté estoit fils d'Henry Seigneur de Senneçtere & de la Ferté-Nabert, Chevalier des

## 112 MERCURE

Ordres du Roy , mort le 5.  
Janvier 1661. & de Margue-  
rite de la Châtre fille de Clau-  
de de la Châtre Maréchal de  
France & Chevalier des Ordres  
du Roy , & de Jeanne Cha-  
bot. Henry de Senneçtere étoit  
fils de François Seigneur de  
Senneçterre & de la Ferté-Na-  
bert , Chevalier des Ordres du  
Roy , Capitaine de Cinquante  
hommes d'armes , & de Jeanne  
de Laval , fille de Gilles de La-  
val Baron de Maillé , Seigneur  
de Roche-Courbon , & de  
Loüise de Sainte Maure. Fran-  
çois de Senneçterre estoit fils de

Nectaire Seigneur de S. Nectaire, dit par corruption *Sennectere*, & de Magdeleine Décampes Dame de la Ferté-Nabert. Nectaire estoit fils d'Antoine & de Marie d'Alegre. Je n'entreray pas plus avant dans la genealogie de l'illustre maison de la Ferté, parce que si on vouloit rapporter tous les monumens que l'histoire nous en a conservez on pourroit presque remonter jusqu'au sixième siècle auquel temps S. Nectaire estoit Evêque d'Auvergne; ce Saint a donné le nom qu'il portoit.

Février 1707. K

## 214 MERGURE

à tous les descendans Collatéraux & la plupart même pour témoigner leur veneration pour la memoire de cet ancien Evêque, ont affecté de joindre le nom de *Nectaire* à leur surnom. S. Nectaire a eu d'illustres successeurs de sa maison ; plusieurs Prelats de ce même nom ont gouverné comme luy toute l'Eglise d'Auvergne. Madelaine de S. Nectaire, veuve de Mre N... de Saint Exupere, Marquis de Miramont, se rendit celebre par sa vertu & par son courage dans le 16<sup>e</sup>. siecle, pendant les

troubles de la Ligue & sous le regne du Roy Henry III. Elle arma plus de trois cens Gentils-hommes, à la teste desquels elle se mit pour chasser des terres qu'elle avoit en Auvergne, les Rebelles qui y faisoient de grands désordres. Elle les battit en plusieurs occasions & elle eut mesme la gloire de faire fuir le sieur de Montal, qui en commandoit un corps considerable; & les Historiens remarquent que ce General mourut de douleur d'avoir été obligé de fuir devant une femme. M<sup>e</sup> de Miramont fit plu-

K ij

## 116 MERCURE

seurs autres actions de valeur qui rendirent son nom celebre; mais elle scût toujours accorder avec cette humeur martiale la retenue & la pudeur que les personnes de son sexe & de sa naissance doivent conserver avec une rigoureuse exactitude. Il n'y a pas longtemps que je vous ay parlé de la maison de Bullion, & je dois seulement vous faire remarquer aujourd'huy que Mr le Marquis de Long-Chefne est petit-fils du Surintendant de ce nom.

Je crois qu'ayant à vous

parler du Sacre de Mr de Matignon Evêque de Limoges , je dois vous envoyer la Lettre qui m'a esté adressée sur ce sujet , & qui vous expliquera mieux que je ne pourrois faire tout ce qui s'est passé à cette occasion.

A Lyon ce 7<sup>e</sup>. Février.

*La cérémonie du Sacre de Monsieur l'Evêque de Limoges qui fut faite dans cette Ville Dimanche passé 23. du mois de Janvier , a esté accompagnée de quelques circonstances si particulieres , que j'ay crû que je vous ferois*



## 118 MERCURE

plaisir , Mr , si je vous les faisois sçavoir.

*La premiere circonstance qui a rendu cette ceremonie fort singuliere , est que des quatre Prelats qui l'ont faite , il y en a trois qui sont Comtes de Lyon. Ces trois Prelats sont Monsieur l'Archevêque de Lyon ; par les mains duquel le nouvel Evêque fut Sacré , Monsieur l'Evêque de Saint Flour qui fut le premier Evêque Assistant , & Monsieur l'Evêque de Limoges , qui fut Sacré.*

*On avoit même crû d'abord pouvoir compter sur un quatriéme Prelat Comte de Lyon , comme*

les trois premiers , Monsieur l'Evêque de Poitiers qui avoit esté invité , ayant fait esperer qu'il pourroit se trouver à Lyon pour ce Sacre ; mais la trop grande distance des lieux & quelques autres obstacles essentiels dérangerent les mesures qui avoient esté prises , & on eut recours à Monsieur l'Evêque de Bellay dont le Diocesse est dans nostre voisinage. La seconde circonstance qui a paru singuliere dans ce Sacre , regarde les incidens qui en ont fait differer la ceremonie pendant deux mois & qui ont contraint Monsieur l'Evêque de Saint Flour , qui

## 120 MERCURE

d'ailleurs réside si exactement dans son Diocèse, de rester malgré luy dans cette Ville durant tout ce temps-là. Le retardement extraordinaire des Bulles pour le nouvel Evêque qui estoient attendues chaque jour de Rome, avoient déjà arrêté assez long-temps ici Monsieur l'Evêque de Saint Flour, lorsqu'un nouvel incident encore plus fâcheux, acheva de mettre à l'épreuve la patience de ce Prelat; ce fut une maladie fort violente & fort dangereuse dont il fut attaqué en sortant de l'Eglise de Sainte Elizabeth en Belle-cour, d'où il venoit de recevoir la profession

profession d'une Religieuse, & d'administrer la Confirmation à un grand nombre de personnes auxquelles il fit une exhortation très-touchante pour les disposer à ce Sacrement.

Le bruit de cette maladie s'étant répandu dans cette Ville, tout le monde fut persuadé que le Sacre ne pouvoit estre fait de fort long-temps, parce que le mal devint très-violent en peu de temps, & que la gangrène s'y estant mise, il fallut faire au Malade des incisions très-douloureuses, qu'il souffrit avec toute la patience d'un vray Chrestien, & avec tout ce

Février 1707. L

## II. MERCURE

courage qui semble estre hereditaire dans l'illustre Maison d'Estaing ; mais on apprit bien-tost avec une sensible joye , que ce Prelat estoit hors de peril , & après quinze jours , on le vit avec admiration faire durant deux ou trois heures la ceremonie du Sacre , d'un air aussi tranquille & aussi ferme que s'il avoit joui de la santé la plus parfaite.

La troisieme circonstance qui a paru digne de remarque dans ce Sacre , c'est qu'on n'avoit point vu dans Lyon de pareille ceremonie depuis cinquante-trois ans ; c'est-à-dire depuis le Sacre de feu Mon-

seigneur Camille de Neuville, qui se  
fit en 1654. La dernière chose  
que je dois vous faire remarquer,  
Monsieur, c'est que ce Sacte a esté  
fait dans l'Eglise de Saint Jean,  
si venerable aux Fideles par son  
ancienneté, qui est de plus de dix  
siecles; par le précieux déposit de  
la teste de Saint Irénée; de celle de  
Saint Cyprien; Evêque de Car-  
thage, & de plusieurs autres Re-  
liques considerables qu'on y conser-  
ve; par la dignité de son Arche-  
vêque Primat des Gaules, & de  
ses trente deux Chanoines Comtes  
de Lyon, & par la majesté des plus  
anciennes ceremonies de l'Eglise.

## 114 MERCURE

qu'on y a toujours conservées dans la Messe & dans l'Office que l'on y fait par cœur & sans instrumens de Musique.

C'est dans ce mesme lieu que l'Eglise Grecque fut réunie il y a 432. ans avec la Latine, dans un Concile general qui y fut tenu l'an 1274. par le Pape Gregoire X. qui en avoit esté Chanoine.

Il reste encore aujourd'huy dans cette mesme Eglise de S. Jean, un Monument fort singulier de cette Paix, auquel peu de gens font attention. Pour marquer que la réunion des deux Eglises, Latine & Grecque, s'est faite dans cet en-

droit, il y en a en tout temps deux  
Croix sur deux costez du Maître  
Autel, & ailleurs que dans toutes les  
autres Eglises il n'y a qu'une seule  
Croix au milieu de l'Autel.

Voilà ce que j'ay cru devoir  
vous écrire sur le Sacre de Mon-  
sieur l'Evesque de Limoges, auquel  
Monsieur l'Archevesque de Vien-  
ne assista comme particulier, avec  
tout le nombreux Clergé & les  
personnes les plus qualifiées de  
cette Ville, outre une foule in-  
nombrable de peuple qui remplis-  
soit cette vaste Eglise & les dou-  
bles Galeries qui l'environnent.  
Je suis, &c.



Il s'est fait des rejouissances dans toutes les Villes du Royaume pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. A peine eut-on appris cette nouvelle à Bayonne, que les réjouissances y commencèrent d'une maniere qui fit connoître l'ardeur & la sincerité du zele de tous les Habitans. La Reine Douairiere d'Espagne assista au *Te Deum* qui fut chanté, & voulut aller à l'Hostel de Ville pour y voir le feu qui fut fait le soir dans la Place de cet Hostel, & pour y mieux remarquer la joye du peuple qui

estoit assemblé en ce lieu. Les illuminations furent grandes par toute la Ville, où l'on alluma des feux dans toutes les rues. Chacun se distingua à l'envi. On ne pouvoit attendre moins d'un peuple dont le Gouverneur est si zélé & si attentif à tout ce qui peut regarder le bien & la gloire de l'Etat. L'Auguste Princesse dont je viens de vous parler, donna de plus d'une maniere des marques d'une joye parfaite.

On chanta le *Te Deum* à Montpellier le 22. de Janvier au sujet de la même naissan-

L iij

## 128 MERCURE

cc. Monsieur le Duc de Roquelaure, tout le Clergé & toute la Noblesse, se trouvèrent à cette cérémonie, M<sup>e</sup> la Duchesse de Roquelaure estoit dans une tribune, accompagnée d'un grand nombre de Dames. On tira un feu d'artifice à l'issuë du *Te Deum*, & M<sup>e</sup> le Duc de Roquelaure, suivi de toute la Noblesse & des Officiers, alluma le feu de la Ville ; ce feu se fit à la Place de la *Canourgue*, M<sup>e</sup> la Duchesse de Roquelaure estoit chez Me Damartin, qui a une tres-belle maison dans cette Place ; on luy donna une colla-

tion magnifique, où se trouva  
 Mr le Duc de Roquelaure ;  
 toute la maison estoit remplie  
 de leur suite , qui eut part à  
 cette collation. Mr & Me de  
 Roquelaure allerent ensuite  
 chez Me de Basville , qui leur  
 donna un fort grand souper ,  
 & le lendemain 23. Mr & Me  
 la Duchesse ayant voulu don-  
 ner en leur particulier des mar-  
 ques de leur joye , firent dire  
 que la porte de leur Hostel se-  
 roit ouverte à tous ceux qui  
 voudroient venir le même jour  
 à six heures du soir. L'empres-  
 sement des'y rendre fut grand.

## 130 MERCURE

Messieurs les Archevêques & Evêques qui avoient esté con-  
viez en particulier s'y rendi-  
rent aussi. Dès que l'on fut en  
pleine nuit les rideaux des fe-  
nestres qui donnent sur le jar-  
din ayant esté tirez, on remar-  
qua l'édifice d'un feu d'artifice.  
Cet édifice qui estoit illuminé  
par un grand nombre de lampe-  
rons, estoit d'ordre Toscan. Il  
avoit huit toises de face, & une  
balustrade, au-dessus de laquelle  
estoient les armes du Roy. Cha-  
que façade avoit huit pilastres.  
Il y avoit dans celle qui regar-  
doit l'Hostel de Roquelaure,

un grand Tableau qui representoit la France à genoux qui recevoit le Prince qu'un Ange luy apportoit. On voyoit aux costez de ce Tableau des figures rehaussées d'or, qui representoient plusieurs Vertus. Dans les entre-deux des groupes des pilastres, estoient les armes de Monseigneur, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame la Duchesse de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc de Bretagne, & au-dessus de toutes ces armes on remarquoit des devises qui convenoient au sujet.

## 132 MERCURE

Les autres façades de cet édifice estoient ornées à peu près dans le même goût; mais avec cette difference, que l'on avoit pratiqué à celle qui estoit en dehors & qui donnoit sur l'esplanade de la Ville, des masques marins qui jetterent du vin pendant tout le jour & toute la nuit. On avoit placé des muids de vin dans le jardin pour les domestiques de ceux qui estoient à la Feste. Toutes ces façades depuis le bas jusqu'au dessus de la balustrade, estoient peintes de marbres de différentes couleurs, & les fi-

## E GALANT 133

gures & balustrés étoient faits d'or, ainsi que de grands vases qui estoient posez sur les piédestaux de la balustrade, qui estoient illuminez par le dedans & qui jettoient de grandes flammes de feu. Une grande Pyramide s'élevait du milieu de cet édifice, elle estoit terminée par un globe d'azur, orné de fleurs de lis d'or.

L'illumination ayant fait pendant quelque temps le plaisir de l'Assemblée, le canon commença à tirer, & l'air parut ensuite tout rempli d'artifice. Le feu ayant achevé de



## 184 MERCURE

titer, on passa dans une grande Salle, où plusieurs Musiciens chanterent divers morceaux des plus beaux Opera, & qui convenoient le plus au sujet de la réjouissance publique. On soupa ensuite, & l'on servit plusieurs tables en même temps & avec une égale magnificence. Plus de 300. Personnes, de compte fait, souperent fort à leur aise dans les Appartemens d'en bas; on servit aussi une Table dans les Appartemens d'en haut pour M<sup>rs</sup> les Archevêques & Evêques; M<sup>r</sup> de Roquelaure tenoit cette Table.

Tout le monde but les santez de Madame la Duchesse de Bourgogne & de Monseigneur le Duc de Bretagne de la maniere accoutumée dans ces sortes de Festes. Il y avoit longtemps que l'on n'avoit rien veü de si magnifique dans Montpellier. Tout se passa avec tant d'ordre que l'on auroit pu croire qu'il n'y avoit dans la maison que la Compagnie de la Chambre où l'on estoit. Il y eut un grand Bal après le souper , où tout le monde dansa , excepté M<sup>rs</sup> les Archevêques & Evêques qui se reti-

## 136 MERCURE

reçurent. M<sup>r</sup> & M<sup>e</sup> la Duchesse de Roquelaure estoient dans deux fauteuils placez sous un dais. Ce Duc & cette Duchesse qui n'avoient point voulu danser depuis qu'ils sont à Montpellier, & qui avoient seulement fait danser devant eux, voulurent en considération du sujet de la Feste commencer le Bal. L'habit de M<sup>r</sup> le Duc de Roquelaure estoit de Velours noir avec des Boutons d'or massif, & sa veste estoit d'une étoffe tres-riche. Il ne paroissoit assez de fond à celuy de Madame la Duchesse de Ro-

quel'œuvre que pour faire voir  
qu'elle l'avoit voulu d'une cou-  
leur modeste ; le devant de  
son corps estoit de velours noir  
tout chamarré de tres-belles  
pierreries ; & elle avoit une  
ceinture de diamans , de ma-  
niere que tout cet ajustement ,  
joint à l'air grand & majes-  
tueux que l'on remarque dans  
sa personne , faisoit que la place  
qu'elle occupoit ne pouvoit é-  
tre mieux remplie. On fut char-  
mé de la voir danser ; & toute  
l'Assemblée avoua que l'on ne  
pouvoit s'en acquiescer avec plus  
de grace ; de maniere qu'on ouï

*Février 1707. M*

## 138 MERCURE

tes. les personnes qui n'étoient pas placées au premier rang se leverent pour la voir danser, ce qu'elle fit aux acclamations de tous ceux qui ne pouvoient se lasser de l'admirer. Cette Duchesse dit, que puisqu'elle avoit dansé elle vouloit que toutes les Dames sericuses, & qui avoient quitté la danse il y avoit long-temps, dansassent aussi, ce qui fut executé & mit beaucoup de gayeté dans le Bal. C'est ainsi que finit la Feste dont on parle encore aujourd'huy dans toute la Province.

Mr de Paratte , Maréchal de Camp , & qui commande en chef dans le Comté de Nice, fit chanter , de concert avec le Clergé , le *Te Deum* dans l'Eglise principale de la Ville qui porte ce nom. Cette Cere-  
 monie se fit le 23. de Janvier à quatre heures du soir. Le Senat y étant arrivé Mr de Paratte s'y rendit à la teste du Corps de Ville , des Officiers des troupes & de la Noblesse. Les François avoient tous des Cocardes blanches , & les Officiers des autres Nations qui s'y trouvoient , en avoient de

M ij

## 140 MERCURE

mêlées de blanc & de bleu, & les Dames les avoient imitez, en ayant mis de pareilles à leurs coiffures. Lorsque la nuit approcha tous ces Officiers allerent prendre au Palais Mr de Paratte. Ils marcherent en Corps avec des flambeaux de cire blanche à la main, pour aller allumer le Feu de joye, au bruit du Canon de Nice, de Montalban & de Villefranche, & de la Mousqueterie de cinq Bataillons qui étoient rangez sur la Montagne où étoit le Château de Nice, & les cinq Bataillons qui sont en

ii M

## GALANT 141

ce lieu firent chacun vingt feux de neuf pieds de hauteur. Ceux du premier Bataillon de Flandre formoient un Cercle au plus haut de la Montagne. Ceux du second formoient un autre Cercle au dessous. Ceux du Regiment de Grignan faisoient voir un troisieme Cercle au dessous du second de Flandre ; le quatrieme étoit formé par les feux du Regiment de Champigny ; & le cinquieme par ceux du Regiment de Saillan : de maniere que ces cinq Cercles qui contenoient cent feux formoient



## 142 **MERCUKE**

un Colliféc ou Amphiteatre. Les troupes firent leurs décharges au milieu de ces feux , ce qui produifit un des plus brillans effets qu'il foit poffible d'imaginer. Tous ces feux étoient vûs de trente lieues , tant fur terre que fur mer , & l'on prétend même que les décharges fe firent entendre auffi loin du cofté de la mer. Tous les Habitans de la Ville de Nice firent de grandes illuminations , & remplirent toutes leurs feneftres de lumieres. Une partie de la Ville étant en Amphiteatre fur le penchant de la

Montagne , & l'autre partie en plaine , & les maisons étant toutes de cinq à six étages , tout ce grand amas de lumieres qui jettoit une réverbération dans la mer , produisoit un effet aussi merveilleux que surprenant , & toutes les rues étant remplies de feux ne paroissoient pas moins brillantes que les maisons. Après que le Feu principal , appelé le *Feu du Roy* , fut allumé , on n'entendit dans toute la Ville & sur toute la Montagne , que des cris de *Vive le Roy*. Pendant que tant de feux brilloient de

## 144 MERCURE

toutes parts, Mr de Paratte se mit en marche, suivy du Corps de Ville & de toute la Noblesse pour aller ouvrir une Fontaine de Vin qui sortit du pied d'un Soleil de 14. pieds de diametre ; les Armes du Roy étoient posées à la pointe de chacun de ses rayons ; celles de Monseigneur au dessous ; celles de Monseigneur le Duc de Bourgogne paroïssient ensuite, & celles de Monseigneur le Duc de Bretagne étoient au dessous. On lisoit au dessus du Soleil les paroles suivantes, qui sont celles de la Devise

## GALANT 145

Devise de Sa Majesté : *Nec pluribus impar*. Et au dessous : *Il porte par tout ses rayons & l'abondance* ; le tout estoit orné de Trophées d'armes mêlez de flammes & de festons. Le tout produisoit un éclat aussi éblouissant que celui du Soleil , à cause de cinquante flambeaux allumez , qui estoient derriere , & dont l'éclat rejaillissoit jusques sur le Palais auprès duquel on avoit placé ce Soleil. Ce Palais estoit illuminé par 200. flambeaux qui estoient aux fenestres. Mr de Paratte qui estoit à la teste de toute  
Février 1707. N

## 146 MÉRQUE

l'Assemblée qui se trouva en ce lieu, beut à la santé du Roy, qui fut portée au premier Consul. Ces santez furent suivies par des cris réitez de *Vive le Roy*. Toutes les Troupes descendirent ensuite en marchant en ordre, & M<sup>r</sup> de Paratte estant à leur teste, alla saluer toutes les Armes de la Famille Royale. Tous les Officiers & tous les Soldats burent en passant devant ces Armes. La Fontaine qui estoit au pied, fournit du vin jusqu'à minuit. Toutes les Dames, la Noblesse, & les Officiers entrèrent ensuite au

Palais, où l'on joua avant le  
 souper. Le jeu fini on se mit à  
 table, & M<sup>r</sup> de Paratte ayant  
 aussi-tost demandé à boire,  
 bût le premier à la santé de Sa  
 Majesté, qui fut accompagnée  
 de cris de *Vive le Roy*. Toutes  
 les Dames, tous les Officiers,  
 & toute la Noblesse en firent  
 de même, & l'on bût ensuite  
 les santez de Monseigneur, de  
 Monseigneur le Duc de Bour-  
 gogne, & de Monseigneur le  
 Duc de Bretagne, & l'on bût  
 en sortant de table à l'*heureux*  
*jour que Sa Majesté mariera*  
*Monseigneur le Duc de Breta-*

N ij

## 148. MERCURE

gne. Mr de Paratte commença ensuite le Bal avec Me son épouse. On ne peut rien ajouter à la magnificence de cette Feste , & à l'ordre qui y fut observé , & rien n'est égal à la la joye que les peuples du Comté de Nice ont marquée en cette occasion.

Madame de Lanmary , Abbessé de Ligneux , toujours attentive à tout ce qui peut prouver son zele pour la Maison Royale, vient encore d'en donner de nouvelles marques , en faisant chanter le *Te Deum* pour la naissance de Monsei-

## GALANT 149

gneur le Duc de Bretagne, dans l'Eglise de son Abbaye où s'est trouvée toute la Noblesse du voisinage, qu'elle y avoit fait inviter. Ces actions de grâces ont esté suivies de grandes réjouissances. Cette Abbessé est sœur de feu M<sup>r</sup> le Marquis de Lanmary, Grand Echançon de France, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, mort à l'Armée d'Italie le 26. Juillet 1702. extrêmement regretté. Il a laissé plusieurs enfans, dont l'aîné est M<sup>r</sup> le Marquis de Lanmary, grand Echançon de France, qui doit servir

N iij



# 150 **MERCURE**

la Campagne prochaine en  
qualité de Mousquetaire.

Vous sçavez que la Maison  
de Lanmary est une branche  
de celle de Beaupoil-Saint-Au-  
laire , qui a pour chef M<sup>r</sup> le  
Marquis de Saint-Aulaire, Lieu-  
tenant general au Gouverne-  
ment du haut & bas Limosin ,  
qui fut reçu à l'Academie Fran-  
çoise avec M<sup>r</sup> l'Abbé de Lou-  
vois le 23. du mois de Septem-  
bre dernier. M<sup>r</sup> l'Evêque de  
Tulles & M<sup>r</sup> le Commandeur  
de Saint-Aulaire, Secrétaire des  
Commandemens du Grand-  
Maître de Malte , sont freres

## **GALANT** 151

de M<sup>r</sup> le Marquis de Saint-Aulaire. M<sup>r</sup> le Comte de Saint-Aulaire son fils aîné, est Colonel du Regiment d'Anguien. Son second fils est mort au siege de Turin, où il commandoit le Regiment de Saint-Aulaire Infanterie, dont il estoit Colonel.

La Lettre qui suit vous apprendra les réjouïssances qui se sont faites à Pau, pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne.

N iijj

A Pau ce 2<sup>e</sup> Février.

*Vous vous interessez trop à tout ce qui regarde cette Ville, pour ne vous pas faire part de ce qui s'y vient de passer.*

*M<sup>r</sup> de Bertier, Premier President de ce Parlement, qui joint à sa bonne mine, des manieres affables & polies, qui luy gagnent les cœurs de tout le pays, a voulu donner une marque publique de son zele pour tout ce qui regarde le Roy & l'Etat. Tout le Parlement assista au Te Deum qui fut chanté hier matin à la Paroisse.*

III

Et à la fin duquel toute l'Artillerie du Chasteau fit plusieurs décharges. L'aprèsdinée tout le peuple de la campagne, attiré par le bruit de la Feste, s'estant joint à celuy de la Ville, alla ensuite chez Mr le Premier President, & ses Appartemens estant ouverts à tout le monde, la propreté en fut remarquée, & l'on y admira les Portraits du Roy & de la Famille Royale, qui sont des plus ressemblans. Les croisées de toutes les faces de la maison estoient garnies de deux rangs de fanaux, sur lesquels on avoit peint les Armes de France, de Bretagne & de Na-

## 154 MERCURE

varre ; ce qui devoit produire un spectacle aussi agréable que brillant dès que la nuit commenceroit à paroistre. Le grand Portail représentoit un Arc de Triomphe composé de Lauriers , au frontispice duquel on lisoit ces mots : A LA GLOIRE DU ROY ET DE SON AUGUSTE FAMILLE. Les Portraits du Roy & de Monseigneur le Dauphin estoient placez aux deux costez de cet Arc , dans lequel entre les colonnes , on avoit pratiqué des fontaines qui fournissoient une grande abondance de vin , & les chapiteaux de ces colonnes estoient chargez d'artifice.

Sur les quatre heures après midi, le Corps de Ville suivi de la Bourgeoisie sous les armes, après avoir allumé le feu de la Ville avec les ceremonies accoûtumées, se rendit en bon ordre de la Place Royale chez Mr le Premier President. Il trouva au milieu de la Cour une table couverte de toutes sortes de mets. La Bourgeoisie se mit sur deux rangs en bataille dans cette Cour. Pendant ce temps la Ville s'avança jusques dans l'Appartement de Mr le Premier President, où elle le trouva qui venoit au-devant d'elle. On descendit ensuite dans la Cour, où

# 156 MERCURE

en arrivant Mr le Premier President, le Maire & les principaux Officiers de Ville, s'estant arrestez au haut de la Table, burent debout à la santé du Roy au bruit des acclamations réitérées de Vive le Roy, que faisoit retentir le peuple, dont la cour & la rue estoient remplies; & au bruit de plusieurs décharges de mousqueterie que fit la Bourgeoisie. Ces décharges ne furent interrompuës que pour boire aussi à la santé du Roy. Les fontaines de vin fournissoient en même temps au peuple qui remplissoit la rue, dequoy renouveler la même santé. On distribua à ceux

qui estoient dans la cour une partie des mets qui couvroient la table, & l'on fit promener parmi eux un grand nombre de flacons de vin qui se trouverent vuides presque en même temps qu'ils furent entamez, ce qui donna un agréable spectacle. Le vin dont ces flacons estoient remplis, estoit de Jurançon, qui est aussi estimé en ce pays que celui de Champagne, auquel on prétend qu'il peut le disputer. Cependant on en distribua au peuple avec autant d'abondance que si ce vin avoit esté fort commun, & l'on auroit dit à voir la maniere dont on le prodiguoit, qu'il n'y



## 158 MERCURE

avoit qu'à en aller puiser dans le Gave ; c'est-à-dire dans la rivière.

Toute la Bourgeoise ayant ensuite défilé en faisant plusieurs décharges , revint plusieurs fois & fit de nouvelles décharges pour faire connoître que son zele n'avoit point de bornes pais qu'il s'étendoit au de-là de l'usage ordinaire. Pendant que ces choses se passoient l'Assemblée , qui se formoit de tout ce que la Robe & l'Epée fait voir icy de plus illustre , grossissoit dans les Appartemens dont Madame la Premiere Presidente faisoit les honneurs , avec le bon esprit & l'obligeante attention qui

engage tout le monde à en parler  
avantageusement, & qui fait  
qu'on s'assemble si volontiers chez  
elle. Les Dames remplissoient une  
partie des fenestres, & les filles  
assemblées dans l'Appartement de  
Mlle de Bertier, que vous ne pûtes  
mieux louer un jour qu'en disant  
quel formoit son mérite sur celui  
de Madame sa mere, occupoient  
l'autre costé des fenestres. Tout ce  
beau sexe, après avoir pris beau-  
coup de plaisir à tout ce qui s'étoit  
passé dans la Cour, quitta les fe-  
nestres, & fit plusieurs parties de  
jeu. Pendant que le plaisir du jeu  
l'occupoit, le Peuple dont les rues

estoyent remplies n'en prenoit pas moins à voir l'illumination qui dura jusques à quatre heures du matin ; cette illumination estoit accompagnée de celles de toute la Ville. Les parties du jeu estant finies on servit deux Tables pour les Dames de dix-huit couverts chacune , qui furent également remplies de tout ce que la saison avoit de plus rare , & quatre autres moindres pour les hommes , dont deux ou trois avoient à peine pûrent trouver place aux Tables des Dames. L'Artifice dont je vous ay déjà parlé, & qui accompagnoit l'Arc de Triomphe joüa alors avec

*beaucoup de succès ; & on choisit  
 ce temps-là à toutes les Tables pour  
 boire les santez du Roy, de Mon-  
 seigneur, de Monseigneur le Duc  
 de Bretagne, & des autres Prin-  
 ces de la Famille Royale, ce que  
 l'on fit avec une joye aussi gran-  
 de que respectueuse. Il y avoit  
 au fruit une prodigieuse quantité  
 de confitures seiches qui fut dis-  
 tribuée au Peuple qui se trouva  
 dans la Salle, & dont la foule  
 estoit si grande que les Tables ne  
 furent servies qu'avec beaucoup  
 de peine ; cependant chacun eut  
 part à ces confitures, Mr le Pre-  
 mier President & Me la Pre-*

Février 1707.

O

162 **MERCOURE**

miere Presidente n'ayant pas voulu que l'on remportast la moindre chose. Les Violons qui avoient commencé à jouer lorsque l'on servit le fruit, continuerent après le souper, ensuite duquel il y eut un grand Bal où toutes les Dames estoient fort parées. Cette Feste dura jusqu'à 3. heures après minuit sans que la foule & le vin causassent aucun désordre, malgré la vivacité des gens du Pays qui ne servit qu'à en faire mieux briller le zele & l'esprit. Cette Feste continuë encore aujourd'huy par une Fontaine de vin qui coule depuis hier devant l'Hostel de

*Ville, & par un grand repas que la Ville a donné, après lequel la Bourgeoisie sous les armes, précédée par le Corps de Ville est retournée chez Mr le Premier President, où l'on a chanté des Airs à la louange du Roy & sur la naissance du nouveau Prince, ensuite de quoy l'on a fait encore une triple décharge de Mousqueterie, accompagnée de cris redoublez de VIVE LE ROY, & nostre Premier President, en buvant encore du bon vin de Furançon.*

*Je crois ne pouvoir mieux finir cet Article de réjouissances, que par l'Air que je vous*

O ij

# 164 **MERCURE**

envoie. Il est de Mr Carcau.

## **AIR NOUVEAU.**

*Le Ciel donne un Prince à la France ,*

*Les jeux, les ris, & les amours,  
Ont célébré sa naissance ;  
Phœbus, pour l'honorer, ramene  
les beaux jours ;*

*Nostre vin est bon à merveille :  
Ha que de plaisirs à la fois ;  
Chantons armez d'une boi-  
teille ,*

*La gloire & le bonheur de l'Em-  
pire François.*

165

stif-

nfei-

, on

de

ton

au-

des

tin-

de

vert

on-

de

: le

de

ille

de

ar-





en voy

A

Le Ci

Les

Ont

Phœba

No

Ha qu

C

i

La glo

p

Pendant qu'on se réjouissoit de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, on pleuroit dans la Maison de Boufflers la mort d'un rejetton de cette illustre race, qui auroit pû faire un jour un des ornemens de la Cour du Prince nouveau-né. C'est celle de Mre Louis-François Gombert de Boufflers, Comte de Ponches, qui est decédé à l'âge de six ans. Il estoit fils de Mr le Maréchal de Boufflers & de Dame N... de Gramont, fille de Mr le Maréchal Duc de Gramont & de Marie - Char-

lotte de Castelnau , fille de Jacques Maréchal de France. Je vous ay parlé plusieurs fois de la Maison de Boufflers , & je ne puis rien vous en dire de nouveau qu'en remontant dans les siècles les plus reculez. Le Cartulaire de l'Abbaye Saint André-aux Bois , près de Montreüil , & les Chartes de Saint Aubert de Cambray , parlent des liberalitez faites à ces Eglises par Enguerrand de Morlay & par Guy son fils aîné. Cet Enguerrand & ce Guy vivoient en 1151. Ce dernier épousa Matilde de Campigneules ,

dont il eut Guillaume , Seigneur de Campigneules , qui fut surnommé *le Triste*. Celuy-cy fit le voyage de la Terre-Sainte sur la fin de ses jours , & il fut pere d'Henry Seigneur de Boufflers , qui se maria environ l'an 1235. avec Elisabeth de Campigneules , dont il eut Guillaume Seigneur de Boufflers , qui en 1266. accompagna Charles d'Anjou frere du Roy Saint Louis , à la Conquête des Royaumes de Naples & de Sicile ; ce Seigneur se distingua beaucoup à la bataille qui fut donnée par

## 168 MERCURE

le Duc d'Anjou contre Mainfroy qui disputoit ces deux Couronnes. Guillaume eut plusieurs differens en 1275. avec Dreux d'Amiens, S<sup>r</sup> de Vinia-cour. Il épousa la fille du Seigneur de Thiembronne, de la maison de Bournel, dont il eut Pierre I. du nom, S<sup>r</sup> de Boufflers, qui fut du nombre des Chevaliers que le Roy Philippe le Bel envoya en Guyenne pour en chasser les Anglois.

Dame Anne de la Grange, veuve de M<sup>re</sup> Louis de Buade, Comte de Frontenac, Gouverneur & Lieutenant general de  
la

la nouvelle France, est morte  
 en cette Ville. Elle avoit esté  
 Dame d'Honneur de feuë S.  
 Altesse Royale Mademoiselle,  
 & elle avoit eu beaucoup de  
 part aux bonnes graces de cet-  
 te Princesse. M<sup>e</sup> de Frontenac  
 avoit l'honneur d'appartenir à  
 la Reine Douairiere de Polo-  
 gne, & elle sorroit de la même  
 tige que cette Princesse ; elle  
 estoit aussi alliée de fort  
 près à la Maison de Beauvil-  
 lier, parce que Jacqueline he-  
 ritiere d'une branche de la  
 maison de la Grange, épousa  
 Honorat de Beauviller, Comte

*Février 1707. P*

## 170 MERCURE

de Saint Aignan , pere de feu  
M<sup>r</sup> le Duc de Saint Aignan.  
Jacqueline de la Grange estoit  
cousine germaine de l'ayeul du  
pere de la Reine de Pologne ;  
de sorte que M<sup>rs</sup> les Ducs de  
Beauvillier & de Saint Aignan  
petits-fils de Jacqueline de la  
Grange , sont cousins au qua-  
trième degré de cette Princesse.  
Je fais cette remarque , parce  
que M<sup>r</sup> de Frontenac estoit  
cousine au même degré de cet-  
te Princesse. La maison de la  
Grange est originaire du Berry ;  
elle a produit François II. du  
nom , Maréchal de France ,

pere de Jacqueline dont je viens de parler ; il estoit l'aîné de sa maison & frere d'Antoine , bisayeul de la Reine Douairiere de Pologne , & qui fit la branche d'Arquien. Mr le Comte de Frontenac estoit d'une des meilleures maisons du Royaume. Il avoit fait bâtir dans le Nouvelle France à *Cataracoui* , ou comme d'autres disent *Kataracoui* , le Fort qui porte son nom ; & qui est situé à l'entrée du Lac *Ontario* en y arrivant du costé de Montreal. Il paroist estre au 44<sup>e</sup> degré de latitude au Nord. Mr de



## 172 **MERCURE**

Frontenac avoit fait son plus long séjour dans ce lieu. Sa bonne conduite luy avoit attiré la confiance & l'amour de la plus grande partie des Américains, qui le regardoient tous comme leur pere & comme leur Protecteur. C'est à l'ayeul de feu Mr de Frontenac qu'Anroine Buccupaduli, Romain de nation, & qui vivoit sur la fin du seizième siècle, dédia un Recueil de Lettres, qui luy avoient esté écrites pendant qu'il estoit Secrétaire des Brefs Apostoliques, sous le Pontificat de Gregoire XIII. *Janus*

Nicyus Erytræus en parle dans ses éloges des Hommes illustres. La maison de Buade est connue dans le Royaume depuis plus de trois siècles. Elle y estoit dans une grande considération sous le règne de Philippe de Valois. Ce Monarque fit de grands biens à un Seigneur de Buade, qu'il honora de sa confiance; il le chargea même de quelques négociations secrètes, dont il s'acquitta avec beaucoup de succès.

Mr le Comté de Frontenac estoit civil, honneste, obli-

P iij

## 174 MERCURE

geant ; il estimoit fort les gens de Lettres , & il avoit acquis plusieurs belles connoissances. Il avoit le goust fin sur les ouvrages d'esprit , & lors qu'il estoit en France on déferoit fort au jugement qu'il portoit sur les Pieces de Theatre. M<sup>e</sup> la Comtesse de Frontenac estoit belle , bien faite , & elle avoit des manieres engageantes qui luy attiroient beaucoup d'amis.

Il s'est répandu un projet de Medaille à la gloire du Roy de Suede qui fait grand bruit dans le monde , & le nombre des copies qui en coure par

tout est prodigieux , puisque  
tous ceux qui l'ont entendu  
lire ou reciter , se sont aussi tost  
donnez la peine de le copier.

Le voicy :

MARS SINE VENERE.

ALEXANDER SINE VINO.

CÆSAR SINE AMBITIONE.

TIBERIUS SINE DOLO.

REX VICTOR SINE ARRO-  
GANTIA.

Le Portrait du Roy de Suede  
doit estre dans la face droite  
de cette Medaille , & ce que  
vous venez de lire doit remplir  
tout le revers. On fait connoî-  
tre par là que Sa Majesté Suc-

P iij

# 176 MERCURE

doise a toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un grand Monarque.

Que c'est un Mars qui n'est point épris d'une Venus, & que l'amour ne l'empêchera jamais de courir à la gloire.

Qu'il est aussi brave qu'Alexandre ; mais que le vin ne luy fera jamais rien faire d'indigne de son rang.

Qu'il ressemble à Cesar dans tout ce qui regarde la belle gloire ; mais que l'ambition ne le devore point, comme elle a fait le cœur de cet Empereur.

Qu'il est aussi habile Politique

*que Tybere ; mais qu'il a plus de droiture que luy, & que ce n'est point par la fraude qu'il vient à bout de ses desseins,*

*Enfin que ce Monarque est toujours le même, & que ses victoires ne l'enorgueillissent point.*

*Je vous laisse faire vos reflexions. Cependant je vous diray qu'il est impossible que ce qui est généralement admiré par le public, ne merite quelque estime.*

*Je ne puis m'empêcher d'ajouter encore icy que si le Roy de Suedc merite dans un âge aussi peu avancé toutes les*

## 178 MERCURE

louanges qui luy sont données, il doit estre un jour regardé comme un prodige dont on aura vû peu de semblables. On n'en doit pas douter, puisqu'un des plus grands Monarques de la terre qui s'est toujourns fait une gloire de rendre justice à tout le monde, dit il n'y a pas long-temps en parlant de ce Prince, qu'un *Monarque* qui mourroit à son âge & qui auroit fait d'aussi grandes choses que luy, mourroit aussi glorieux qu'un Souverain qui auroit vécu cent ans, & qui pendant toute sa vie au-

*roit travaillé pour acquérir de la gloire.*

M<sup>r</sup> l'Evêque de Toul ayant esté nommé il y a quelque temps à l'Evêché de Meaux , le Chapitre de Toul ayant toujours esté fortement attaché à ce Prelat , & ne pouvant l'oublier , luy a écrit la Lettre suivante au commencement de cette année.

## **MONSEIGNEUR ,**

*Les tres-humbles devoirs que nous vous rendons au commencement de cette année , ont pour*



# 180 MERCURE

principe la tres-respectueuse veneration que nous conservons pour vous dans le triste souvenir de vous avoir eu pour nostre Chef & nostre Pasteur , pendant tant d'années. Vostre translation Monseigneur , qui a rompu les liens sacrez qui vous attachoient à nôtre Eglise , ne sçauroit rompre ceux que vôtre extreme bonté pour nous, & nos respects infinis pour vous, ont formez : Nous revererons éternellement vostre merite incomparable , & cette tendresse paternelle qui vous a porté à vivre avec nous , comme si vous aviez esté un de nous , & nous sommes

# **GALANT** 181

persuadez Monseigneur, que vous porterez toujours dans vostre sein une Compagnie que vous avez toujours honorée de vôtre affection & de vostre amitié. C'est la seule consolation qui nous reste, Monseigneur, dans la perte que nous avons faite lors que vous nous avez quittez. Et c'est dans ces sentimens que nous vous souhaitons une sainte & heureuse année, dans laquelle nous prions le Seigneur de vous combler de ses benedictions les plus precieuses; donnez-nous la vôtre, Monseigneur, & agréez toujours le profond &

# 182 **MERCURE**

*invariable respect avec lequel  
nous sommes ,*

**MONSEIGNEUR,**

Vos tres-humbles & tres-  
obéissans serviteurs , Les  
Doyen, Chanoines & Cha-  
pitre de l'Eglise Cathedrale  
de Toul. **JO BAL DE PA-  
GNI** , President du Cha-  
pitre. **D'ARBAMONTE** ,  
Secretaire.

Sa Majesté a donné la Lieu-  
tenance de Roy du bas Poitou  
au fils du second lit de Mr le  
Marquis de Villette , âgé seule-  
ment de neuf ans , sur la démif-  
sion qui luy en a esté faite par  
Mr son pere. Il a esté présenté

à Sa Majesté, qui luy a dit qu'elle avoit esté bien aise de trouver cette occasion de faire plaisir à son pere, & qu'elle esperoit qu'il seroit l'heritier de sa valeur, & de celle de ses Ayeux.

L'Extrait que je vous envoie d'une Lettre de Dunkerque, merite moins d'attention à cause des prises dont il y est parlé, quoy qu'assez considerables, qu'à cause de l'intrepide valeur des François, dont il fait voir un bel exemple. Il est vray qu'ils n'ont jamais esté épouvantez par le nombre, & que s'ils n'ont pas toujours esté heureux, leur malheur ne doit pas

## 184 MERCURE

estre imputé à leur peu de courage.

A Dunkerque ce 7. Février.

*Mr de Combrucgne , commandant la Driade , fut rencontré par trois Flessingois , l'un de 28. & les deux autres de 20. canons. Il se battit contre tous les trois pendant six heures , soutint un abordage , eut son grand mast coupé , & se retira ensuite malgré eux , après leur avoir tué ou blessé plus de 120 hommes. Il est revenu à Dunkerque diminué de 45. hommes tuez ou blessez , plus de morts que d'autres. Il se prepare à retourner. Cette action a fait du bruit & les*

## **GALANT** 185

*femmes se sont revoltées à Flessingue , disant qu'on menoit leurs maris à la boucherie. Les Hollandois pour diminuer le merite de cette action , ont dit qu'il estoit venu deux Vaisseaux au secours de Combreugne ; mais cela n'est point. Les deux Glazon , l'aîné montant la Syrene de 28. canons , & le cadet un autre petit Vaisseau , ont amené icy cet apresdinée Dimanche 6. une jolie Fregate Hollandoise , montée de seize canons percée pour vingt-deux , venant de Ligourne pour Angleterre , chargée d'huile , de raisins , de ris , &c. avec une*

Février 1707. Q

## 186 MERCURE

partie de foye estimée trente mille écus. On doit remarquer sur tout dans cet Exttait, la révolte des femmes à Eleffingue, en difant que l'on menoit leurs maris à la boucherie. Rien ne prouve mieux la grande perte que les Ennemis ont faite, & rien n'est plus glorieux aux François, puisqu'il est constant qu'ils étoient beaucoup inferieurs en nombre.

Mr l'Abbé de Saumery, Chanoine de l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, est mort âgé de dix huit ans. Il estoit fils de

Mr le Comte de Saumery ,  
 Lieutenant de Roy de Chambor ,  
 neveu de Mr le Marquis  
 de Saumery , cy-devant Sous-  
 gouverneur de Messieurs  
 les Princes , & Gouverneur de  
 Chambor en survivance de Mr  
 de Saumery son pere , qui avoit  
 épousé Dame N. . . . Charron  
 de Menars , sœur de Mr le Pre-  
 sident de Menars , & de feuë  
 M<sup>e</sup> Colbert. La maison de Sau-  
 mery descend d'un Officier de  
 réputation , nommé le Capi-  
 taine *Johanne* , qui passa en  
 France lors qu'Henry Roy de  
 Navarre y vint recueillir la suc-

Qij



cession d'Henry III. Roy de France. Ce Prince contribua par ses soins au mariage du Capitaine *Johanne* avec l'heritiere de Saumery dans le Blefois. Cet Officier tiroit son origine des Seigneurs de la Carra en Bearn.

Son Canonikat a esté donné par Monsieur le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, à Mr l'Abbé d'Orsanne, Docteur de Sorbonne, & Vicegerent de l'Officialité. Il est frere du Lieutenant general d'Yssoudun en Berry. Il a demeuré plusieurs années dans le Seminaire de S. Magloire, d'où Mr

L'Evêque de Châlons le tira pour le faire son grand-Vicaire. Ce Prelat en ayant connu le merite, le donna à Monsieur le Cardinal son frere.

M<sup>re</sup> Philibert, Comte de Gramont, Chevalier des Ordres du Roy, cy-devant Gouverneur de la Rochelle, & Pais d'Aulnix, est mort âgé de 86. ans. Il laisse deux filles de Dame Isabelle Hamilton son épouse, qui sont M<sup>re</sup> la Comtesse Staf-fort & M<sup>re</sup> l'Abbesse de Poussay. M<sup>r</sup> le Comte de Gramont n'estoit pas moins distingué par son esprit & par les marques

## 190 MERCURE

qu'il avoit données en plusieurs occasions de sa valeur , que par sa haute naissance. Il s'estoit distingué au siege de Trin en 1643. au combat de Fribourg en 1644. & à la bataille de Lens en 1648. Il estoit frere de feu Mr le Maréchal de Gramont, pere du Duc de ce nom ; & il estoit forti du mariage d'Antoine de Gramont II. du nom , Comte de Gramont , de Guiche , & de Louvigny , Souverain de Bidache , Chevalier des Ordres du Roy , Viceroy de Navarre & Gouverneur de Bayonne ; & de

Claudine de Montmorency ,  
tante de feu Mr le Maréchal  
de Luxembourg , fille de Louis  
S<sup>r</sup> de Bouteville , & de Char-  
lotte Comtesse de Lusse. M<sup>r</sup> le  
Comte de Gramont eut de  
cette Dame, qu'il avoit épousée  
en secondes nœces , Henry  
Comte de Thoulangeon, Lieu-  
tenant de Roy de Navarre , M<sup>r</sup>  
le Comte de Gramont qui vient  
de mourir, Susanne - Charlotte  
femme de Henry Mitte , Mar-  
quis de Saint-Chaumont ; An-  
ne-Louise , mariée à Isaac de  
Pas , Marquis de Feuquieres ,  
Lieutenant general des Armées

## 192 **MERCURE**

du Roy, Conseiller d'Etat d'épée, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Verdun, & Ambassadeur en Suede, &c. mort au mois de Decembre 1666. & Françoise-Marguerite, épouse de Philippes Marquis de Leon en Bearn. Feu Mr le Comte de Gramont, que le Roy avoit honoré d'un Brevet de Duc peu de temps avant sa mort, avoit eu de Louise de Roquelaure sa premiere femme, & fille du Maréchal de ce nom, feu Mr le Maréchal de Gramont. Antoine de Gramont rendit de grands services

ces aux Rois Henry le Grand  
& Louis le Juste son fils ; il  
avoit pour pere Philibert Com-  
te Gramont & de Thoulon-  
geon , qui mourut au siege de  
la Fere en 1580. âgé de vingt-  
huit ans , & pour mere Diane ,  
dite Corisande d'Andoinsoi ,  
Comtesse de Louvigni , fille  
unique de Paul , Vicomte de  
Louvigni & S<sup>r</sup> de Lescar. Il  
estoit aussi frere de Catherine  
de Gramont femme de Fran-  
çois de Caumont , Comte de  
Lauzun. Philibert estoit fils  
d'Antoine d'Aure, dit de Gra-  
mont I. du nom, qui fut sub-

*Février 1707. R*

## 194 MERCURE

situé au Nom & Armes de Gramont, & qui estoit fils de Menaud d'Aure, Vicomte d'Alster, qui estoit fils de Jean I. du nom, & de Jeanne de Foix. Menaud d'Aure, Claire de Gramont heritiere de cette Maison, & niece de Gabriel, Cardinal de Gramont, Evêque de Tarbes. Blanche Reine de Navarre, fille aînée de Charles III. Roy de Navarre épousa en secondes noces Jean II. Roy d'Arragon, dont elle eut un fils nommé Charles. Cette Reine estant morte en 1441. le Prince son fils demanda le

Royaume, que son père luy refusa; ce qui donna lieu à une longue guerre; où les maisons de Gramont & de Beaumont prirent beaucoup de part. M<sup>re</sup> la Comtesse de Gramont veuve du Comte qui vient de mourir a esté Dame du Palais de la feuë Reine. C'est une Dame d'une grande vertu; d'un mérite generalement reconnu, & dont la conduite peut estre proposée pour exemple.

Je dois ajoûter icy que l'esprit brillant & agreable de feu Mr le Comte de Gramont, répondoit à ce que je vous en ay

R ij



dit au commencement de cet Article.

M<sup>re</sup> Antoine du Chasteau, Seigneur de la Barre, Capitaine au Regiment des Gardes Françaises, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, est mort âgé de 76. ans. Il avoit porté les armes toute sa vie, & il avoit toujours servi le Roy avec beaucoup de zèle & d'application. Il estoit d'une famille qui a donné plusieurs Officiers de distinction. Son pere avoit servi pendant la plus grande partie de sa vie, & son

ayeul avoit long-temps porté les armes pour le service du feu Roy Louis le Juste. Cette famille estoit déjà connue en France sur la fin du regne de Henry III. Ce Prince avoit beaucoup d'estime pour un Officier de ce nom, qui estoit attaché à sa personne. Il luy donna en diverses occasions des marques particulières de sa confiance, & il le chargea de plusieurs négociations secretes en Allemagne, qui luy firent beaucoup d'honneur. Après la mort tragique du Roy Henry III. cet Officier s'attacha au party

R iij

## 198 **MERCURE**

du Roy Henry IV. & quelques efforts que fissent les Ligueurs pour l'attirer dans leur party, ils n'y purent réussir, & il demeura toujours fidele à son véritable Maître.

La Relation que vous allez lire est la plus ample & la plus circonstanciée de toutes celles qui ont paru icy des expéditions faites par M<sup>r</sup> le Comte de Villars, Chef d'Escadre, depuis son départ de Toulon.

*Nous mouillâmes au Port-Mahon avec l'Escadre, le premier jour de l'an environ sur les dix heures du matin. Ce même jour, Mr de la*



Fonquiere vint au Bord de ~~l'Escaut~~  
 Villars, & le pria de faire descen-  
 dre un détachement du Bataillon  
 de Mr de la Roche-Alard, pour  
 aller s'emparer d'une Bastide qui  
 pouvoit empêcher les Rebelles de  
 venir nous fusiller dans nos Vais-  
 seaux, les coups de fusils se croi-  
 sant d'une terre à l'autre, ce qui  
 fut fait l'apresmidy, & l'on s'em-  
 para de cette Bastide sans trouver  
 aucune resistance. On y laissa cin-  
 quante hommes pour la garder,  
 commandez par Mr le Chevalier  
 de Lansy. On fit sortir ce même  
 jour une garde avancée du grand  
 Fort pour courir aussi nos Vais-

R iiij

## 200 MERCURE

seaux de ce costé-là. Le lendemain  
2. à la pointe du jour, on apperçut  
du haut de nos masts qu'une gran-  
de quantité de Rebelles s'embar-  
quoient dans des bateaux à Ma-  
hon, & passoient de l'autre costé  
pour aller à la Bastide, où estoient  
nos cinquante hommes, & ils com-  
mencerent à les fusiller dès qu'il  
fut jour. Ils l'avoient envi-  
ronnée de toutes parts, & se glis-  
soient même jusqu'à la porte, à la  
faveur des murailles à hauteur  
d'homme, dont tout le pays est cou-  
pé, chaque particulier entourant  
son champ d'une pareille muraille,  
à cause de la quantité de pierre

qu'il y a dans le terrain ; mais l'on fit feu sur eux de nostre Bastide si à propos , qu'il en resta plusieurs de morts & de blessez sur la place , ce qui intimida tellement les autres qu'ils ne jugerent pas à propos de s'avancer davantage de si près. Ils se contenterent seulement de fusiller toujours la Bastide , d'où l'on ne leur rispoit qu'à propos , pour ménager les munitions. Ce même jour au matin , on fit un détachement pour aller relever nos gens de la Bastide à qui on n'avoit laissé que pour 24. heures de vivres , & à peu près pour autant de temps de munitions. Nos trou-

## 202 MERCURE

pes descenduës ayant marché quelque temps vers cette Bastide au nombre de cent cinquante hommes commandez par Mr de Septeme , qui jugea que son détachement estoit trop foible pour attaquer le nombre des Rebelles , qui parut fort supérieur au sien , outre qu'ils estoient retranchez derriere des murailles , se rembarqua avec son détachement. L'apresmidy on fit marcher le Bataillon entier du Chevalier de la Roche-Alard ; la Compagnie de Grenadiers de Mr de la Jonquiere ; & quelques Grenadiers Espagnols , qui après quelques escopetades de part & d'autre , re-

poussèrent les Rebelles & les chasserent fort loin au-delà de la Bastide, d'où l'on releva le détachement que l'on y avoit mis le jour d'au paravant, & l'on y en laissa un pareil nombre, commandé par Mr de Clancy. Ces coquins fuirent jusqu'à leurs batteaux, où ils se rembarquerent & retournerent à Mahon, d'où ils ne revinrent point pour inquieter la Bastide. Le 3. & le 4. l'on se prépara à marcher à Mahon, distant d'environ une lieue du Chasteau de S. Philippe, où depuis quelque temps le Bataillon de Mr de la Jonquiere estoit resserré. Nos Vais-



seaux ont fourni en Canonniers en Matelots & même en Officiers, tout ce que Dom Falgo, Gouverneur de l'Isle, a jugé à propos pour la sûreté de ces Forts, d'où l'on tira tous les Soldats que l'on pût pour former nostre petite Armée. Le 5. sur les quatre heures du matin Mr de la Jonquiere sortit du Fort pour marcher aux Rebelles avec les deux Bataillons de la Marine, un troisième formé d'Espagnols, de gens du Pays, de quelques Mayoraquins & de quelques Napolitains, étant convenu avec Mr de Villars que le Bataillon des Vaisseaux

commandé par *Mr de Valette*, ne descendroit à terre que quand nos troupes, parties du Fort, se seroient emparées de la Calle - Figuiera où les Rebelles avoient fait un retranchement sur le bord de la mer, & où l'on avoit projeté de débarquer deux pieces de canon de trente-six que nous devions mener pour faire brèche à Mahon. Les troupes marcherent fort lentement ayant avec elles deux pieces de canon de Campagne de quatre livres, qui étoient trainées par les Matelots des Vaisseaux, le Pays étant plein de hauts & bas de beaucoup de murailles & de ro-

## 206 MERCURE

chers, ce canon avançoit difficilement. Etant enfin parvenus à une grosse Bastide dont les Rebelles étoient maistres, & d'où ils faisoient un gros feu, la Compagnie des Grenadiers de Mr de la Jonquiere commandée par Mr de Gouyon, y marcha & l'enleva. Les Rebelles voyant que le gros ne suivoit point à cause que le canon ne pouvoit avancer, revinrent à cette Bastide, où ils surprirent nos Grenadiers en desordre occupez au pillage, qu'il est presque impossible d'empêcher en pareille occasion, & ils reprirent la Bastide que nos gens furent obligez d'abandonner

pour aller joindre le Corps. Ces Rebelles prirent la retraite de nos Grenadiers pour un grand avantage qu'ils remportoient sur nous, joint à ce que le Corps n'avançoit point, n'osant abandonner le canon; & ils vinrent sur nos troupes avec beaucoup d'insolence, le long de plusieurs murailles, paroissant avoir dessein de leur couper le costé du Fort. Mr de Villars impatient de voir que les troupes de Mr de la Jonquiere n'avançoient que fort lentement, n'attendit pas qu'elles fussent à la Calle-Figuere; il descendit à terre à la teste du Bataillon des Vaisseaux,

## 208 MERCURE

& marcha aux retranchemens  
 de ces Rebelles par la droite. Mr  
 de la Jonquiere luy envoya trois  
 fois des Officiers pour le prier de  
 venir le joindre à la gauche avec  
 ses troupes, afin de pouvoir char-  
 ger avec plus de force les Rebelles  
 qui s'avançoient toujours fort in-  
 solemment sur les siennes. Mr de  
 Villars ayant marché à la gauche  
 avec le Bataillon des Vaisseaux,  
 fit occuper une muraille pour ar-  
 rester les Rebelles, postez dans un  
 Pays couvert & coupé de mu-  
 railles vis-à-vis de la nostre, d'où  
 l'on fit un assez gros feu de part  
 & d'autre. Dans ce mesme temps

Mr de Villars & Mr de la Fournière, s'étant abouchez, prirent le party de renvoyer le canon qui ne faisoit que retarder la marche de nos troupes ; Mr de Villars distribua quelques pistoles aux Mayorquins pour les renvoyer au Fort. Dans le mesme temps Mrs de Grasse & de Soutmartin demanderent vingt Soldats à Mr de Villars pour aller prendre en flanc à la gauche une muraille derriere laquelle les Rebelles faisoient un fort grand feu. Il les leur accorda, & ils ébranlerent véritablement ces Rebelles, & firent crier en mesme temps, Vive le  
Février 1707. S

## 210 MERCURE

Roy, à leur vingt Soldats. Dans ce moment les deux Compagnies de Grenadiers de Gouryon & de Charron chargerent à la droite les Rebelles, jusqu'alors fort insolens, qui prirent la fuite, & ils les poursuivirent l'épée dans les reins jusqu'à la porte de Mahon, qu'on leur ferma avant qu'une grosse partie de ces Rebelles eussent pu y entrer, étant poursuivis de trop près; ils prirent le party de se sauver à la campagne. Tout le Bataillon des Vaisseaux étant sur la droite, fut le premier qui suivit les Grenadiers, & ils se rendirent maistres ensemble du Fauxbourg,

Toutes les autres troupes suivirent de près, & se vinrent mettre en bataille proche le Fauxbourg. Il y eut un Officier Espagnol tué à la porte mesme : Marandé, & plusieurs de nos Soldats furent bleffez dans le Fauxbourg, où tous nos gens devoient estre tuez, ce Fauxbourg étant enfilé par un Bastion & par les murailles de la Ville, d'où les Rebelles faisoient un fort grand feu. Cependant la maniere dont nos Grenadiers les avoient amenez dans leur Ville, les ayant intimidez, on y entendit crier quelque temps après, Vive Philippe quint. Mr de Villars

S ij



## 212 MERCURE

envoya dans ce temps-là un Tambour pour sommer la Place de se rendre dans le moment, sans quoy il feroit tous passer au fil de l'épée. La crainte les déterminâ à envoyer aussi-tost les Bayles du lieu demander pardon & la vie, se soumettant de la part de tous les Habitans de la Ville à l'obéissance du Roy Philippe. Ils demanderent aussi à Mr. de Villars de ne point faire entrer ses troupes ce soir-là dans la Ville; appréhendant que les Soldats, encore animez, ne fissent beaucoup de désordre pendant la nuit, ce qu'il leur accorda, faisant seulement garder tou-

tes les portes en dehors par ses Grenadiers. Il fit aussi occuper un Couvent de Cordeliers qui est une vraie Forteresse, & logea le reste des Troupes dans le Faux-bourg dont nos Grenadiers s'étoient rendus maistres en arrivant. Le lendemain 6<sup>e</sup>. toutes les Troupes entrèrent tambour battant dans la Ville, ou le Clergé chanta le Te Deum. Ce mesme jour les Bayles de Leor & de Port Fornelle vinrent se rendre à l'obeissance. Le 7. & le 8. On désarma tous les habitans de Mahon, & comme il ne restoit plus de toute l'Isle à venir à l'obeissance, que les gens

## 214 MARCURE

de Ciudadela , où s'étoient réfugiés tous les plus rebelles avec les Majorquins qui avoient esté envoyez pour la défense de l'Iste , ayant commission de l'Archiduc , Mr de la Jonquiere y marcha le 9. avec toutes les Troupes , à la reserve du Bataillon des Vaisseaux qui resta à la garde de Mahon , de Leor , & de Port Fornelle , esperant que l'approche de nos Troupes vers Ciudadela , pourroit intimider tous les peuples qui s'y étoient retirez , joint aux menaces qu'il leur envoya faire de ruiner tout le Pays s'il ne se rendoit à l'obeissance , ce qui reussit à merveille.

Ils envoyèrent trois jours après une capitulation à Mr de la Jonquiere qu'il signa, ne voulant point différer à entrer dans cette place, Ciudadela étant une Ville à huit bons Bastions, avec un chemin couvert, & 40. ou 50. pieces de canon en batterie. Les Rebelles estoient de leur propre aveu dans cette petite bataille deux mille cinq cent combattans, & nous n'étions que treize cens hommes.

J'ay crû devoir ajouter à la Relation que vous venez de lire, quoy que fort belle & fort étendue, quelques morceaux d'une autre Rela-

tion qui est aussi fort estimée ;  
 & qui parle plus au long de  
 quelques endroits qui sont dans  
 la première, de même que cer-  
 te première s'étend davanta-  
 ge sur beaucoup d'autres en-  
 droits.

*Nous arrivâmes icy le 1. Janvier  
 avec 3. Vaisseaux & 9. Tartanes  
 chargées de munitions de guerre &  
 de bouche ; sçavoir le Neptune  
 commandé par Mr. le Comte de  
 Villars Chef d'Escadre & nostre  
 Commandant ; le Parfait par Mr.  
 du Quesne Monnier ; & le Fen-  
 dant , par Mr. de Roquemador.  
 Nous avions un Bataillon de qua-  
 tre*

tre cens hommes de la Marine, commandé par Mr le Chevalier de la Roche-Atard. Nous trouvâmes Mr de la Fouquiere, qui commande aussi un Bataillon de la Marine de 400. hommes, qui estoit dans le Fort avec Don Diego Davilar, Gouverneur du Chasteau, Espagnol fort affidé pour Philippe V. avec sa garnison, qui estoit de trois cens cinquante hommes, tant Napolitains qu'Espagnols, & quelques Compagnies franches. Il estoit temps que nous arrivassions, la Garnison & le Bataillon de la Marine, n'osant sortir à la portée du fusil de la Place depuis le 19.

Février 1707. T

Octobre dernier, que toute l'Isle s'estoit revoltée, aussi bien que quelques Compagnies qu'ils avoient de Majorque qui venoient faire le coup de fusil aux palissades de la Place.

Deux heures après que les Rebelles eurent repoussé nos Troupes jusqu'au bord de la mer, Mr de Villars ordonna à Mr le Chevalier de la Roche-Alard de descendre à terre avec son Bataillon; une Compagnie de quarante Espagnols, & la Compagnie de Grenadiers de Mr de la Jonquiere, pour chasser les ennemis de leurs retranchemens. Mr le Chevalier

de la Roche-Alard estant à terre, sur les deux heures après midy, separa son Bataillon en trois pelotons, ayant mis à sa droite la Compagnie des Grenadiers de Monlezun & celle du Castelet, pour aller se joindre aux quarante Espagnols qui n'avoient pas débarqué au même endroit, & qui pouvoient estre coupez. Il mit à sa gauche 3. Compagnies, commandées par Mr de Simonnet, Colonel en second, & garda au centre 2. autres Compagnies de Grenadiers un peu sur la droite, afin dans cet ordre, de pouvoir prendre les Ennemis en flanc & à revers. La droi-

T ij



te où étoit Mrs de Montlezun  
ex de Castelet, essuya le premier  
feu à cause qu'ils avoient moins  
de chemin à faire que les autres,  
Et que Mr de Ponttevez la  
Garde, Aide-Major, que l'on  
avoit envoyé de ce costé-là, Et  
qui s'aperçut que les Espagno!s  
ralentissoient leur marche, avec  
raison, ne voyant pas nos troupes  
qui étoient cachées par des rideaux,  
fit presser ces deux Compagnies  
que les Ennemis attendirent à de-  
mi portée du fusil; mais les Es-  
pagnols Et les troupes du Roy  
donnerent avec tant de vigueur,  
que les Rebelles furent chassés de

leurs retranchemens , & qu'ils prirent la fuite vers Mahon. Ils perdirent dans cette action plus de soixante hommes & deux de leurs principaux Capitaines. Ils étoient quinze cens.

Le 7. on surprit cinq prisonniers , parmi lesquels il y avoit un Moine & un Medecin qui avoient deserté du Chasteau. Mr de Villars les envoya à Don Diego Davilar pour les punir , & faute de Boureau ils furent fusillez le lendemain 8. & ensuite exposez à une potence avec leurs habits. Cet exemple a fort étonné tous les peuples de l'Isle.

## 222 MERCURE

*Fornelle est un Fort à quatre Bastions qui a esté pris sans resistance par Don Falgo , Gouverneur de l'Isle , avec cent Espagnols.*

*Le 11. les troupes s'avancerent vers Ciudadela. Les Jirats vinrent à une grande lieue au devant demander grace. Mr de la Jonquiere les renvoya pour rassurer les esprits alarmez & seditieux, & quand on fut à un quart de lieue de la Ville ils ne voulurent y recevoir que deux cens Espagnols , disant que leurs Privileges ne leur permettoient pas de donner entrée dans leur Ville à aucunes troupes étran-*

gers. Mr de la Jonquiere y entra  
pourtant avec cent Grenadiers  
François pour sa Garde. Le reste  
des troupes fut dispersé dans des  
maisons de la Campagne.

Voicy les Articles de la Ca-  
pitulation de cette Place , qui  
furent demandez , & que Mr  
de la Jonquiere jugea à propos  
d'accorder.

## 224 MERCURE

ARTICLES DE LA CAPITULATION QUI SE SONT PASSEZ  
DE LA PART DE DON FRANCISCO NEL, GOUVERNEUR  
DES ARMES DE CIUDADELA, DES MAGNIFIQUES  
JURATS DE L'ISLE, &c. PEUPLES DE CETTE VILLE,  
LE 11. JANVIER 1707.  
POUR SE SOUMETTRE A  
L'OBEISSANCE DE PHILIPPES V. NOSTRE ROY,  
QUE DIEU GARDE.

### ARTICLE I.

*Avant que de prester serment  
de fidelité à Philippe V. il sera*

permis audit Sieur Neb de passer à Majorque avec tous les Soldats Majorquains, les Deserteurs du Chasteau de S. Philippes pour s'en aller à leur Patrie, aussi-bien que les Napolitains, Espagnols & tous autres qui ont deserté dudit Chasteau, & s'il y a quelqu'un qui venille retourner dans sa Compagnie, qu'on le recevra comme auparavant sans le chastier, les assurant qu'ils ne seront point pris par aucun Bastiment François jusqu'à ce qu'ils soient arrivez à Majorque.

## II.

Que l'on accordera un pardon

## 226 MERCURE

general à tous ceux de Ciudadela, quoy qu'ils soient prisonniers en quelqu'endroit que ce soit de l'Isle.

### III.

Qu'ils seront maintenus dans tous leurs privileges, &c. autres graces accordées par Philippes V. & ses Prédecesseurs, dont ils ont joiüy jusqu'au 19. Octobre de l'an passé 1706. que survint la fourberie commencée par Jean Michel Saura.

### IV.

Que tous les Habitans de la Ville de Ciudadela & de sa dépendance, ne seront point desarmez, au contraire qu'ils seront

*maintenus avec leurs armes pour leur deffence.*

## V.

*Que l'on ne recevra aucunes troupes ni Chefs qui ne soient Espagnols & à la solde de Philippes V.*

## VI.

*Que l'on ne pourra faire aucunes levées de Soldats sans le consentement des Jurats de Ciudadela.*

## VII.

*Qu'il sera permis aux Habitans de Ciudadela de sortir de l'Isle pendant le temps de six mois, & d'emporter avec eux leurs biens.*



## 228 MERCURE

Et à ceux qui sont dehors de l'Isle, comme Patrons & Mariniers, d'y revenir & de rentrer dans leurs biens pendant ledit temps, excepté Saura, le Chef de l'horreur, dans laquelle nous nous trouvons, son frere Gabriel, & ceux qui seront convaincus d'avoir esté de sa compagnie.

### VIII.

Que tous ceux qui jouïssent d'emplois ou dignitez tant Royales, universelles, politiques que Militaires, seront conservez dans le mesme rang & avec les mesmes appointemens, comme auparavant, cela s'entend sous le bon plaisir de Philippe quint.

**IX.**

*Que tous les Creanciers de Jean-Michel Saura & de son frere Gabriel , seront payez avant que leurs biens soient confisquezz.*

**X.**

*Que l'on ne sera obligé de payer aucune somme pour raison des Cloches , Artillerie & autres Meubles de ladite Ciudadela , & que tout demeurera à qui il appartenoit auparavant.*

**XI.**

*Que tous les Ecclesiastiques qui se trouvent dans Ciudadela peuvent en sortir pour aller où ils voudront.*

*Que l'on rende la liberté au Capitaine François Thomas, aux Subalternes & aux Soldats Majorquains qui se trouvent prisonniers qui étoient sous le commandement de François Nel qui s'embarqueront avec les autres.*

Il paroist depuis un mois, un Manifeste que Mr de Langallerie dit avoir fait luy-mesme; mais il auroit beaucoup mieux fait de ne point écrire, puisque ceux qui ne sont pas bien informez de son affaire, auroient pû croire qu'elle n'au-

roit pas esté aussi mauvaise qu'elle l'est en effet. Ce Manifeste , loin de servir à sa justification , fait connoître qu'il est veritablement coupable , puisqu'il n'y parle de rien moins que des choses dont il a esté accusé. Il bat beaucoup de Pays , & il croit qu'en attirant dans son party tous ceux à qui il donne des loüanges , & dont il fait des Histoires à plaisir qui n'ont aucun rapport à la sienne , il ébloüyra le Public , & se fera autant de Partisans que ceux dont il parle ont de parens & d'amis ; mais enfin il

## 232 MERCURE

est évident , & personne n'en peut disconvenir ; que tout ce qu'il dit est étranger à la cause, dont on auroit bien de la peine à trouver une ligne dans son Manifeste , ce qu'il en dit ne s'étendant pas jusques-là , & j'ay même vû des gens qui après avoir lû & relû ce Manifeste ont demandé de quoy il étoit accusé , ou plustot où étoient les endroits par où il prétendoit se justifier, lorsqu'il cherche à justifier les autres pour grossir son Manifeste , qu'il n'auroit pû faire sans cela puisqu'il n'y dit rien qui re-

garde le sujet de son accusation. On voit beaucoup de venin répandu dans ce Manifeste, des portraits satyriques sur des choses qui sont étrangères à son sujet, ou du moins qui ne regardent que fort indirectement le crime dont il est accusé, & la plus grande partie de son Manifeste consiste dans les soins qu'il se donne, & dans les choses qu'il prétend avoir ramassées & conciliées pour prouver qu'on l'a voulu arrêter. Cependant il ne rapporte aucune preuve solide & constante ; mais seulement des

*Février 1707.*

V

## 234 MERCURE

choses dont ceux qui par des raisons particuliers auroient du penchant à le croire , pourroient tirer quelques inductions ; mais des inductions ne sont pas toujours des veritez , & il s'est trouvé quelquesfois que des choses qui avoient plus d'apparance de verité que la verité mesme , n'étoient pas toujours veritables. Il paroist par toutes ces choses , ou que Mr de Langallerie craignoit veritablement d'estre arresté , ou qu'il vouloit qu'il parust qu'il eust de justes sujets de le craindre , afin de faire connoî-

tre qu'il avoit eu raison de fuir, rien ne pouvant autoriser l'énormité d'un crime pareil à celui de se déclarer contre son Souverain, & de porter les armes contre luy en travaillant à la destruction de sa Patrie. Il résulte de tout cela, & personne n'en peut disconvenir, ny alleguer aucune bonne raison contraire; il résulte, dis-je de tout cela, que si Mr de Langallerie s'étoit senty innocent, loin de prendre tant de précautions pour éviter d'estre arresté, & de marquer une si grande crainte de l'estre, il

V ij



## 236 MERCURE

seroit venu se justifier à la Cour, ce qu'il a toujours refusé de faire, donnant à connoître par là qu'il luy étoit impossible de se justifier. Je dois ajouter que les grandes louanges qu'il donne luy-mesme à sa valeur dans tout son Manifeste, & qu'il se fait donner par d'autres, & l'éloge qu'il fait & qu'il fait faire de ses services, auroient parlé pour luy, & que pour peu que sa foiblesse eust eu part à son crime & que l'on eust remarqué qu'il s'y étoit trouvé engagé par des conjonctures qui empêchent de raisonner

quand de certains besoins parlant, toute la Cour luy auroit rendu les bras, & ses services & sa valeur auroient fait fermer les yeux sur beaucoup de choses; mais il a bien connu qu'il étoit trop criminel pour que cela arrivast, & il a cru que les convictions que l'on avoit contre luy, étoient trop fortes, de maniere qu'il a mieux aimé achever de convaincre le public de la verité des choses dont on l'accusoit, que de risquer d'être puny en se livrant luy-mesme, un homme de son caractere n'étant pas homme à avouer

## 238. MERCURE

son crime , & encore moins à faire des soumissions en demandant excuse. Voicy le fait dont il s'agit.

Toute l'Armée d'Italie sçait , & je n'en parle qu'après en avoir esté informé d'une manière à n'en pouvoir douter ; qu'il a pris au Roy une somme de soixante mille livres qui luy avoit esté remise pour S. M. dans la Principauté de Masse , & dans la Garfagnane. Il estoit du devoir de ceux qui ont le maniement des affaires du Roy de luy en demander compte, & c'estoit paroistre d'intelligence

avec luy, & se rendre son complice que de ne le pas faire. Il l'a trouvé fort mauvais, & il a cru qu'en faveur de ses longs services, quoy qu'ils n'ayent pas esté tous heureux, on devoit fermer les yeux sur un pareil procédé, quoy qu'il fust des plus hardis, & qu'il fust tres-dangereux de l'autoriser, à cause des consequences. D'ailleurs le fait estoit si constant & si connu, qu'il n'étoit pas possible que l'on crût qu'il n'étoit pas scû, si on avoit feint de l'ignorer, de sorte que M<sup>r</sup> de Langallerie étoit bien

## 240 MERCURE

persuadé que s'il cherchoit à se justifier, ses raisons seroient si foibles & si peu vray-semblables, qu'il feroit par ses défenses encore mieux connoître des veritez qu'il ne pouvoit cacher. Il faut qu'elles soient bien évidentes, puisque tous les jours on donne un si bon tour à de mauvaises causes, que ceux qui les écoutent les croient bonnes, jusqu'à ce que les Avocats des adverses parties aient parlé; mais n'ayant rien trouvé dans la sienne à quoy il pût donner quelque lueur de justice, il a mieux aimé

mé n'en rien dire du tout , & faire rouler son Manifeste sur toutes les choses dont je viens de vous parler , & dont la plupart ne regardent pas sa cause , & il a cru qu'il suffisoit qu'on répandist dans le monde qu'il avoit fait un beau Manifeste , & qu'il eust diverti le Lecteur en quelques endroits , pour faire croire qu'il estoit justifié , & qu'on l'avoit injustement calomnié pour avoir des prétextes qui pussent autoriser les persecutions qu'il allegue ; mais par malheur pour luy ces prétendus persecuteurs ont un ca-

*Février 1707.*

X

## 242 **MERCURE**

ractere bien éloigné de celui qu'il leur donne. Leur douceur , & leurs manieres obligantes sont generalement reconnues , & ils n'ont pas besoin d'estre justifiez. Ils ne sont point rivaux de gloire de Mr de Langallerie. Ils ne font rien d'eux-mêmes dans des faits pareils à ceux dont il s'agit , & desquels ils ne sont que Rapporteurs , & il leur importe que l'Etat ait de grands Capitaines & de les conserver quand il en a , puisque tout roulant sur eux , on veut souvent sans raison les rendre responsables des

choses auxquelles ils n'ont aucune part, l'employ de combattre estant tout different de celui qu'ils remplissent. Peut-estre que s'ils se trouvoient les armes à la main ils les manieroient aussi-bien que leur plume, & nous avons vû depuis vingt-deux ans un de leurs Confreres faire trembler une fiere Republique, & luy donner la loy, en obligeant ceux qui la representoient de sortir de leur Etat pour aller implorer la clemence d'un Monarque qui n'a point de pareil. C'est pourquoy on ne doit pas

X ij



## 244 MERCURE

s'étonner si l'on a vû sous son regne des choses dont les regnes les plus florissans ne fournissent aucun exemple dans tous les Etats du monde.

La Relation que vous allez lire est d'un Officier qui a accompagné la Princesse, à l'occasion du mariage de laquelle il rapporte toutes les Fêtes qui se sont faites. Il en rend compte à sa Souveraine qui l'a envoyée en France à une grande Princesse, dont je la tiens.

RELATION,

ENTRÉES,

FESTES ROYALES, 1706.

A l'Auguste Princesse Palatine,  
Electrice de Brunswick  
& Lunebourg.

*P*OUR satisfaire aux ordres de  
vostre Altesse Electorale, je com-  
menceray cette relation de la Ville  
de Magdebourg. S. A. R. y arriva sur  
le midy, & trouva à un quart de  
lieue de la Ville, 44. Carrosses à six  
Chevaux, & beaucoup de Gentils-  
hommes du Pays à Cheval, magni-

X iij

## 246 MERCURE

fiquement habillez , ayant à leur  
reste un grand nombre de Chasseurs.  
Elle entra dans la Ville avec tout  
ce cortège. Son Altesse Royale fut  
conduite au Palais Royal au bruit  
du canon & de la Mousquetterie tant  
de la Bourgeoisie que des Troupes ,  
qui bordoient les rues depuis la porte  
de la Ville jusqu'au Palais. Toutes  
les Dames de la Ville estoient sur le  
Perron & eurent l'honneur de saluer  
Son Altesse Royale à la descente de  
son Carosse. Elle monta ensuite dans  
son Appartement, où Mr le General  
de Finck luy presenta Mr le Doyen &  
la reste des Chanoines , & le Corps  
de la Noblesse , qui complimente-  
rent Son Altesse Royale sur son heu-  
reuse arrivée. Elle y dina , & les  
Principaux du Pays eurent l'honneur  
d'estre admis à sa Table. On feroit

en mesme temps huit grandes Tables pour la Noblesse. Ce repas fut accompagné d'une fort belle Musique. Son Altesse Royale, estant sortie de Table apprit qu'il y avoit dans la place du Palais un grand peuple qui brûloit d'envie de voir son Auguste Princesse ; elle passa de la Salle du Festin sur un Balcon, & la maniere agreable dont elle le fit luy attira tous les cœurs des Peuples. On vit aust-tost paroître quarante François vêtus à la Moresque ; leurs habits estoient couleur d'Orange : ils estoient precedez par des Hautbois, & ils formoient des danses en faisant des acclamations à la maniere des Mores. S. A. R. m'ordonna de leur jetter de l'argent. Ensuite elle vint pour quelque temps dans son appartement, où un moment après

## 248. MERCURE

elle parut avec un habit magnifique pour recevoir douze Deputez de differens Etats. V. A. E. s'imagine bien que ces Deputez estoient pourvus de Harangues ; mais comme la plupart furent prononcées dans une langue que je ne possède pas bien, je ne m'étendray pas davantage sur cet Article, en assurant Vostre Altesse Electorale, que Madame la Princesse Royale répondit avec cette grace & cette bonté hereditaires à l'auguste sang dont elle est sortie. La Harangue des Magistrats fut accompagnée, suivant l'usage qui s'observe dans tous les Etats, des presens de la Ville, & je les ay trouvez si singuliers que j'ay cru leur devoir donner place dans cette Relation. Ils consistoient en quatre piéces de bonfame, deux cens livres de carpes,

huit cens d'huîtres, cent citrons, un tonneau de vin du Rhin, un de vin de Canarte, une tonne de Brenhan d'Halberstadt, une de Magdebourg, trois fouders d'avoine & deux de foin. Il y eut le soir Appariement qui fut suivi d'un grand souper où l'affluence du peuple fut si grande que les Gardes du Corps eurent beaucoup de peine à demeurer maîtres des portes.

Le Mardy 23. S. A. R. alla sur les trois heures après midy à l'Eglise appelée le Dôme. Elle fut reçue à la porte par le Doyen à la teste des Chanoines, & on luy fit voir plusieurs Reliques & autres curiositez. Elle retourna ensuite au Palais où elle joua à l'Hombre. Le Jeu fini cette Princesse se mit à table où elle fut servie avec autant d'abondance.

## 250 MERCURE

& de delicateſſe qu'elle l'avoit été au dîné. La Muſique ſe fit encore entendre pendant ce repas, où le peuple vint avec autant d'affluence qu'il avoit fait au dîné.

Le Mercredi 24. S. A. R. dina ſur les onze heures, & monta enfuite en Caroſſe. Elle fut reconduite avec les meſmes honneurs qu'elle avoit eſté reçue, c'eſt-à-dire, au bruit du Canon & de la Mouſqueterie. Elle fit ſept milles ce jour là, & arriva ſur le ſoir à Ziegeſet. Elle y trouva la Nobleſſe du Pays à cheval dont elle reçut les ſoumiſſions. Cette Nobleſſe la conduiſit au Chateau au milieu d'une allée d'arbres que les Habitans avoient plantée depuis l'entrée du Bourg juſqu'au Chateau, où elle fut traitée avec autant de magnificence que ſi S. A. R. eut eſté dans

une des plus grandes Villes de l'Europe. Il y avoit aussi plusieurs tables pour la Noblesse, & l'on n'épargna pas pour boire à la santé de Sa Majesté, & de leurs Alteſſes Royales, les plus excellens vins d'Hongrie, de Champagne & de Bourgogne.

Le Jendy 25. S. A. R. partit sur les onze heures; elle arriva de bonne heure à Brandebourg. La Noblesse qui étoit en grand nombre hors de la Ville, la complimenta sur son heureuse arrivée. Elle entra ensuite dans la Ville, accompagnée d'un grand cortège; elle la traversa entre plusieurs hayes d'habitans sous les armes, & d'Etudiens chantans. Elle arriva à l'Evesché après avoir passé sous divers Portiques de verdure, & dont la porte étoit aussi or-



## 252 MERCURE

*née de verdure, ainsi que de Devises & de Vers Latins, le tout accompagné d'un grand chœur de Musique. S. A. R. trouva à la porte de l'Eglise Mrs du Chapitre en habits de Ceremonie. Ils avoient fait orner la cour du Chapitre de beaucoup de verdure, accompagnée d'une si grande quantité de fleurs naturelles, qu'il sembloit que l'on fust dans la plus belle saison de l'année. A peine S. A. R. fut elle entrée dans son Appartement, que l'on servit plusieurs Tables avec tant de profusion, que l'on peut dire à la gloire de Mr de Schlippenbach l'Aberschenck, qu'il n'épargnoit ni peines, ni soins, ni dépenses pour remplir dignement l'employ dont Sa Majesté l'avoit honoré. S. A. R. reçut au sortir de table les complimens des trois Etats,*



& le concours du peuple étant si grand que les Appartemens ne suffisant pas pour contenir tous ceux qui s'étoient empressés pour la voir, S. A. R. eut la bonté de faire une partie d'Homme dans une Salle qui avoit deux issues, de manière que l'on fit entrer le peuple par une porte, & sortir par l'autre, afin d'éviter la confusion. Mr de Briou, Major & Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté, se donna tous les soins imaginables pour satisfaire tous ceux que la curiosité avoit attirés, en les faisant passer les uns après les autres. Le jeu étant fini les tables furent servies avec toute la délicatesse & la magnificence imaginable. Il me seroit impossible de vous marquer le grand nombre de personnes de qualité des deux Sexes qui ve-

Fevrier 1707.

Y

## 254 MERCURE

noient faire leur cour , ce qui mar-  
quoit l'Etat florissant de Sa Ma-  
jesté.

*Le Vendredy 26. S. A. R. partit  
à dix heures du matin , ayant sept  
milles à faire pour arriver à Span-  
dau. Je laisseray nostre Auguste  
Princesse de Prusse dans son Carosse  
pour prendre en passant le divertis-  
sment que luy avoit préparé les  
Bateliers de Brandebourg qui au  
nombre de quarante , vestus legere-  
ment , couronnez de verdure & cha-  
cun dans une petite nacelle , firent  
voir leur adresse en formant une es-  
pece de combat à la maniere des Gon-  
dolliers de Venise , après quoy S.  
A. R. ayant continué sa route, dîna  
dans une maison champêtre. Je ne  
vous diray rien de ce qui se passa à  
ce repas, puisqu'étant persuadé qu'il*

ne s'y pouvoit rien passer qui pût exciter la curiosité de V. A. E. je pris les devans pour me rendre à Spandau, où je crus bien qu'il ne se passerait rien que de remarquable, & je ne me trompay pas, ayant trouvé en y arrivant un grand nombre de carrosses à six chevaux; toute la Noblesse des environs à cheval, & des Arcs de Triomphe avec les Portraits de leurs Alteesses Royales, entremêlez de Devises & de leurs Armoiries. La Bourgeoisie étoit sous les armes, & les troupes réglées occupoient tous les postes d'honneur; mais je fus bien surpris lorsqu'on me dit que Sa Majesté étoit arrivée avec Monseigneur le Prince Royal, & Messieurs les Margraves. Je montay aussitôt dans l'appartement du Roy, que j'eus

Y ij

## 256 MERCURE

l'honneur de voir au milieu de sa Cour. Je me presentay à Monseigneur le Prince Royal, qui me reçut très-favorablement. Je l'assay que son illustre Epouse arriveroit bien tost, & que les ordres de Sa Majesté avoient esté exécutés par tout avec beaucoup d'exactitude. A peine mon compliment fut-il achevé que l'on entendit le bruit du canon; la joye éclata sur le visage du Roy, & l'impatience que Sa Majesté témoigna fit un plaisir sensible à tout le monde. Enfin le Ciel exauça les vœux de ce Monarque; il vit par une fenestre le carosse de S. A. R. que l'on fit monter sur le rempart du Chasteau. Sa Majesté s'y rendit par une porte de son appartement qui donne sur une Terrasse. S. A. R. étant descendu de

carosse se jetta aux genoux de S. M. mais elle la retint avec tant de tendresse que nonobstant tous les efforts que fit cette Princesse pour luy marquer sa soumission, elle ne püst embrasser ses genoux ; au contraire S. M. l'embrassa d'une maniere si tendre & si remplie de bonté, que tous ceux qui en furent témoins en verserent des larmes de joye. Ce Prince s'étoit dépouillé de sa grandeur pour faire voir le cœur d'un pere dans celui d'un grand Monarque. S. M. conduisit ensuite S. A. R. dans l'appartement qui luy étoit destiné, où il luy presenta son auguste fils & tous les Princes de son sang. Les premiers complimens étant finis, Sa Majesté sortit avec toute sa Cour, & laissa Monseigneur le Prince Royal faire son compliment en par-

Y iij

## 258 MERCURE

titulier. Quelque temps après S. M. vint chez Madame la Princesse Royale, & après avoir assuré sa chère fille de son amitié Royale; c'est ainsi, Madame, qu'il l'a nommée, nom bien cher à S. A. R. Sa Majesté partit ensuite pour Berlin. V. A. E. sçait que Spandau est une des plus belles Forteresses de l'Europe, & qui renferme un superbe bâtiment. Les remparts redoutables de cette Forteresse retenoient dans l'esclavage un nombre de malheureux, qui étoient réservés à faire ressouvenir la posterité d'un si heureux jour, puis qu'ayant remis leur salut dans la grace qu'ils esperoient obtenir de S. M. par l'entremise de S. A. R. ils n'aspiroient qu'après le moment fortuné pour faire présenter leur requeste à S. A. R. mais le

General Terau, Commandant des Gardes du Corps & Gouverneur de la Place, pour éviter les importunités que S. A. R. en auroit pu recevoir, leur avoit deffendu l'usage de l'écriture. Cependant ce General en ayant informé le Roy, Sa Majesté luy répondit avec un sourire plein de bonté, j'ay tant de joye de voir icy la Princesse, que je veux leur donner à tous la liberté : elle leur fut rendue quelques jours après. Voilà, Madame, ce qui couronna ce grand jour.

Le Samedi 27. S. A. R. qui estoit en Robbe, après avoir pris un léger repas, monta seule dans son carrosse, & sortit de Spandax sur le midy au bruit du canon & de la mousqueterie & des acclamations du peuple. S. M. alla hors de la ville



## 260 MERCURE

au devant de cette Princesse ; elle monta dans son carrosse, & elle entra dans la superbe ville de Berlin par la porte Royale, qui estoit ornée de Trophées & de Devises. La marche commençoit par un Regiment de Cavalerie, suivi de 32, carrosses à six chevaux, qui appartenoient à la principale Noblesse. Ces 32. carrosses estoient à la teste de 40. carrosses magnifiques, dont chacun estoit accompagné des Pages & des Laquais qui appartenoient aux Officiers de S. M. Ceux de Messieurs les Margraves & de Monseigneur le Prince Royal venoient ensuite, après lesquels on voyoit paroître ceux de Sa Majesté. Le nombre de tous ces carrosses montoit jusques à 104. les chevaux de main de la Noblesse, des Princes & du Roy, se faisoient re-

marquer ensuite. Je ne diray rien de la beauté des chevaux, qui se firent assez connaître pendant la marche & j'ajouteray seulement que leurs harnais & leurs caparaçons estoient de la plus grande magnificence : les Valets de pied venoient ensuite & les Pages de S. M. ayant leurs Ecuyers à leur ceste attiroient les regards de tous les spectateurs. Ils estoient suivis de quatre Compagnies des Gardes du Corps, de plusieurs Gentilshommes à cheval & des Trompettes de la Chambre qui precedoient les cent Suisses de la Garde, formant deux hayes au milieu desquelles Monseigneur le Prince Royal estoit à cheval, accompagné de Messieurs les Margraves & des Generaux d'Armées qui marchoient devant le Carosse de S. M.

## 262 MERCURE

Il estoit attelé de 8 chevaux, qui par la fierté de leur démarche sembloient se glorifier d'être attelés au superbe carosse, dans lequel deux augustes personnes attiroient uniquement les regards de tout un grand peuple. Le carosse de S. M. estoit environné d'Officiers en charge superbement montez. Les carosses de S. A. R. qui estoient remplis de ses Dames d'Honneur & de ses Femmes de Chambre, suivoient celui de S. M. & ces carosses estoient suivis d'un grand nombre de Gardes du Corps. Cette superbe-marche estoit fermée par un Regiment de Dragons, & elle avoit pour arriere-garde un Escadron de 60. Cuirassiers, qui marchoient en fort bon ordre avec timbales & trompettes. V. A. E. sera peut-estre surprise de ce que je m'étend davanta-

ge en parlant de cette troupe que du Regiment de Dragons ; mais elle doit sçavoir que cet Escadron n'étoit composé que de Bouchers qui avoient l'air si cavalier, & qui estoient si bien équippez, que je les pris d'abord pour un Escadron de Troupes réglées. V. A. E. peut bien juger que S. A. R. à qui S. M. defera ce jour-là tous les honneurs, ne traversa cette grande ville qu'au bruit des acclamations du peuple, auquel S. A. R. répondit de la teste avec le sourire gracieux qui luy est si ordinaire, & qui ne manque jamais de luy attirer tous les cœurs. Toutes les maisons estoient parées de Tapisserie vivantes, arrivées de plusieurs pays éloignez pour admirer cette magnifique entrée. Les rues étoient bordées par la Bourgeoisie,

## 264 MERCURE

& les places publiques étoient occu-  
 pées par divers Corps de troupes. Ce  
 fut au milieu de ces marques de  
 triomphe que S. M. arriva dans son  
 superbe Chasteau. Elle conduisit S.  
 A. R. dans un appartement ma-  
 gnifique & orné de tout ce qui peut  
 attirer & satisfaire la vue. V. A. B.  
 connoist la sumptuosité de S. M. son  
 bon goust, & l'amour qu'elle a pour  
 tous les beaux Arts. Ainsi je ne  
 parleray point des belles peintures,  
 ni des ornemens de ses vastes appar-  
 temens; mais je ne puis m'empescher  
 de me recrier sur la beauté du lit que  
 S. M. avoit fait preparer pour ces  
 heureux Epoux. Le fond est de ve-  
 lours couleur de feu, semé de 144  
 chiffres du glorieux nom de S. M.  
 couronnez, & brodez de perles & re-  
 haussez encore de plus grosses. Ce lit  
 étoit

étoit doublé d'un drap d'argent re-  
broché d'or, & bordé d'une Cam-  
pane d'or. L'Ordre de Sa Majesté  
se trouve si bien placé dans les arne-  
mens que l'on ne peut s'empêcher de  
demeurer d'accord que la richesse de  
ce lit est jointe au bon goust.

Le Roy commença à donner des  
marques de sa libéralité à S. A. R.  
en luy faisant present d'une grande  
quantité de Brillans & de Perles,  
mais avec tant de grace qu'encore  
que ses présens fussent d'un grand  
prix S. A. R. fut plus sensible aux  
bontez du Roy qu'à leurs richesses.  
Si Madame la Princesse Royale  
vous étoit inconnue, je pourrois  
faire un portrait à V. A. E.  
de la maniere gracieuse avec la-  
quelle elle recevoit tout ce que le Roy  
avoit la bonté de luy donner si gene-

Fevrier 1707.

Z

## 266 MERCURE

reusement, & avec quelle douceur  
& quelle modestie elle recevoit les  
honneurs que S. M. luy faisoit ren-  
dre; mais je paroistrois suspect, ayant  
l'honneur d'appartenir au grand  
Prince qui lay a donné le jour.  
J'ajouteray seulement qu'elle a ga-  
gné tous les cœurs par son merite  
personnel & par ses rares qualitez.  
Vingt-quatre Trompettes ayant fait  
connoistre que la Table de S. M.  
estoit servie, elle donna la main à  
S. A. R. qui fut placée à sa gauche,  
& Monseigneur le Prince Royal à  
sa droite, & ensuite les Marcgraves  
& les Marcgravines. Si je parle  
encore icy de la magnificence des ap-  
partemens du Roy mon recit paroitra  
fabuleux; mais non, toute l'Europe  
connoist la grandeur de S. M. ainsi  
je ne dois rien craindre. Le soapé fini

Le Roy reconduisit Madame la Princesse Royale dans son appartement, & après luy avoir dit mille choses obligantes, S. M. se retira pour laisser S. A. R. prendre le repos dont elle avoit besoin, & afin de se preparer pour le jour suivant, jour heureux qui devoit remplir les vœux de tout un peuple.

Le Dimanche 28. S. A. R. dina dans son appartement, & sur les trois heures S. M. la couronna avant que d'aller à l'Autel. Elle avoit envoyé la Couronne par son Grand Maître de la Garderobe à S. A. R. afin que l'on pût se précautionner contre sa pesanteur. Elle est d'or massif, si garnie de gros diamans & de perles qu'elle surprenoît & qu'elle ébloüissoit les yeux. S. A. R. étant revêtue de la Mante Royale, &

Z ij



## 268 **MERCOURE**

ayant ses beaux cheveux épars , se rendit dans sa Chambre d'Audience au milieu de laquelle étoit un carreau de velours cramoisi. Le Roy en ayant esté averti , sortit de son appartement avec sa nombreuse Cour , Sa Majesté étoit accompagnée de Messieurs les Margraves , revestus du Colier de l'Ordre , & précédée du grand Maître de la Garderobe qui portoit la Couronne sur un carreau de velours. S. A. R. n'eust pas plustost apperçu S. M. qu'elle se jetta à ses genoux , & S. M. ayant pris la Couronne la posa sur la teste de Madame la Princesse Royale. Le Roy la releva & la conduisit ainsi dans sa Chambre , où étoient les personnes qui devoient avoir l'honneur de la coëffer. S. M. ne se retira point après cette cérémonie, ne

pouvant assez contempler la belle  
 Princesse que Dieu luy avoit reser-  
 vée pour fille. Monseigneur le Prince  
 Royal parut un moment après en  
 habit sérieux d'un drap d'argent cou-  
 vert d'un point d'Espagne d'or semé  
 de diamans & revêtu du Collier de  
 l'Ordre. Il salua le Roy, & S. M.  
 luy souhaitta toutes sortes de bene-  
 dictions. Le Prince se jeta à ses ge-  
 noux pour luy marquer sa soumission.  
 Le Roy se tourna du costé de Madame  
 la Princesse Royale, & lui ayant  
 fait le même compliment, fit signe à  
 Monseigneur le Prince Royal de  
 prendre son auguste épouse pour la  
 conduire dans la Chapelle Royale,  
 où les Ceremonies qui se font en  
 de pareilles occasions furent exacte-  
 ment remplies au bruit des Timbales  
 & des Trompettes, & d'une triple

de charge du canon, de la mousqueterie & de la Cavalerie, tout étant pour cet effet sous les armes dans toutes les places de la Ville, les Gardes du Corps occupant la Cour du Chateau. En sortant de la Chapelle ces illustres époux furent conduits dans la grande Salle des festins, qui étoit si brillante de lumière qu'elle éblouissoit les yeux. Il y avait plus de deux mille bougies; je n'ay jamais vu tant de richesses ensemble qu'il y en avoit dans le Buffet qui occupoit tout un costé de la Salle depuis le haut jusqu'en bas. Le repas fini Sa Majesté dança avec Madame la Princesse Royale. Monseigneur le Prince Royal dança ensuite avec cette Princesse, & le Bal se termina par une dance avec des flambeaux. Je tire le rideau sur ce qui suivit; il

n'y a que l'amour qui vous en puisse faire le récit. Je passe au Lundy 29. destiné pour complimenter Monseigneur le Prince Royal & Madame la Princesse Royale. Le compliment de S. M. fut accompagné d'un présent de diamans d'un grand prix. Monseigneur le Prince Royal envoya à son auguste épouse, une cassette remplie de brillans & de perles.

Le Mardy suivant les Deputés de tous les Etats de S. M. eurent l'honneur de complimenter leurs Altesses Royales, & ils firent leur don gratuit. Il y eut le Jedy une grande Mascarade sous le titre des quatre parties du Monde. La premiere Quadrille étoit commandée par Sa Majesté avec Madame la Princesse Royale représentant l'Europe. S. A. R. fit voir dans cet habit aussi bien.

## 272 MERCURE

que dans les autres , que c'étoit avec raison que S. M. l'avoit choisie pour représenter la plus considérable & la plus belle partie du monde. Le Roy étoit vestu à la Romaine. Son habit étoit de drap d'or, enrichi d'un grand nombre de gros diamans ; ses brodequins étoient de mesme étoffe , & garnis de brillans , & son Manteau Royal de velours couleur de feu doublé de drap d'or. Il avoit une Couronne de laurier mêlé de diamans , & il tenoit un baston d'Empereur. Quatre Hérauts portoient des Faisceaux d'Armes devant Sa Majesté. S. A. R. avoit un habit de velours bleu brodé d'or, & des lambrequins de drap d'or rebrochez d'argent , avec des fleurs naturelles. Son Manteau Royal étoit de velours couleur de feu , dou-

blé de drap d'argent. Elle avoit dans sa coëffure un bet de corbin couronné & garni de perles & de diamans qui jettoient quantité de feu ; mais qui n'approchoit pas de celui qui sort de ses yeux.

La seconde Quadrille étoit commandée par Monseigneur le Prince Royal, & par Madame la Margravine Philippes représentant l'Asie.

La troisième étoit conduite par Monseigneur le Margrave Philippes, & par Madame la Margravine Albrecht représentant l'Afrique.

La quatrième par Monseigneur le Margrave Albert, & par Madame la Comtesse de VVartemberg représentant l'Amerique.

Tous ces differens peuples s'étant

## 274 MERCURE

rendus dans l'Appartement du Roy, toute la mascarade marcha par quadrille au son des Trompettes & au bruit des Timbales & se rendit dans la grande Salle où estoient deux Tables en forme de fer à cheval, vis-à-vis l'une de l'autre. Il y avoit du costé de celle de S. M. un Amphitheatre jusqu'au haut de la Salle pour placer le monde, & comme il estoit défendu d'y entrer sans estre masqué, rien n'étoit plus brillant que cette Assemblée. Il y avoit un magnifique Buffet vis-à-vis de cet Amphitheatre, & deux Gloires aux deux costez de la mesme Salle, remplies de Musiciens & de Musiciennes, qui représentoient aussi les quatre parties du monde, & qui chanterent les louanges de Madame la Princesse Royale, auxquelles répondit

une symphonie entremelée d'un bruit de guerre. Ce spectacle estoit des plus brillans & des plus beaux. Le souper fini on retourna dans l'Appartement de S. M. ou il y eut un grand Bal. Je ne dois pas oublier que les Officiers qui servoient & les Pages, estoient aussi masquez.

Il y eut Appartement le Vendredi, & le Roy dîna en Public avec leurs Alteſſes Royales, & toutes les fois que Sa Majesté dînoit en ceremonie les santerz estoient marquées par un bruit de Trompettes auquel répondoit celui du canon.

Le Samedi suivant S. M. alla au Cours. Elle avoit dans son Carrosse Madame la Princesse Royale & Madame la Margrave Philippes. Toute la Cour accompagna S. M. au Cours; elle se rendit de-là à



## 276 MERCURE

Charlottembourg; cette maison Royale est connue de V. A. E. ainsi sans parler de sa situation, je me contenteray de rendre compte à V. A. E. des honneurs que S. M. fit rendre à Madame la Princesse Royale. Elle y fut reçue au bruit du canon, & les habitans y avoient élevé un Arc de Triomphe à sa gloire, & à celle de Monseigneur son époux. Le Roy conduisit cette Princesse dans l'Appartement qui luy estoit destiné. Je ne vous diray rien de la magnificence de cet Appartement, & je vous parleray seulement d'une Toilette d'or massif dont Sa Majesté luy fit present.

Le Dimanche Mr l'Evêque Urfinus fit la dédicace de la Chapelle Royale, au bruit du canon, & en presence de S. M. & de toute la Maison

*Maison Royale ; de maniere que ce jour fut donné au Seigneur.*

*Il y eut Comedie Italienne le Bundy ; le Roy alla ensuite à la Maison de Ville , où Madame la Princesse Royale fut complimentée au nom de Mrs du Magistrat par Mr. Dankelman ; le Margrave Albert , faisoit les honneurs en qualité de Bourguemestre. On presenta à S. A. R. quatre cruches remplies de vin , qui estoient d'une hauteur démesurée. Il y eut des illuminations dans toute la Ville ; S. M. soupa ce jour-là dans le grand Salon de son Appartement.*

*Il y eut le Mardy une grande mascarade & un grand repas, & les rangs ne devant point estre observez à Table à cause des habits de masque dont chacun estoit revêtu , les*  
*Fevrier 1707.                      A a*

## 278 MERCURE

places furent tirées aux billets, & chacun prit la sienne selon le rang qu'il luy estoit échû. Le bonheur de S. A. R. luy fit avoir S. M. pour mary, qui estoit habillée en Marélot. Elle estoit si bien déguisée qu'on eût de la peine à la reconnoistre sous un habit si rustique. S. A. R. estoit en Catalane, & elle s'adrita sous cet habit de nouvelles douceurs de S. M.

Le Roy & toute sa Cour retourne-  
rent le Mercredi à Berlin où il y eut  
le soir Appartement.

Le Jeudi S. M. dina en Public,  
& l'après dinée S. M. étant accom-  
pagnée de S. A. R. alla voir la  
représentation d'un grand Ballet,  
dansé par quantité de personnes de  
qualité des deux sexes, qui avoient  
à leur teste Messieurs les Marc-

graves Albert & Chrestien. Il fut parfaitement bien exécuté ; les habits étoient bien entendus & convenables aux personnages. V. A. E. en verra le sujet dans le Livre de ce Ballet que j'auray l'honneur de lui porter. Elle y trouvera un prologue à la gloire de Madame la Princesse Royale.

Le Vendredi S. M. accompagnée de toute sa Cour alla voir un feu d'artifice auquel on avoit travaillé depuis long temps. Le vent ne fut pas favorable, ce qui fut cause que S. M. & tous les Spectateurs ne prirent pas tant de plaisir à ce spectacle qu'ils auroient dû faire. Je n'entre point dans le sujet de ce feu, puisque les imprimés qui accompagnent le Livre du Ballet en apprendront jusqu'aux moindres cir-

A a ij

## 280 MERCURE

constances à V. A. E. Je diray seulement que S. M. fit present ce jour-là à S. A. R. d'une robe de velours doublée de martre zibeline, & j'ajouterai que tous les jours qui avoient esté marquez par S. M. pour les divertissemens nouveaux qui se succedoient les uns aux autres, il ne s'en passa aucun sans que S. M. fist ressentir à S. A. R. des effets de sa liberalité & de sa magnificence.

Il y eut Cours le Samedi, & comme S. M. ne veille pas, elle avoit permis à S. A. R. d'avoir Bal & mascarade le Dimanche; ce divertissement fut ensuite continué presque tous les soirs.

Le Lundy il y eut une seconde representation du grand Ballet.

Le Mardy S. M. prit avec leurs Alteffes Royales le divertissement

d'un combat d'Hares de Sangliers ,  
 de Tauxaux , d'Ours , de Loups ,  
 de chevaux & de chiens. On lâcha  
 ensuite une grande quantité de Re-  
 nards qui furent bernez par les Ca-  
 valiers ; ce qu'ils firent avec tant  
 d'adresse qu'ils demeurèrent maîtres  
 du champ de bataille. Ainsi les  
 Chasseurs de Sa Majesté ne man-  
 queront point de nombreux cet hyver.  
 Ce Prince tint Cour le Mercredi ,  
 & le Jeudi. Il donna dans la  
 grande Salle une Feste magnifique  
 nommée le Festin du Printemps.  
 La Salle étoit ornée d'une nouvelle  
 verdure , de Miroirs & d'Orangers ,  
 & éclairée de plus de trois mille  
 bougies. Il y avoit une gallerie de  
 chaque costé où les Spectateurs étoient  
 placez , & l'on voyoit à l'opposite du  
 Buffet une Glaire remplie de Musi-  
 c.

A a iij

## 282 MERCURE

tiens & de Symphonistes. Il y avoit une table de six vingt couverts, où l'on ne fut encore placé que selon le rang qui échoit par les billets qui furent tirez. Les loüanges du Roy furent chantées pendant le repas, & celles de Monseigneur le Prince Royal & de son illustre épouse ne furent pas oubliées. On dansa ensuite, & il y eut une entrée d'un Arlequin & d'une Arlequine, qui fut exécutée par le sieur Poizier, Maître à Dancer du Roy Auguste, & par la Dlle le Grand.

Il y eut Apparemment le Vendredi & le Samedi un spectacle tout charmant. Il consistoit dans une illumination qui fit paroître la Ville de Berlin tout en feu; chacun s'étoit efforcé à l'envi de faire distinguer sa maison par quantité de Devises,

d'autres ornemens & de flambeaux de cire. S. M. se promena par toute la Ville, ayant dans son carrosse S. A. R. & Mesdames les Maregraves. Monseigneur le Prince Royal étoit à cheval avec les Maregraves, & tous les Seigneurs de la Cour. Je ne vous ferai point de détail de cette illumination ni des Devises faites à l'honneur de ces illustres Epoux, tout le brillant d'un pareil spectacle ne pouvant estre mis sur le papier; j'ajouterai seulement que ce spectacle étoit tres-beau à voir.

Je ne puis m'empêcher de vous entretenir du superbe bastiment de l'Arcenal qui égale au goust de tout le monde, tout ce qu'il y a de plus beau. Les trois façades en étoient ouvertes; dans l'enfoncement de celle du milieu étoit la Statue du Roi.



## 284 MERCURE

sur un Trophée d'Armes que Monseigneur le Margrave Philippe, Grand Maître de l'Artillerie, avoit fait élever à la gloire de S. M. Les deux autres representoient dans l'enfoncement, d'autres Trophées, au haut desquels étoit l'étoile de S. M. & des allées de Canons & de Mortiers, entremêlées d'autres armes & gardées par des Compagnies de Canonniers & de Bombardiers; mais avec une si grande propreté que l'on auroit pris ce terrible bastiment pour un lieu de plaisance.

Le Dimanche il y eut Bal; le Lundi, une troisième repetition du grand Ballet; & le soir à la Cour, grande Mascarade. S. M. voulant terminer toutes ses magnificences par quelque chose de particulier, donna à Madame la Princesse Royale une

*feſte la plus galante qu'il ſoit poſſible d'inventer. La grande Salle ſe trouva le Mardi ornée de nouvelle Verduſe & d'Orangers. La gallerie qui regnoit tout alentour étoit garnie de glaces de Miroirs formant des pilafſtres qui portoient des guirlandes garnies de bougies, & des buſtes de cire dans les diſtances, ornées de draperies de différentes couleurs. Il y avoit une trentaine de tables quadrées à quatre couverts représentant un endroit public ; celle de S. M. étoit dans le milieu. Le tiers de la Salle ou environ étoit caché d'un grand rideau de taſſetas couleur de feu. S. M. ſ'y étoit renduë la première pour en faire elle meſme les honneurs. Les places ayant eſté tirées au ſort dans les Appartemens de leurs Alteſſes Royales, elles par-*

allèrent suivies de toute la Cour, & chacun marcha dans le rang que le hazard lui avoit donné. Le Roy alla au devant de Madame la Princesse Royale au bruit des Trompettes & des Timbales, & l'ayant apparemment eue pour femme, il la plaça auprès de lui. La table de S. M. étoit quarrée; S. A. R. étoit à sa gauche; dans le bout à la droite du Roy étoit Monseigneur le Prince Royal, & vis-à-vis étoit Madame la Margravine Philippe. Il y eut pendant le souper une tres-belle Symphonie. Toutes les tables furent levées après le repas, & le rideau ayant disparu laissa voir un spectacle tres-particulier: c'étoit une Foire où il y avoit huit boutiques parfaitement ornées, & remplies de curiositez, de bijoux & d'autres ma-

chandises. Les Marchands étoient  
 huit Chambélans de Sa Majesté,  
 vêtus à la manière des Pays d'où  
 venoient les marchandises qui rem-  
 plissoient leurs boutiques, au milieu  
 desquelles estoit un Theatre d'Ope-  
 rateur qui ne manquoit pas de  
 raisonnement pour débiter sa mar-  
 chandise. Il n'eut pas beaucoup de  
 peine à s'en défaire, puis qu'il  
 estoit à si bon marché que tout  
 le monde en vouloit avoir & faisoit  
 voler les gands & les mouchoirs. Il  
 y avoit dans sa bande un Arlequin  
 & un Scaramouche avec sa femme,  
 qui gardoient la cassette aux drogues.  
 V. A. E. peut bien s'imaginer que  
 c'étoient des personnes de condition  
 qui faisoient les Charlatans. Pen-  
 dant qu'ils amusoient le monde, les  
 marchandises dispa-roissoient. Elles

## 288 MERCURE

*estoyent numerotées en forme de Lot-  
terie, & les billets ne coutant rien  
Messieurs les Marchands vuiderent  
bien-tost leurs boutiques. Le soit  
décida des gros lots. Le Roy temoi-  
gna à toute la Cour par cette gene-  
rosité qu'il estoit reconnoissant du zele  
& de l'empressement avec lequel elle  
avoit répondu à toutes ses intentions.  
Voilà Madame tout ce que je puis  
dire à V. A. E. Ce n'est pas que je  
ne sois persuadé qu'il ne me soit  
échappé beaucoup de choses dignes de  
luy estre rapportées; mais le temps  
estoit court, les magnificences de S.  
M. trop frequentes & trop grandes.  
J'espere dire de vive voix à Vostre  
Altesse Electorale ce que je puis  
avoir oublié.*

M<sup>is</sup>

M<sup>rs</sup> de la Société Royale des Sciences établie à Montpellier ont tenu leur première Séance publique. La conjoncture dans laquelle cette Séance s'est tenue a donné beaucoup de relief à cette importante action. M<sup>rs</sup> des Etats qui estoient alors assemblez voulurent bien ceder pour ce jour-là, leur Salle à cette Société. M<sup>r</sup> l'Archevêque de Narbonne qui est President né des Etats, se rendit dans cette Assemblée ; mais ce ne fut pas pour y occuper la place éminente qui est dûë à sa qualité, mais pour y prendre sim-

*Février 1707. Bb*

## 290 **MERCOURE**

plement celle d'Academicien Honoraire. M<sup>r</sup> le Duc & M<sup>re</sup> la Duchesse de Roquelaure suivis de la plus grande partie de de la Noblesse de la Province & de vingt-deux Archevêques ou Evêques, qui composent les Etats, s'y rendirent aussi, & se placerent dans les Tribunes qui avoient esté pratiquées dans la Salle. M<sup>r</sup> de Plantade, qui est Directeur cette année, & qui en l'absence de M<sup>r</sup> l'Evêque de Montpellier, second Academicien Honoraire, présidoit ce jour-là, ouvrit l'Assemblée

par un beau Discours sur l'utilité & l'avantage des Academies ; il parla pendant trois quarts d'heure sur la Philosophie, la Geometrie, l'Astronomie, les Mathematiques, & sur les autres Sciences, dont il fit avec beaucoup d'érudition un détail de tous les avantages. Son discours fut aussi fleury qu'éloquent, & quoy qu'il eust déclaré dès le commencement, que conformément à l'esprit de la Societé, dont il avoit l'honneur d'estre Membre, il ne s'estoit point attaché à polir son discours,

Bb ij



## 292 **MERCURE**

& à y répandre des fleurs.

On eut néanmoins le plaisir d'en entendre un tres-éloquent. Mr de Plantade ayant cessé de parler, Mr Gauteron Secrétaire de l'Académie lut les Reglemens donnez par le Roy à cette nouvelle Compagnie. Cette lecture étant finie, Mr Chicoineau, Conseiller de la Cour des Aides, Chancelier de la Faculté de Médecine, & de la Classe des Botanistes, lut un discours de Physique, où il établit la conformité qu'il prétend qu'il y a entre les plantes & celle des animaux. Ce discours,

où regnoit une grande étude de la nature , fut tres-applaudi, & Mr Chicoineau dit plusieurs choses nouvelles sur cette matiere , qui furent écoutées avec beaucoup de plaisir. Mr des Clapies, Professeur en Mathematiques , prit la parole après que Mr Chicoineau eut cessé de parler. Il lut une dissertation qu'il avoit composée sur l'Eclipse qui parut le 12. May de l'année derniere , & qui fut aperçue à Montpellier avec des circonstances tres-particulieres , puisque depuis huit heu-

Bb iij.

## 294 **MERCURE**

res du matin jusqu'à dix, il y eut dans cette Ville une si grande obscurité qu'on ne s'y reconnoissoit pas. Mr des Clapies fit sur ce sujet quantité de doctes & curieuses observations, & il accompagna ses reflexions de plusieurs predictions astronomiques, toutes fondées sur la plus exacte supputation. La Séance fut terminée par ce discours. L'illustre Assemblée qui l'honora de sa presence, donna de grands éloges à tous ceux qui avoient parlé, & se retira tres-satisfait de tout ce qu'elle avoit entendu.

Le Roy a donné le Cordon rouge de l'Ordre de S. Louis, & la pension qui y estoit attachée, qui vacquoient par la mort de Mr de la Barre, à Mr de Saint-Hilaire, Lieutenant general d'Artillerie. Cet Officier sert depuis un grand nombre d'années dans l'Artillerie, & il a donné des marques de son courage & de sa capacité dans toutes les occasions où il s'est trouvé. Feu Mr le Maréchal d'Humieres avoit beaucoup d'estime pour luy, & il en a parlé plusieurs fois au Roy comme d'un des meilleurs Of-

Bb iiiij

ficiers qu'il y eût dans l'Artillerie ; M<sup>r</sup> le Duc du Mayne n'a pas eu des sentimens moins avantageux pour M<sup>r</sup> de Saint Hilaire. Ce Prince a eu souvent occasion de juger par luy même de quoy cet Officier estoit capable , & il en a parlé tres-avantageusement à S. M. Le nom de M<sup>r</sup> de Saint Hilaire est celebre dans l'Artillerie. Il est neveu de M<sup>r</sup> de Saint Hilaire aussi Lieutenant General d'Artillerie, qui estoit auprès de M<sup>r</sup> le Vicomte de Turenne lorsque ce General fut emporté d'un coup de canon ; cet Officier

avoit beaucoup de part à la confiance de M<sup>r</sup> de Turenne , & il estoit toujours chargé des commissions perilleuses , & ou il y avoit de la gloire a acquerir. On sçait que dans le moment que M<sup>r</sup> de Turenne fut tué, il luy donnoit des ordres importants & dont le succès nous auroit procuré de grands avantages.

Le Roy ayant déclaré qu'il ne donneroit les Charges vacantes dans le Regiment des Gardes que selon l'ancienneté des Officiers, a donné la Compagnie qui vacquoit par la mort

## 298 MERCURE

de M<sup>r</sup> de la Barre à M<sup>r</sup> de Briçonnet, le plus ancien Lieutenant du Regiment. La famille de Briçonnet qui est originaire de Touraine, a esté féconde en hommes illustres. Sous les regnes de Charles V. & de Charles VI. on vit dans la Cour de ces Princes, Bertrand Briçonnet Maistre des Requestes qui fut ayeul de Jean sieur de Varennes Receveur General des Finances. Celuy cy fut pere du Cardinal Guillaume Briçonnet, Evêque de S. Malo & de Nismes, & ensuite Archevêque de Reims après son

# GALANT



frere Robert , qui avoit  
aussi Chancelier de France. Ce  
Cardinal mourut Archevêque  
de Narbonne. Guillaume de  
Briçonnet son frere aîné, laissa  
de Jeanne de Brinon son épou-  
se, Michel Evêque de Lodeve.  
Le Cardinal de ce nom avoit  
esté marié avant que d'entrer  
dans l'état ecclesiastique, & il  
avoit eu de Raoulette de Baune  
son épouse, Guillaume Abbé  
de S. Germain des Prez, Evê-  
que de Lodeve & ensuite de  
Meaux. Ce Prelat fut le grand  
adversaire des Heretiques : il  
traduisit en François *Contempla-*



## 300 MERCURE

*tiones idiota*, Le second fils du Cardinal Briçonnet fut Denis Evêque de Lodeve. Claude de Briçonnet, fils de Guillaume & de Jeanne Brinon, épousa Claudine de Leneville. Il en eut Claude Evêque de Lodeve. Il seroit difficile de trouver une famille où il y eût plus de Dignitez Ecclesiastiques rassemblées. Le nouveau Capitaine aux Gardes qui donne lieu à cet article, a toujours servi avec beaucoup de distinction, & il a souvent donné des marques de sa valeur.

La Ville de Bourges, qui s'est toujours distinguée dans toutes les occasions où les Villes du Royaume ont marqué l'ardeur de leur zele pour le Roy, a donné de grands témoignages de la joye qu'elle a ressentie à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. Monsieur de Montgeron, Intendant de Berri, étant convenu avec le Clergé de la Cathedrale & les Maire & Echevins, que les réjouissances qui avoient esté resolues pour cette heureuse naissance, se feroient le 30. Janvier, les Officiers de

## 302 MERCURE

la Bourgeoisie furent avertis de donner les ordres nécessaires pour disposer les Compagnies de tous les quartiers.

La Feste commença le 29. sur le soir par le bruit des cloches & de l'artillerie de la Ville. Le lendemain à trois heures après midi Monsieur de Montgeron , le Presidial , les Maire & Echevins , & les Officiers de Ville , ainsi que tous les autres Corps , se rendirent à la Cathedrale , où les Chapitres , les Paroisses , & tous les Ordres Religieux s'estoient assemblez. Le *Te Deum* fut chanté avec

beaucoup de solennité : quatre cent Bourgeois proprement vêtus , divisez par Compagnies & qui avoient esté rangez en bon ordre dans la place de l'Eglise , firent trois décharges de leur mousqueterie à la fin du *Te Deum* , après lesquelles ils conduisirent Mr l'Intendant & les Officiers de Ville , dans la place de l'Intendance. On y avoit préparé un grand feu , & toute la façade de l'Hôtel de Mr l'Intendant estoit remplie de lamperons , rangez selon l'ordre de l'Architecture de cette façade. Les armes du

## 304 MERCURE

Roy , de Monseigneur le Duc de Bretagne , & de toute la Famille Royale estoient entourées de festons de lauriers , & placées au dessus de la porte. On alluma le feu au bruit de l'artillerie & de la mousqueterie des Bourgeois , qui ne cessèrent point de tirer pendant plus d'une heure & demie. Plusieurs fontaines de vin qui étoient devant l'Intendance coulerent pendant tout le tems que le peuple resta dans la place. Sur les six heures du soir Mr l'Intendant fit représenter chez luy un divertissement en

Musique, intitulé *Leucothoé*. Il fut précédé par un Prologue à la louange du Roy & de Monseigneur le Duc de Bretagne. Un plaisir si agreable surprit d'autant plus que les Vers, la Musique & l'exécution n'avoient coûté que trois semaines. En sortant de ce divertissement on vit les Cours & les Jardins de l'Intendance éclairés par une infinité de lamperon qui formoient une illumination aussi agreable que vive. On tira sur la premiere terrasse de ces Jardins un grand nombre de fusées volantes & d'autre artifice.

Février 1707. Cc

## 306 MERCURE

Six tables de vingt couverts chacune furent ensuite servies avec autant de profusion que de délicatesse. Le repas fut suivi d'un grand Bal dans deux Salles différentes , par où cette Feste fut terminée le trente-un Janvier à cinq heures du matin. Pendant la même nuit le peuple de son costé témoigna sa joye par des assemblées dans les ruës , où l'on donnoit à boire à tous ceux qui se presentoient ; par des feux devant les portes de chacun des Bourgeois , des lumieres à toutes les fenestres & des illuminations de lampe-

rons sur les portes des Magistrats & des principaux Officiers de Ville, qui tous à l'envi ont voulu faire voir la part qu'ils prennent à cette heureuse naissance, qui comble les vœux de tout le Royaume.

Je dois ajouter icy que Mr l'Evesque d'Apt a donné une grande feste au sujet de la mesme naissance. Il a fait représenter dans son Palais un Opera spirituel de sa composition, qu'il avoit fait mettre en Musique. Cet ouvrage reçut beaucoup d'applaudissement, & la symphonie fut trouvée admi-

Cc ij



## 308 MERCURE

nable. Il y eut le soir une grande illumination au Palais Episcopal, devant lequel on tira un tres-beau feu d'Artifice, & qui réussit beaucoup. Il y avoit un grand nombre d'emblèmes & d'ingenieuses Devises. Le sujet de ce Feu estoit sur une nouvelle Constellation de sept Etoiles, decouvertte par quelques Astrologues, & qu'ils ont nommée *Borbonia Sidera*. Le tout ayant esté parfaitement bien executé, Mr d'Apt a reçu beaucoup de complimens sur cette Feste. Ce Prelat ne perd aucune occasion de donner des

marques de son zele pour la  
Maison Royale, & l'on peut  
dire qu'il n'est pas moins bon  
François que Pasteur vigilant.

Il y a quatre ou cinq ans qu'il  
fit une Ordonnance sur le cas  
de conscience, qui fut trouvée  
tres-belle. Ce Prelat fut le pre-  
mier qui en cette occasion mit  
la main à la plume, & qui por-  
ta les premiers coups à l'enne-  
mi caché. Son zele fut fort ap-  
prouvé, & fut bientôt imité  
par la pluspart des Prelats de  
l'Eglise Gallicane. Il a donné  
en plusieurs autres occasions  
des preuves de son attache-

## 310 MERCURE

ment inviolable pour la saine doctrine, & pour la plus pure discipline de l'Eglise, dont il est un rigide observateur.

Mr l'Abbé Lefranc Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin, celebre autant par sa vertu, que par son eloquence vive & patetique dans la Chaire, s'est distingué d'une maniere toute particuliere dans les rejoüissances qui se sont faites à S. Quentin pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. Il eut le bonheur de publier le premier, cette grande nouvelle, qu'il avoit receuë de

Son frere, Officier de Madame  
 la Duchesse de Bourgogne ; il  
 en marqua sa joye par une  
 grande Feste qu'il donna le len-  
 demain. Sa maison est dans un  
 enfoncement qui fait face à une  
 grande rue. Il fit elever au-  
 dessus de la porte une Corni-  
 che d'ordre Corinthien, sur la-  
 quelle estoient posez plusieurs  
 vases remplis de matiere com-  
 bustible ; derriere la Corniche  
 s'élevoient en amphitheatre  
 plusieurs degrez chargez d'u-  
 ne infinité de lamperons, dont  
 la disposition faisoit un tres-  
 bel effet dans une nuit fort

## 312 MERCURE

obscur & cependant fort catme. Cette illumination fut suivie d'une grande collation que cet Abbé donna à plusieurs de ses Confreres, où le bon vin de Champagne ne fut pas épargné.

Mr le Marquis de Nesle vient d'acheter de Mr le Comte de Roucy, la Compagnie des Gendarmes Ecoissois. Celuy qui en est pourvû à l'avantage de commander toutes les Compagnies de Gendarmes lorsqu'elles sont assemblées, de mesme que le Capitaine des Gardes du Corps qui a la Compagnie

pagnie Ecoſſoïſe commande les quatre Compagnies lorsqu'elles ſont aſſemblées ; c'eſt Mr le Maréchal de Noailles qui a aujourd'huy cet avantage. Ce droit a eſté accordé à la Nation Ecoſſoïſe par le Roy Charles VII. en conſideration des ſervices qu'il en avoit reçus pendant les troubles qui avoient agité les commencemens de ſon regne.

Les trois derniers Capitaines Lieutenans des Gendarmes Ecoſſoïſs qui ont poſſédé cette charge , ſont M<sup>r</sup> le Marquis de Walpergue de Pianefſe , qui  
*Février 1707. Dd*

## 314 MERCURE

fut ensuite premier Ministre de Son Altesse Royale Monsieur le Duc de Savoye. Il l'a vendit à Mr le Prince de Ligne, Marquis de Moi, qui estoit alors Capitaine de dans le Regiment de Cavalerie de feu Mr le Marquis de Tilladet. Il a commandé ce Corps pendant douze ans ; il a paru avec distinction dans toutes les actions d'éclat qui se sont passées pendant ce temps, & auxquelles la Gendarmerie s'est trouvée , principalement au combat de Cavalerie qui se donna la veille de la bataille de

Fleurus, & le jour de cette bataille, où ce Corps soutint avec beaucoup d'intrepidité l'honneur qu'il a d'estre un des Corps les plus distinguez. Il se signala aussi beaucoup au Siege de Mons.

Je vous ay souvent parlé de l'illustre maison de Ligne & du Prince de ce nom, Chevalier de la Toison d'Or, qui a esté Vice-Roy de Sicile & Gouverneur de Milan. Mr le Marquis de Moï vendit sa Charge à Mr le Comte de Roucy, Colonel du Regiment des Cravates & de l'illustre maison de la

D d ij



Rochefoucault. Je ne m'étendray point icy sur la Genealogie de ce Comte, puisque ce n'est pas en de pareilles occasions que je parle ordinairement des Genealogies, & que d'ailleurs ce que j'aurois à vous en dire rempliroit le reste de ma lettre. Je dois seulement ajouter icy que ce Comte; qui est Lieutenant General, est entré au service du Roy dès sa plus grande jeunesse. Il est né soldat; il a toujours passé pour tres-bon Officier, & parmi un grand nombre d'autres qualitez qui le distinguent, on a

toujours remarqué qu'il est parti des premiers au commencement de chaque campagne, & qu'il est revenu des derniers. Il s'est trouvé à la teste des Cravates étant encore fort jeune, & il a partagé les lauriers dont ce Corps s'est couvert pendant tout le temps qu'il l'a animé par sa valeur. Il n'a pas eu moins de part à tous les avantages qui ont été remportez par la Gendarmerie sous son commandement. Personne n'ignore la gloire qu'il s'est acquise à la journée de Luzzara, qui a été si glorieuse à S. M. C. il en apporta

D d iij

### 38 MERCURE

la nouvelle au Roy. La diligence qu'il fit en cette occasion, fut regardée avec étonnement, & elle surpassa celle des meilleurs Courriers. Sa valeur & sa conduite parurent avec éclat à la fameuse journée de Spire. Il chargea les ennemis à plusieurs reprises, & il les fit plier par tout. Tout le monde sçait que la Gendarmerie conserva sa gloire à l'affaire d'Hochster, & que Mr le Comte de Roucy qui la commandoit, se couvrit de nouveaux lauriers dans cette occasion. Il s'est trouvé dans beaucoup

d'autres actions où il a toujours paru avec la même distinction. Il joint d'ailleurs les qualitez les plus aimables , à mille avantages acquis & naturels. Aussi peut-on assurer que jamais homme d'une naissance aussi illustre, n'a eu plus d'amis de tout rang. Il ne sçait pas en perdre , & il sçait toujours s'en faire de nouveaux.

Mr le Marquis de Nessel, à qui Mr le Comte de Roucy vient de vendre sa Charge , & qui n'est âgé que de 19. ans , est fils de feu Mr le Marquis de

Dd iij

## 320 **MERCURE**

Mailly, tué au Siege de Luxembourg & de Dame N... de Coligny, & petit fils de Mr le Comte de Mailly & de Marguerite de Monchy, fille d'André Bertrand Marquis de Moncavrel, & de Madeleine aux Epaulles, dite de Laval, Marquise de Nesle, qui a apporté la belle terre de Nesle dans la maison de Mailly. Mr le Marquis de Nesle est neveu de feu Mr le Comte de Mailly Maréchal de Camp & Mestre de Camp General des Dragons, qui avoit épousé Mlle de Sainte-Hermine, niece à la mode de Bretagne.

de Madame de Maintenon. Il est aussi neveu de Mr l'Evesque de Lavaur & de Mr l'Archevesque d'Arles.

Comme selon toutes les apparences la Campagne ouvrira cette année en Espagne plutost que dans tous les autres lieux où la guerre est allumée, je suis persuadé que vous souhaitez d'apprendre si les affaires de ce Royaume continuent d'estre dans un aussi bon estat qu'on le mande de tous costez depuis trois ou quatre mois. Je puis vous assurer que rien n'est chargé à cet égard; que tous les

## 322 MERCURE

fonds nécessaires pour faire une glorieuse Campagne sont trouvez , & qu'ils sont aussi assurés que s'ils estoient entièrement dans les coffres du Roy. D'ailleurs les Munitionnaires se sont engagez de fournir quatre-vingt mille rations par mois , & même sans avoir demandé aucune somme d'avance. La levée des nouveaux Régimens est achevée , & tous ceux pour qui il a esté nécessaire de faire des recrues , sont complets. Jamais il n'est rien vû de plus beau que les chevaux , & ceux des Cavaliers

pourroient servir à des Généraux d'Armées. On ne doit pas s'en étonner ; la beauté & la vitesse des chevaux d'Espagne sont connues. Je dois ajouter à tout cela que l'on ne compte point parmi toutes ces Troupes, ni parmi les fonds destinés pour faire la Campagne, les Troupes que des Villes, des Corps, des Communautés, & des Particuliers levent de temps en temps à leurs dépens, non plus que les dons gratuits que quelques Villes & quelques Communautés font aussi de temps en temps à Sa Majesté.



## 324 MERCURE

Catholique. Le zele des Sujets de ce Monarque est si ardent pour un Prince dont ils ont tant lieu d'estre satisfaits , & qui a exposé son sang pour eux dès le commencement de son regne , en se trouvant l'épée à la main à la teste de ses Troupes dans les actions les plus vives. Le zele , dis-je , des Sujets d'un Prince toujours prest à verser son sang pour eux , est si grand que l'on voit tous les jours des choses prodigieuses à cet égard. On a vû le Gouverneur du Chasteau de Tortone refuser la vie , afin de

se faite ensevelir sous les ruines de la Place qui avoit esté confiée à sa fidélité. On en a vû d'autres qui ont mieux aimé souffrir la mort que de prononcer seulement qu'ils reconnoissoient l'Archiduc pour leur véritable Souverain ; l'on en voit tous les jours qui abandonnent leurs biens ; qui laissent leurs maisons au pillage , ou qui quittent des Benefices considerables pour se rendre auprès de leur legitime Souverain ; de maniere que l'Archiduc ne peut se vanter d'estre maistre des cœurs de ceux dont

## 326 MERCURE

il occupe les Villes. Mais il faut avoïer en même temps que si jamais Sujets n'ont fait voir de fidelité plus constante, jamais Monarque n'a fait voir de plus prompte reconnoissance. Il ne promet pas; mais il donne tout ce qu'il peut donner presentement en attendant qu'il puisse faire davantage. Les familles mêmes de ceux qui ont perdu la vie pour luy, sont récompensées, quoy que dans la situation où il se trouve, il püst les faire attendre, ceux à qui les récompenses estoient dûës ne vivant plus. Ce Monarque don-

ne des Charges, des Gouvernemens, des Titres d'honneur ; des Pensions & des Benefices, & les services sont des titres pour les obtenir plus puissans que le rang & la naissance. On en vient de voir un exemple dans un Curé d'une Paroisse de la Manche, à qui ce Monarque a donné un Evêché. Enfin on est surpris de le voir trouver des moyens de donner sur l'heure des récompenses au lieu de paroles à une si grande quantité de Sujets fideles. Je ne mets point icy les noms de ceux qui

ont levé des Troupes à leurs dépens ; qui ont donné libéralement des sommes pour subvenir aux besoins de l'Etat ; qui ont perdu la vie en rendant de signalez services , ou qui ont abandonné les lieux possédez par l'Archiduc. Vous les voyez, vous les lisez toutes les semaines dans les Nouvelles publiques , & vous y trouvez les récompenses données par un Monarque qui chérit tant son peuple & qui en est si chéry. Si je mettrois icy tous ces noms, ils occuperoient une grande partie de ma Lettre. Je ne dois

pas oublier de v<sup>ous</sup> dire que l'union qui se trouve aujourd'hui entre la France & l'Espagne doit estre grande, puisque le peuple de Madrid n'eut pas plustost appris la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, qu'il cominença à donner des marques de sa joye par des feux, des illuminations, & des acclamations, sans attendre les ordres qu'il devoit recevoir, & qui ne purent estre assez tost donnez pour prevenir leur zele.

Voicy la suite des nouvelles d'Espagne, contenue dans les  
*Février 1707.*      *Ee*

Lettres que vous allez lire.

A Madrid le 24. Janvier 1707.

*Mr le Duc d'Osbonne écrit du 19. de ce mois qu'un Espagnol qui avoit esté fait prisonnier au mois d'Avril dernier à Alcantara, & qui est parti de Lisbonne le 24. Decembre, a rapporté que les troupes débarquées par la flotte ennemie, y estoient encore, & qu'on attendoit des reponses d'Angleterre par un Courier qui y avoit esté dépesché; que ces troupes consistoient en cinq mille six cens hommes de pied, de onze mille*

qui avoient esté embarquez, & en quatre cens chevaux restez de quinze cens, qui avoient esté mis pareillement sur les vaisseaux.

Mr le Mareschal de Berwick partit hier pour le petit voyage qu'il avoit projeté de faire vers la Frontiere d'Aragon du costé de Molina.

Un homme venu de Saragosse, rapporte que le Comte de Noyelle a esté nommé par l'Archiduc, Viceroy & Capitaine General de ce Royaume là; que les nouveaux Magistrats de la Capitale avoient pareillement esté nommez par l'Archiduc, quoyqu'il soit de la regle



de les tirer au sort, dans une assemblée de Ville, & que cette infraction des Privileges excitoit du mécontentement, & augmentoit le parti des bien-intentionnez pour Philippes V. que les ennemis avoient en tout trois mille hommes de troupes réglées, dont il y avoit deux Regimens de Cavalerie dans le Royoume d'Aragon; qu'une partie avoit ses quartiers aux portes de Saragosse, & que les grains y estoient d'une extrême cherté.

On apprend par cette Lettre ce qui estoit resté en ce temps-là aux Alliez des troupes qu'ils

ont fait embarquer dès la fin de l'esté sur la formidable flotte qui devoit partir avant la S. Jean, après avoir publié dès le mois d'Avril qu'elle estoit destinée à l'attaque de nos Costes. Vous verrez avant que je finisse cet article, & quoy aura abouti ce grand armement, auquel on a travaillé pendant une année, & qui a coûté tant de millions à l'Angleterre. Je passe à une autre Lettre:

A Madrid ce 4<sup>e</sup> Fevrier.

*Vous ne devez plus douter de*

## 334 MERCURE

la grossesse de la Reine d'Espagne, puisque la confirmation a esté portée en France par Mr le Comte de Rupelmonde qui partit d'icy il y a cinq jours. Cette importante nouvelle a fait beaucoup de plaisir à toute la Cour, & les peuples en ont donné des Marques de joye tres-singulieres. Il y avoit quarante-six ans qu'une pareille benediction du Ciel ne s'estoit venue dans la Maison Royale d'Espagne. La Reine se porte à merveilles, & elle a toutes les marques de son estat sans en avoir les incommoditez. Elle doit aller un de ces jours en

chaise à Nostre-Dame d'Atocha, & les Grands doivent l'accompagner à pied suivant l'Etiquette pratiquée en pareille occasion. Le Comte de Peterboroug est arrivé à Valence. Les ennemis publient en ce pais-là qu'ils entreront de bonne heure en campagne, mais ils ne paroissent guere en estat de le faire. Le bled y est fort rare & fort cher, & ils ont beaucoup de peine à remonter leur Cavalerie quoyqu'ils enlèvent tous les chevaux bons ou mauvais qui se trouvent dans le pais. Un Courier parti de Cadis le 29. Janvier dernier nous a appris qu'on

## 336 MERCURE

avoit veu le 20. à la hauteur du Cap de Sainte Marie une flote de cent voiles , parmi lesquels estoient trente vaisseaux de guerre faisant effort pour gagner le Détroit , quoyque les vents fussent contraires. Il faut que ces mesmes vents ayent continué , puisque le 29. on ne sçavoit point encore à Cadis ni dans les autres lieux de la coste plus voisins du Détroit, que cette flote eust passé. Ce sont sans doute les troupes débarquées à Lisbonne par la flote ennemie qui passent à Valence. Ainsi il y a toute apparence que le fort de la guerre sera de ce costé-là la Campagne

*pagne prochaine. Tout le monde veut icy que le Roy d'Espagne se mettra ce Printemps à la teste de son armée ; mais sa Majesté Catholique ne s'est point encore déclarée là-dessus. Mr le Marechal de Berwick est de retour d'hyer du voyage qu'il estoit allé faire sur la Frontiere d'Aragon du costé de Molina, & on croit qu'il partira bien-tost pour en faire un autre de plus long cours vers Valence.*

Cette Lettre vient d'un si bon lieu, qu'il n'est par permis de douter des nouvelles qu'elle contient ; mais comme ces nou-  
Février 1707. Ff

## 338 **MERCURE**

velles font peu étenduës , je crois devoir vous apprendre ce qui est venu à ma connoissance sur tous les articles qu'elle renferme. Le premier regarde les réjouissances faites à l'occasion de cette grossesse. On n'en fait en France que lorsque les Reines ou les Princesses, qui à leur défaut mettent des enfans mâles au jour qui peuvent succeder à la Couronne, accouchent de quelque Prince, & l'on a raison de ne se pas rejouïr plustost, puisque si elles accouchoient d'une Princesse, sa naissance ne pourroit

causer de ces excez de joye  
 auxquels les peuples s'aban-  
 donnent à la naissance des  
 Princes qui peuvent un jour  
 devenir leurs Maistres. Il n'en  
 est pas de mesme en Espagne,  
 où l'on peut donner des mar-  
 ques de la plus grande joye,  
 dès que l'on apprend la gros-  
 sesse d'une Reine , puisque  
 l'enfant qui en doit naistre ,  
 soit Prince ou Princeesse , peut  
 parvenir à la Couronne , au  
 lieu que le Sceptre de France ,  
 selon les Loix du Royaume ,  
 ne passe point entre les mains  
 des femmes. Il me faudroit

Ff ij



## 340 MERCURE

un volume pour vous marquer les emportemens de joye, auxquels le peuple de Madrid, s'est abandonné aussi-tost qu'il luy a esté permis de croire que la Reine estoit grosse, & que cette nouvelle luy a esté annoncée de la maniere dont on la rend publique en de pareilles occasions. Le peuple ne s'est pas seulement rejoui, parce qu'il estoit seur de voir un successeur à la Couronne d'Espagne dans l'enfant qui doit naistre ; mais encore parce qu'il aime le Roy & la Reine d'Espagne jusqu'à l'I,

dolatrie, s'il m'est permis de parler ainsi. De maniere que l'on peut dire que le sujet de sa joye a esté double. Je n'entre point dans les détails de ce qui s'est passé à cette occasion. Je diray seulement en general que les Grands, le Clergé, les Conseils, les Corps, & généralement tout le peuple, ont donné en cette occasion des marques de la plus parfaite & de la plus vive joye. Toutes les cloches ont sonné : on a fait des illuminations & des feux : on a chanté des *Te Deum* : on a fait des processions : on a

Ff iiij

## 342 MERCURE

fait des éloges du Roy & de la Reine dans la Chaire de verité. Tous les Grands , tous les Seigneurs , & tous les Corps ont esté faire leurs complimens à leurs Majestez , & enfin chacun s'est servy de tous les moyens qu'il a pû imaginer pour faire connoître sa joye , son amour , & son devoüement entier pour leurs Majestez Catholique , qui de leur costé ont taché de faire connoître au Peuple le plaisir sensible que leur causoit la joye dont il paroïssoit enyvré. Tout ce grand Peuple voyant leurs Majestez sur le Balcon du Palais , redoubla ses acclamations , & suivant l'excez d'un zele qui auroit pû paroître indiscret en d'autres occasions , prit la liber-

ré de les apostropher, & leurs Majestez eurent la bonté de luy répondre, ce qui acheva de le charmer. La joye des Peuples n'a pas moins éclaté à Seville, ainsi que dans toutes les Villes des deux Castilles & de l'Andalousie, dont plusieurs preparerent des festes nouvelles, & sur tout celle de Seville qui s'est signalée en cette occasion.

A l'égard de l'article de la Lettre que vous venez de lire, où il est dit que la Reine d'Espagne doit aller en chaise à Nostre-Dame d'Atocha, où tous les Grands doivent l'accompagner à pied, suivant l'Etiquette, pratiquée en pareille occasion, c'est à dire un ancien Règlement auquel les Rois d'Es-

## 344 MERCURE

pagne ont bien voulu s'affujettir depuis un temps infini, & qui les oblige de faire toujours les mêmes choses en telles saisons, à tels jours & à telles heures. Je dois ajouter que celui qui a écrit la Lettre a oublié de marquer que dans l'occasion dont il s'agit, les Valets de Chambre du Roy doivent porter la chaise, mais il y a lieu de croire que rien ne s'observera aujourd'huy touchant cet article, le feu Roy d'Espagne ayant commencé à retrancher beaucoup de choses de *l'Etiquette*, qui ne sont plus de saison, & qui, si je l'ose dire, paroistroient ridicules aujourd'huy.

Quant à l'article où il est marqué que le bled est fort cher

dans le Royaume de Valence , rien n'est plus veritable , & quand il n'y auroit que cette raison , il faut, ou que ce Royaume périclisse ; ou qu'il implore la clemence de son veritable Souverain. Il y croist beaucoup de ris & comme il s'y trouve aujourd'huy presqu'entierement consommé & que la terre qui rapporte si peu de bled, que l'on y en a fait de tout temps venir des Royaumes de Sicile & de Sardaigne , & que les ordres sont donnez pour qu'il n'en sorte plus de ces Royaumes-là , on doit juger du pitoyable état où celui de Valence se doit trouver presentement , la viande y manquant entierement , & étant de notoriété publique que

## 346 MERCURE

dés le jour de Noël le Gouverneur de Valence n'en put trouver pour sa personne. Je ne dis rien de ce qui regarde les chevaux , puisque les Valenciens en demeurent eux mesmes d'accord.

Les vents qui arrestent la Flotte des Alliez , & dont il est parlé dans la mesme Lettre pourroient bien avoir causé la perte d'une partie de cette Flotte dont le bruit commence à se répandre. J'espere en avoir des nouvelles certaines avant que je finisse ma Lettre , & vous mander ce que l'on doit croire là-dessus.

Quoy que la Lettre qui suit vienne d'Oleron , où elle a esté écrite le 15. de ce mois , on la

doit regarder comme une Lettre écrite à Madrid le troisiéme du mesme mois , les nouvelles qu'elle en rapporte estant de cette datte là.

*Par les Lèttres de Madrid du 3. du courant , nous apprenons que la grossesse de la Reine a esté publiée le 29. du passé, & que le 2. de Février elle alla en Chaise à Porteurs , escortée du Roy & de toute la Cour à Cheval à Nostre-Dame d'Atocha, pour en rendre graces à Dieu. Tout ce que l'allegresse est capable d'inspirer aux gens qui en sont les plus susceptibles a éclaté en ces deux occasions ; mais avec tant d'emportement & d'une maniere si naturelle & si sincere , qu'il n'est plus permis de douter que les cœurs des Castillans ne soient entietement au Roy , & que*



## 348 MERCURE

*la Naissance d'un Prince ou d'une Princesse ne luy en concilie bien d'autres. Toute l'Espagne s'y trouve d'autant plus sensible que Dieu ne luy avoit point donné de pareil sujet de joye depuis 1661.*

*Monsieur le Maréchal de Barvick qui estoit party de Madrid le 23. du passé pour aller visiter Cuença, Molina, & la Frontiere d'Aragon, est de retour en Cour.*

*Monsieur de Joffreville est aux environs de Tudela, on croit qu'il entrera par là en Aragon, avec un Corps de Troupes, dès que l'on sera en estat d'y entretenir par Molina, & d'agir en Valence à même temps & de concert.*

*On compte que nous aurons une Armée de 15. ou 16. mille hommes qui entrera en Catalogne par le Roussillon*

*Roussillon. On presse toutes choses pour agir de bonne heure, & l'on ne feint point de dire qu'on est assuré que les ennemis ne sont pas en estat de nous résister.*

*L'Archiduc vient de nommer à quatre Canonicals de Sarragosse, dont les Titulaires avoient quitté la Ville pour demeurer fidèles à S. M. C. je crois qu'ils attendront longtemps leurs Bulles.*

*Les Catalans ont envoyé plusieurs Deputez à Valence pour prier ce Prince de passer en Catalogne, parce qu'ils esperent que s'il y va il y mènera des Troupes; mais par cette même raison, les Habitans de Valence s'y opposent. Ceux-cy ont demandé aux Catalans des grains qui leur ont esté refusez. Les grains se vendent déjà en cette Principauté,*

*Février 1707.*

*Gg*

## 350 MERCURE

*quatre Piaſtres le ſacq.*

*On a chargé à Pampelune & à Tudela, quantité de Boulets & de Bombes pour noſtre Armée de Valence. On a envoyé auſſi un Bataillon à Jacca, pour fortifier les Milices de Bearn qui en occupent la Citadelle.*

Je n'ay rien à vous dire touchant cette Lettre, ſinon qu'elle ſe rapporte à ce que je vous ay dit de la rareté des Bleds qui ſe trouve dans le Royaume de Valence, & que les Valenciens ont en vain fait tous les efforts imaginables pour retenir l'Archiduc que l'on aſſeure eſtre paſſé en Catalogne, moins pour ſatisfaire les Catalans qui le demandoient avec emprefſement, & chez qui le manque de beau-

coup de choses commence à causer de la division, que pour le retirer d'un lieu où la disette de toutes les choses nécessaires à la vie, auroit pu faire dans peu souffrir la Maison. Je me tais sur les autres articles de la Lettre, sur lesquels vous pouvez faire vos reflexions, & je passe à la dernière de celles que j'ay à vous envoyer.

De Madrid, le 7. Février 1707.

*Nous avons sçû bien & aujourd'huy, par des Courriers de Cadix & de Malaga, que la plus grande partie de la Flotte ennemie estoit enfin entrée dans la Méditerranée. On a compté 70. Vailes à la hauteur de Malaga le 2. dernier mois, faisant route vers le Levant :*

G g ij

## 352 MERCURE

*On ne doute pas que ce ne soit le secours attendu par l'Archiduc à Valence. Les Portugais se trouvent par là, sans Troupes Etrangères ; ainsi selon les apparences il y aura peu de choses à faire en Estramadur, à moins qu'il ne vienne de nouveaux secours d'Angleterre.*

*La Reyne se porte à merveille, & sa grossesse continue très-heureusement.*

Cette Lettre commence à faire croire que la tempeste dont on a parlé a fait périr ou écarté plusieurs Bâtimens de la flotte des Alliez, puisqu'elle parle d'un nombre beaucoup moins grand que celui dont il est fait mention dans la Lettre précédente.

Je dois ajouter ici à ce que

je vous ay dit de la grande fidelité & du grand amour des Espagnols pour Philippe V. qu'il n'est pas resté un seul Habitant dans la Ville d'Alicante. On y a vû pendant quelque temps sept ou huit familles de celles qui s'estoient laissées éblouir aux promesses de l'Archiduc, & qui avoient pris son party : mais depuis quelque temps ces familles en ont été si mal traitées qu'elle ont suivi l'exemple des autres. Enfin tout deserte, & les fideles Espagnols aimēt mieux abandonner leurs Maisons, leurs Biens, leurs Emplois, leurs Charges & leurs Benefices, que de demeurer sous la domination d'un Prince, qui outre qu'ils ne l'ont pas reconnu pour leur

G g iij

## 254 MERCURE

légitime Souverain , n'est accompagné que de Troupes qui tournent en dérision les mystères de la religion , qui empêchent l'exercice , & qui profanent tous les jours les Temples Sacrez , ce qui est fort sensible aux Espagnols , à qui l'on peut donner justement le nom de Catholiques aussi-bien qu'à leur Souverain : Enfin l'on peut dire que quand l'Archiduc tireroit des secours beaucoup plus considérables que ceux que lui donnent les Alliez , & qu'il auroit conquis la plus grande partie des Royaumes qui composent la Monarchie d'Espagne , Philippe V. demeureroit toujours sur le Trône , puisque l'on tient pour assuré dans tout ce vaste Etat ,

que tant que les Rois d'Espagne seront maîtres des deux castilles, ils resteront toujours sur le Trône d'Espagne.

J'ay oublié de vous dire en vous parlant de l'amour & du zele que les Habitans d'Alicante ont fait voir pour leur légitime Souverain, en abandonnant leurs Biens & leur Patrie, que nous avons ici un Ecclesiastique d'un grand merite, qui a abandonné le Doyenné d'Alicante, ayant mieux renoncer à tous les revenus qu'il en retirait que de reconnoître l'Archiduc.

On ne peut sans admiration l'entendre parler de l'inebranlable fidelité de tous ceux qui ont renoncé à leur fortune pour



suivre leur devoir, & leur inclination naturelle pour un Monarque qui depuis le peu d'années qu'il est sur le Trône, a exposé plusieurs fois sa vie pour la gloire & pour la défense de l'Etat que Dieu lui a donné, & qui travaille nuit & jour à la conservation du bien de ses Sujets.

Jeviens de vous faire voir, en vous parlant des avantages attachés à la Charge de Capitaine Lieutenant des Gendarmes Ecoissois, à quelle occasion les Privileges dont elle jouit lui ont esté accordés, & pourquoy le Capitaine des Gardes du Corps de la Compagnie apelée *Ecoissoise* jouit aussi des mêmes Privileges, & commande les

autres Compagnies de ce Corps  
 lesquelles sont assemblées ;  
 c'est pourquoy je ne vous en di-  
 ray rien dans l'article que vous  
 allez lire.

Monsieur le Maréchal de  
 Noailles qui estoit indisposé  
 depuis quelque temps, se trou-  
 vant le 17. de ce mois plus mal  
 qu'à l'ordinaire, crût de-  
 voir remettre la Charge de pre-  
 mier Capitaine des Gardes du  
 Corps, entre les mains du Roy,  
 afin que Sa Majesté en disposât  
 selon son bon plaisir, & pour  
 cet effet il lui envoya une de-  
 mission pure & simple. Le Roy  
 touché du procédé de ce Ma-  
 réchal, qui faisoit connoître  
 par là qu'il se confioit entière-  
 ment en ses bontés, & sachant

## 360 MERCURE

de cinq cens mille liv. à condition que Monsieur le Maréchal de Noailles jouïroit de tous les Apointemens de la Charge dont il avoit si généreusement donné sa démission ; qu'en cas que le Maréchal vint à mourir, les 500000. livres seront substituées aux mâles qui pourront venir de Mr le Duc de Noailles & qu'en cas qu'il meure sans enfans mâles, les 500000. liv. seront pour Mr le Comte de Noailles son frere.

Madame la Maréchale de Noailles n'a pas été oubliée dans les graces faites à cette Maison, puisqu'elle pourra jouir si elle veut de 15000. liv. de rente pendant sa vie, après la mort de Mr le Maréchal.

Maréchal son Epoux sur le revenu de la Charge.

Je vous ay souvent parlé des services de Mr le Duc de Noailles qui l'ont fait parvenir au rang de Lieutenant General dans un âge où beaucoup d'autres ont à peine commencé d'entrer dans le Service, & ce qui doit surprendre est, que dans un âge si peu avancé il a toujours fait voir tant de conduite dans tout ce qu'il a entrepris, que tous ses projets ont toujours réussi heureusement.

Je dois ajouter icy aux avantages que je vous ay dit que possédoit la Compagnie des Gardes du Corps appelée *Compagnie Ecoissoise*, qu'elle porte la Bandonolliere blanche; que toutes

Février 1707. Hh

celles des autres Compagnies  
sont mêlées d'autres couleurs,  
& que les Gardes de la manche  
de Sa Majesté, sont de cette  
Compagnie.

Il semble que les bontez du  
Roy aient redonné la santé à  
Monsieur le Maréchal de Noail-  
les, puisqu'il s'est beaucoup  
mieux porté depuis que S. M.  
a fait à sa famille toutes les gra-  
ces dont je viens de vous par-  
ler & ça esté pour en remer-  
cier Dieu que Mr Canneau,  
attaché au Service de ce Maré-  
chal, fit celebrer le 26, de ce  
mois dans l'Eglise des Thea-  
tins, une Messe solennelle dont  
Mr de Bullion Conseiller au  
Parlement, ami de Monsieur le  
Maréchal de Noailles, Mr

de la Motte Colonel du Regiment de Noailles , & plusieurs Capitaines & autres Officiers du Regiment ont fait les honneurs. L'Eglise estoit magnifiquement ornée & toute illuminée. Les riches Ornemens dont S. A. R. Madame a fait present à cette Eglise , furent employez en cette occasion , & la Messe fut celebrée par le R. P. Vicaire General ; il eût pour assistant le R. P. Quinquet , qui doit le Jeudy-saint prêcher la Cène devant le Roy. Mr Canacau donna un grand repas à l'issuë de la messe. On y but les santez de monsieur le maréchal de Noailles, & de tous ceux de sa maison , & chacun réymoigna la joye qu'il ressentoit du

Hh ij

## 364 MERCURE

retour de la santé de ce maréchal.

Je dois ajouter icy que quelques jours après que le Roy eût donné la Charge de Capitaine des Gardes du Corps à Mr le Duc de Noailles, S. M. envoya dire à Mr le maréchal de Noailles qu'en cas que le Duc son fils decedât avant luy, il luy conserveroit la charge, & qu'il jouiroit toujours des honneurs qui y sont attachez.

La Charge de Conseiller d'Etat d'Epée que possédoit Mr le Comte de Briord qui a esté successivement Ambassadeur en Savoye & en Hollande, & qui est mort il y a déjà quelque temps, vient d'estre don-

née à Mr le Marquis de Pui-  
 fieux ; Ambassadeur vers les  
 Cantons Suisses. Il ne faut que  
 de la valeur pour estre élevé  
 aux premieres dignitez de l'E-  
 pée ; & que sçavoir parfaire-  
 ment le droit pour remplir cel-  
 les de la Robe ; mais les Conseil-  
 lers d'Etat d'Epée ne doivent  
 rien ignorer. Le mot d'*Epée* doit  
 faire connoistre qu'ils doivent  
 s'en sçavoir bien servir ; & ce-  
 luy d'*Etat* doit faire connoistre  
 que puisqu'ils entrent dans les  
 Conseils d'Etat où ils donnent  
 leur voix pour la décision des  
 causes dont les Arrests sont tous  
 les jours rendus publics ; &  
 dont ils sont quelques fois Ra-  
 porteurs ; ils ne doivent rien  
 ignorer de tout ce que les Juges

H h iij



## 266 MERCURE

doivent ſçavoir pour décider ſur les plus importantes matières. Ils doivent auſſi être parfaits négociateurs, la plus part ayant remply ces places après avoir exercé celles de Miniſtres du Roy dans des Cours Etrangères. Ainſi tous les Conſeillers d'Etat d'Epée doivent eſtre tous reſgardez comme des perſonnes d'une grande conſideration, & il ſuffit pour faire l'éloge d'un homme, de dire qu'il eſt Conſeiller d'Etat d'Epée. Mr de Puſieux joint beaucoup d'éloquence à beaucoup de valeur. Il a de la ſageſſe, de la prudence, du ſçavoir & de la pénétration. Il parle bien; il écrit de meſme, & les diſcours qu'il prononce ſouvent, & qui rem-

plissent tous les jours les nouvelles publiques en sont d'éclatantes preuves. Il joint à toutes ces rares qualitez une grande naissance. Ce Marquis descend du celebre Chancellier de Sillery dont la memoire est si chere à la France & qui eut tant de part aux affaires au commencement du regne de Louis XIII. & après la chute de Mr le Maréchal d'Ancre. La maison de Puiseux - Sillery est une branche de celle de Brulart, l'une des plus grandes de la Robe, dont ceux qui en descendent avoient avant que de s'y engager les premiers emplois de la guerre. Elle a donné plusieurs Premiers Presidents au Parlement de Dijon. Mr. Brulart Marquis de

## 368 MERCURE

la Borde étoit à la tete de ce Corps avant Mr Bouchu qui l'est aujourd'huy. Mr le Marquis de Puyfieux est frere de Mr l'Evesque de Soissons & Pere de Me la Comtesse de Blanchefort.

Le Roy a donné une pension de mille écus à Mr. de Simianes, Brigadier & Colonel d'Infanterie, cy-devant connu sous le nom de Chevalier de Simianes, qui a servy longtemps dans la Gendarmerie, & qui a esté blessé à la Bataille de Fredlinghen. Il se distingua fort en Flandre avant la derniere Campagne, & je vous envoyai en ce temps-là des relations qui rouloient sur la gloire dont il s'éroit couvert.

Il est d'une des meilleures

maisons de France ; Elle est divisée en plusieurs branches établies en différentes Provinces. Celle de Gordes est une des plus distinguées ; la maison de Simianes a donné plusieurs Comtes à l'Eglise de Lyon. Feu Mr. l'Evêque de Langres avoit esté Comte de cette Eglise, avant que d'estre élevé sur le Siege Episcopal de Langres. Il y a une branche de cette maison établie en Piemont. Mr. le marquis de Pianezze en est le chef, nous avons un excellent *Traité de la verité de la Religion Chrétienne* de feu Mr. le marquis de Pianezze ; cet ouvrage qui avoit esté composé en Italien, a esté traduit en François par le feu P. Bouhours de la Compagnie de Jesus.

Le Roy vient de donner à Mr. le Comte d'Esteing une pension de 4000. liv. & Sa Majesté luy ayant en même temps permis de la faire passer à ceux de sa famille qui luy conviendroient pour le bien de ses affaires, & qui lui feroient trouver des secours presens pour l'aider dans le service. Il a fait passer la moitié de cette pension sur la teste de son fils aîné, & l'autre sur celle de Mr. le Chevalier d'Esteing son frere, qui sert dans la Gendarmerie. Toutes mes Lettres sont remplies des actions éclatantes de Mr. le Comte d'Esteing, & comme elles doivent estre encore presentes à vostre Memoire, je ne les repeteray point icy.

Mr le Comte d'Esteing est Neveu de Monsieur l'Archevêque de Narbonne, & d'une des plus grandes maisons du Royaume. Elle est Originnaire d'Auvergne à qui elle a donné plusieurs Evêques ainsi que plusieurs Comtes à l'Eglise de Lion. Mr l'Evêque de Saint Flour qui est de cette Maison a esté Comte de Lion. Mr le Comte d'Esteing a épousé la sœur de feu Mr le Comte de Vaubecourt, & ce Comte n'ayant point laissé d'enfans la maison d'Esteing a herité des grands biens de celle de Vaubecourt d'Hautonville.

Mr le Marquis de Brancas a eu dans le même temps une pension de deux mille livres son nom suffit pour faire con-

## 372 MERCURE

noître sa maison, & ses services, n'estant pas moins connus, je diray seulement qu'il suffit d'obtenir une Pension dans un temps où presque tout les Souverains de l'Europe, jaloux de la gloire de Sa Majesté, ont mis de nouveau les armes à la main contre ce Monarque. Il suffit dis-je d'obtenir une Pension dans un temps si difficile, pour faire connoître que l'on a toutes les qualités nécessaires pour la bien meriter.

Quoi que le Parlement d'Ecosse ait aprouvé & ratifié le Traité d'union des deux Royaumes, on y a fait un si grand nombre d'aditions & de corrections qu'on doute fort si le Parlement d'Angleterre s'en accommodera

commodera. Plusieurs croient que cette affaire n'aura pas tout le succès que la Cour de Londres en attend, ou du moins que cette union ne sera pas de longue durée, puisque les protestations de plusieurs grands Seigneurs Ecoissois ; celle du Clergé Presbiterien ; & les plaintes & le murmure du peuple, ont laissé plusieurs portes ouvertes pour réclamer contre cette résolution qui fait d'un ancien Royaume independant, une Province soumise & dependante de l'Angleterre, sans pour cela augmenter la force de cette Couronne. On est aussi persuadé que les Episcopaux ne donneront pas les mains aux restrictions de l'acte passé en Ecosse

*Février 1707.      Ii*



## 338 **MERCURE**

velles font peu étenduës , je crois devoir vous apprendre ce qui est venu à ma connoissance sur tous les articles qu'elle renferme. Le premier regarde les réjouissances faites à l'occasion de cette grossesse. On n'en fait en France que lorsque les Reines ou les Princesses, qui à leur défaut mettent des enfans mâles au jour qui peuvent succeder à la Couronne, accouchent de quelque Prince, & l'on a raison de ne se pas rejouïr plustost, puisque si elles accouchoient d'une Princesse, sa naissance ne pourroit

causer de ces excez de joye  
aufquels les peuples s'aban-  
donnent à la naissance des  
Princes qui peuvent un jour  
devenir leurs Maistres. Il n'en  
est pas de mesme en Espagne,  
où l'on peut donner des mar-  
ques de la plus grande joye,  
dès que l'on apprend la gros-  
sesse d'une Reine , puisque  
l'enfant qui en doit naistre ,  
soit Prince ou Princesse , peut  
parvenir à la Couronne , au  
lieu que le Sceptre de France ,  
selon les Loix du Royaume ,  
ne passe point entre les mains  
des femmes. Il me faudroit

Ff ij

## 340 MERCURE

un volume pour vous marquer les emportemens de joye, auxquels le peuple de Madrid, s'est abandonné aussi-tost qu'il luy a esté permis de croire que la Reine estoit grosse, & que cette nouvelle luy a esté annoncée de la maniere dont on la rend publique en de pareilles occasions. Le peuple ne s'est pas seulement rejoui, parce qu'il estoit seur de voir un successeur à la Couronne d'Espagne dans l'enfant qui doit naistre ; mais encore parce qu'il aime le Roy & la Reine d'Espagne jusqu'à l'É-

dolatrie, s'il m'est permis de parler ainsi. De maniere que l'on peut dire que le sujet de sa joye a esté double. Je n'entre point dans les détails de ce qui s'est passé à cette occasion. Je diray seulement en general que les Grands, le Clergé, les Conseils, les Corps, & généralement tout le peuple, ont donné en cette occasion des marques de la plus parfaite & de la plus vive joye. Toutes les cloches ont sonné : on a fait des illuminations & des feux : on a chanté des *Te Deum* : on a fait des processions : on a

Ff iiij

## 342 MERCURE

fait des éloges du Roy & de la Reine dans la Chaire de verité. Tous les Grands , tous les Seigneurs , & tous les Corps ont esté faire leurs complimens à leurs Majestez , & enfin chacun s'est servy de tous les moyens qu'il a pû imaginer pour faire connoistre sa joye , son amour , & son devoiement entier pour leurs Majestez Catholique , qui de leur costé ont taché de faire connoistre au Peuple le plaisir sensible que leur causoit la joye dont il paroissoit enyvrré. Tout ce grand Peuple voyant leurs Majestez sur le Balcon du Palais , redoubla ses acclamations , & suivant l'excez d'un zele qui auroit pû paroistre indiscret en d'autres occasions , prit la liber-

re de les apostropher, & leurs Majestez eurent la bonté de luy répondre, ce qui acheva de le charmer. La joye des Peuples n'a pas moins éclaté à Seville, ainsi que dans toutes les Villes des deux Castilles & de l'Andalousie, dont plusieurs preparent des festes nouvelles, & sur tout celle de Seville qui s'est signalée en cette occasion.

A l'égard de l'article de la Lettre que vous venez de lire, où il est dit que la Reine d'Espagne doit aller en chaise à Nostre Dame d'Atocha, où tous les Grands doivent l'accompagner à pied, suivant l'Etiquette, pratiquée en pareille occasion, c'est à dire un ancien Règlement auquel les Rois d'Es-

## 344 MERCURE

pagne ont bien voulu s'assujettir depuis un temps infini, & qui les oblige de faire toujours les mêmes choses en telles saisons, & tels jours & à telles heures. Je dois ajouter que celui qui a écrit la Lettre a oublié de marquer que dans l'occasion dont il s'agit, les Valets de Chambre du Roy doivent porter la chaise, mais il y a lieu de croire que rien ne s'observera aujourd'huy touchant cet article, le feu Roy d'Espagne ayant commencé à retrancher beaucoup de choses de l'*Etiquette*, qui ne sont plus de saison, & qui, si je l'ose dire, paroistroient ridicules aujourd'huy.

Quant à l'article où il est marqué que le bled est fort cher

dans le Royaume de Valence , rien n'est plus veritable , & quand il n'y auroit que cette raison , il faut, ou que ce Royaume périclisse ; ou qu'il implore la clemence de son veritable Souverain. Il y croist beaucoup de ris & comme il s'y trouve aujourd'huy presqu'entierement consommé & que la terre qui rapporte si peu de bled, que l'on y en a fait de tout temps venir des Royaumes de Sicile & de Sardaigne , & que les ordres sont donnez pour qu'il n'en sorte plus de ces Royaumes-là , on doit juger du pitoyable état où celuy de Valence se doit trouver presentement , la viande y manquant entierement , & étant de notoriété publique que



## 346 MERCURE

dés le jour de Noël le Gouverneur de Valence n'en put trouver pour sa personne. Je ne dis rien de ce qui regarde les chevaux , puisque les Valenciens en demeurent eux mesmes d'accord.

Les vents qui arrestent la Flotte des Alliez , & dont il est parlé dans la mesme Lettre pourroient bien avoir causé la perte d'une partie de cette Flotte dont le bruit commence à se répandre. J'espere en avoir des nouvelles certaines avant que je finisse ma Lettre , & vous mander ce que l'on doit croire là-dessus.

Quoy que la Lettre qui suit vienne d'Oleron , où elle a esté écrite le 15. de ce mois , on la

doit regarder comme une Lettre écrite à Madrid le troisiéme du mesme mois , les nouvelles qu'elle en rapporte estant de cette datte là.

*Par les Lèttres de Madrid du 3. du courant , nous apprenons que la grossesse de la Reine a esté publiée le 29. du passé, & que le 2. de Février elle alla en Chaise à Porteurs , escortée du Roy & de toute la Cour à Cheval à Nostre-Dame d'Atocha, pour en rendre graces à Dieu. Tout ce que l'allegresse est capable d'inspirer aux gens qui en sont les plus susceptibles a éclaté en ces deux occasions ; mais avec tant d'emportement & d'une maniere si naturelle & si sincere , qu'il n'est plus permis de douter que les cœurs des Castillans ne soient entierement au Roy , & que*

## 348 MERCURE

*la Naissance d'un Prince ou d'une Princesse ne luy en concilie bien d'autres. Toute l'Espagne s'y trouve d'autant plus sensible que Dieu ne luy avoit point donné de pareil sujet de joye depuis 1661.*

*Monsieur le Maréchal de Barvick qui estoit party de Madrid le 23. du passé pour aller visiter Cuença, Molina, & la Frontiere d'Aragon, est de retour en Cour.*

*Monsieur de Joffreville est aux environs de Tudela; on croit qu'il entrera par là en Aragon, avec un Corps de Troupes, dès que l'on sera en estat d'y entrer par Molina, & d'agir en Valence à même temps & de concert.*

*On compte que nous aurons une Armée de 15. ou 16. mille hommes qui entrera en Catalogne par le Roussillon*

*Roussillon. On presse toutes choses pour agir de bonne heure, & l'on ne feint point de dire qu'on est assuré que les ennemis ne sont pas en estat de nous résister.*

*L'Archiduc vient de nommer à quatre Canonizats de Sarragosse, dont les Titulaires avoient quitté la Ville pour demeurer fidèles à S. M. C. je crois qu'ils attendront longtemps leurs Bulles.*

*Les Catalans ont envoyé plusieurs Deputez à Valence pour prier ce Prince de passer en Catalogne, parce qu'ils esperent que s'il y va il y mènera des Troupes; mais par cette même raison, les Habitans de Valence s'y opposent. Ceux-cy ont demandé aux Catalans des grains qui leur ont esté refusez. Les grains se vendent déjà en cette Principauté,*

Février 1707.

Gg

## 350 MERCURE

*quatre Piaftres le facq.*

*On a chargé à Pampelune & à Tudela, quantité de Boulets & de Bombes pour nostre Armée de Valence. On a envoyé auffi un Bataillon à Jacca, pour fortifier les Milices de Bearn qui en occupent la Citadelle.*

Je n'ay rien à vous dire touchant cette Lettre, sinon qu'elle se rapporte à ce que je vous ay dit de la rareté des Bleds qui se trouve dans le Royaume de Valence, & que les Valenciens ont en vain fait tous les efforts imaginables pour retenir l'Archiduc que l'on assure estre passé en Catalogne, moins pour satisfaire les Catalans qui le demandoient avec empressement, & chez qui le manque de beau-

coup de choses commence à causer de la division, que pour se retirer d'un lieu où la disette de toutes les choses nécessaires à la vie, auroit pu faire dans peu souffrir la Maison. Je me tais sur les autres articles de la Lettre, sur lesquels vous pouvez faire vos réflexions, & je passe à la dernière de celles que j'ay à vous envoyer.

De Madrid, le 7. Février 1707.

*Nous avons su bien & aujour-  
d'hy, par des Courriers de Cadix  
& de Malaga, que la plus gran-  
de partie de la Flotte ennemie  
estoit enfin entrée dans la Méditer-  
ranée. On a compté 70. Vailles à  
la hauteur de Malaga le 2. der-  
nier, faisant route vers le Levant :*

G g ij

## 352 MERCURE

On ne doute pas que ce ne soit le secours attendu par l'Archiduc à Valence. Les Portugais se trouvent par là, sans Troupes Etrangères ; ainsi selon les apparences il y aura peu de choses à faire en Estramadur, à moins qu'il ne vienne de nouveaux secours d'Angleterre.

La Reyne se porte à merveille, & sa grossesse continue très-heureusement.

Cette Lettre commence à faire croire que la tempeste dont on a parlé a fait périr ou écarté plusieurs Bâtimens de la flotte des Alliez, puisqu'elle parle d'un nombre beaucoup moins grand que celui dont il est fait mention dans la Lettre précédente.

Je dois ajouter ici à ce que

je vous ay dit de la grande fidelité & du grand amour des Espagnols pour Philippe V. qu'il n'est pas resté un seul Habitant dans la Ville d'Alicante. On y a vû pendant quelque temps sept ou huit familles de celles qui s'estoient laissées éblouir aux promesses de l'Archiduc, & qui avoient pris son party : mais depuis quelque temps ces familles en ont été si mal traitées qu'elle ont suivi l'exemple des autres. Enfin tout deserte, & les fideles Espagnols aimēt mieux abandonner leurs Maisons, leurs Biens, leurs Emplois, leurs Charges & leurs Benefices, que de demeurer sous la domination d'un Prince, qui outre qu'ils ne l'ont pas reconnu pour leur

G g iij



## 254 MERCURE

légitime Souverain , n'est accompagné que de Troupes qui tourment en dérision les mysteres de la religion , qui en empêchent l'exercice , & qui profanent tous les jours les Temples Sacrez , ce qui est fort sensible aux Espagnols , à qui l'on peut donner justement le nom de Catholiques aussi-bien qu'à leur Souverain : Enfin l'on peut dire que quand l'Archiduc tireroit des secours beaucoup plus considérables que ceux que lui donnent les Alliez , & qu'il auroit conquis la plus grande partie des Royaumes qui composent la Monarchie d'Espagne , Philippe V. demeureroit toujours sur le Trône , puisque l'on tient pour assuré dans tout ce vaste Etat ,

que tant que les Rois d'Espagne seront maîtres des deux castilles, ils resteront toujours sur le Trône d'Espagne.

J'ay oublié de vous dire en vous parlant de l'amour & du zele que les Habitans d'Alicante ont fait voir pour leur légitime Souverain, en abandonnant leurs Biens & leur Patrie, que nous avons ici un Ecclesiastique d'un grand merite, qui a abandonné le Doyenné d'Alicante, aymant mieux renoncer à tous les revenus qu'il en retirait que de reconnoître l'Archiduc.

On ne peut sans admiration l'entendre parler de l'inebranlable fidelité de tous ceux qui ont renoncé à leur fortune pour

suivre leur devoir, & leur inclination naturelle pour un Monarque qui depuis le peu d'années qu'il est sur le Trône, a exposé plusieurs fois sa vie pour la gloire & pour la défense de l'Etat que Dieu lui a donné, & qui travaille nuit & jour à la conservation du bien de ses Sujets.

Jeviens de vous faire voir, en vous parlant des avantages attachés à la Charge de Capitaine Lieutenant des Gendarmes Ecossois, à quelle occasion les Privileges dont elle jouit lui ont esté accordés, & pourquoy le Capitaine des Gardes du Corps de la Compagnie apelée *Ecossoise* jouit aussi des mêmes Privileges, & commande les

autres Compagnies de ce Corps lorsqu'elles sont assemblées, c'est pourquoy je ne vous en diray rien dans l'article que vous allez lire.

Monsieur le Maréchal de Noailles qui estoit indisposé depuis quelque temps, se trouvant le 17. de ce mois plus mal qu'à l'ordinaire, crût devoir remettre la Charge de premier Capitaine des Gardes du Corps, entre les mains du Roy, afin que Sa Majesté en disposât selon son bon plaisir, & pour cet effet il lui envoya une demission pure & simple. Le Roy touché du procédé de ce Maréchal, qui faisoit connoître par là qu'il se confioit entièrement en ses bontés, & sachant

que la grace que l'on fait est double lorsqu'on ne l'a faite point attendre , ne tarda pas à remplir ses souhaits , & dès le lendemain 18. du mois Sa Majesté donna la Charge dont Elle avoit reçu la demission , à Mr le Duc de Noailles , & ordonna qu'on lui en expediât le Brevet. Ce Duc prêta serment le matin du même jour , entre les mains de Sa Majesté , qui lui donna le Bâton. Mr le Maréchal d'Harcourt le conduisit ensuite dans la Salle des Gardes où il fût reconnu ; ce Maréchal ayant donné l'ordre de lui obeïr en tout ce qui regarderoit le service du Roy. Le nouveau Capitaine des Gardes, suivit ensuite le Roy à la Messe , & il

fit pour la premiere fois les fonctions de cette grande Charge d'une maniere aussi aisée & aussi naturelle que s'il les avoit faites depuis longtemps.

On ne vit jamais de plus grands empressements à la Cour que ceux qui parurent ce jour là pour lui faire des complimens, & qui furent d'autant plus sinceres que ce Duc est digne des graces qu'il venoit de recevoir du Roy.

Toute la famille Royale aplaudit à ce choix, & le fit connoître à ce Duc par les choses obligeantes qu'elle lui dit. Le Roy ne voulant pas borner ses graces au don qu'il venoit de lui faire, lui donna le lendemain un Brevet de retenue

## 360 MERCURE

de cinq cens mille liv. à condition que Monsieur le Maréchal de Noailles jouïroit de tous les Apointemens de la Charge dont il avoit si generousement donné sa démission ; qu'en cas que le Maréchal vint à mourir, les 500000. livres seront substituées aux mâles qui pourront venir de Mr le Duc de Noailles & qu'en cas qu'il meure sans enfans mâles, les 500000. liv. seront pour Mr le Comte de Noailles son frere.

Madame la Maréchale de Noailles n'a pas esté oubliée dans les graces faites à cette Maison, puisqu'elle pourra jouïr si elle veut de 15000. liv. de rente pendant sa vie, après la mort de Mr le Maréchal.

Maréchal son Epoux sur le re-  
venu de la Charge.

Je vous ay souvent parlé  
des services de Mr le Duc de  
Noailles qui l'ont fait parvenir  
au rang de Lieutenant General  
dans un âge où beaucoup d'au-  
tres ont à peine commencé d'en-  
trer dans le Service , & ce qui  
doit surprendre est, que dans un  
âge si peu avancé il a toujours fait  
voir tant de conduite dans tout  
ce qu'il a entrepris , que tous  
ses projets ont toujours réussi  
heureusement.

Je dois ajouter icy aux avan-  
tages que je vous ay dit que pos-  
sèdoit la Compagnie des Gardes  
du Corps appelée *Compagnie  
Ecoissoise* , qu'elle porte la Ban-  
dolliere blanche ; que toutes  
Février 1707. Hh



## 362 MERCURE

celles des autres Compagnies sont mêlées d'autres couleurs, & que les Gardes de la manche de Sa Majesté, sont de cette Compagnie.

Il semble que les bontez du Roy aient redonné la santé à Monsieur le Maréchal de Noailles, puisqu'il s'est beaucoup mieux porté depuis que S. M. a fait à sa famille toutes les graces dont je viens de vous parler & ça esté pour en remercier Dieu que Mr Canneau, attaché au Service de ce Maréchal, fit celebrer le 26, de ce mois dans l'Eglise des Theatins, une Messe solemnelle dont Mr de Bullion Conseiller au Parlement, ami de Monsieur le Maréchal de Noailles, Mr

de la Motte Colonel du Regiment de Noailles , & plusieurs Capitaines & autres Officiers du Regiment ont fait les honneurs. L'Eglise estoit magnifiquement ornée & toute illuminée. Les riches Ornemens dont S. A. R. Madame a fait present à cette Eglise , furent employez en cette occasion , & la Messe fut celebrée par le R. P. Vicaire General ; il eût pour assistant le R. P. Quinquet , qui doit le Jedy-saint prêcher la Cène devant le Roy. Mr Canneau donna un grand repas à l'issuë de la messe. On y but les santez de monsieur le maréchal de Noailles, & de tous ceux de sa maison , & chacun témoigna la joye qu'il ressentoit du

Hh ij

## 364 MERCURE

retour de la santé de ce maréchal.

Je dois ajouter icy que quelques jours après que le Roy eût donné la Charge de Capitaine des Gardes du Corps à Mr le Duc de Noailles, S. M. envoya dire à Mr le maréchal de Noailles qu'en cas que le Duc son fils decedât avant luy, il luy conserveroit la charge, & qu'il jouïroit toujours des honneurs qui y sont attachez.

La Charge de Conseiller d'Etat d'Epée que possédoit Mr le Comte de Briord qui a esté successivement Ambassadeur en Savoye & en Hollande, & qui est mort il y a déjà quelque temps, vient d'estre don-

née à Mr le Marquis de Pui-  
 fieux ; Ambassadeur vers les  
 Cantons Suisses. Il ne faut que  
 de la valeur pour estre élevé  
 aux premières dignitez de l'E-  
 pée ; & que sçavoir parfaite-  
 ment le droit pour remplir cel-  
 les de la Robe ; mais les Conseil-  
 lers d'Etat d'Epée ne doivent  
 rien ignorer. Le mot d'*Epée* doit  
 faire connoître qu'ils doivent  
 s'en sçavoir bien servir ; & ce-  
 luy d'*Etat* doit faire connoître  
 que puisqu'ils entrent dans les  
 Conseils d'Etat où ils donnent  
 leur voix pour la décision des  
 causes dont les Arrests sont tous  
 les jours rendus publics ; &  
 dont ils sont quelques fois Ra-  
 porteurs ; ils ne doivent rien  
 ignorer de tout ce que les Juges

Hhij

## 266 MERCURE

doivent ſçavoir pour décider ſur les plus importantes matières. Ils doivent auſſi être parfaits négociateurs, la plus part ayant remply ces places après avoir exercé celles de Miniſtres du Roy dans des Cours Etrangères. Ainſi tous les Conſeillers d'Etat d'Epée doivent eſtre tous regarder comme des perſonnes d'une grande conſideration, & il ſuffit pour faire l'éloge d'un homme, de dire qu'il eſt Conſeiller d'Etat d'Epée. Mr de Puſieux joint beaucoup d'éloquence à beaucoup de valeur. Il a de la ſageſſe, de la prudence, du ſçavoir & de la pénétration. Il parle bien; il écrit de meſme, & les diſcours qu'il prononce ſouvent, & qui rem-

plissent tous les jours les nouvelles publiques en font d'éclatantes preuves. Il joint à toutes ces rares qualitez une grande naissance. Ce Marquis descend du celebre Chancellier de Sillery dont la memoire est si chere à la France & qui eut tant de part aux affaires au commencement du regne de Louis XIII. & après la chute de Mr le Maréchal d'Ancre. La maison de Puitsieux-Sillery est une branche de celle de Brulart, l'une des plus grandes de la Robe, dont ceux qui en descendent avoient avant que de s'y engager les premiers emplois de la guerre, Elle a donné plusieurs Premiers Presidents au Parlement de Dijon. Mr. Brulart Marquis de

la Borde étoit à la teste de ce Corps avant Mr Bouchu qui l'est aujourd'huy. Mr le Marquis de Puyfieux est frere de Mr l'Evesque de Soissons & Pere de M<sup>lle</sup> la Comtesse de Blanchefort.

Le Roy a donné une pension de mille écus à Mr. de Simianes, Brigadier & Colonel d'Infanterie, cy-devant connu sous le nom de Chevalier de Simianes, qui a servy longtemps dans la Gendarmerie, & qui a esté blessé à la Bataille de Fredlinghen. Il se distingua fort en Flandre avant la dernière Campagne, & je vous envoyai en ce temps-là des relations qui rouloient sur la gloire dont il s'étoit couvert.

Il est d'une des meilleures

maisons de France ; Elle est divisée en plusieurs branches établies en différentes Provinces. Celle de Gordes est une des plus distinguées ; la maison de Simianes a donné plusieurs Comtes à l'Eglise de Lyon. Feu Mr. l'Evêque de Langres avoit esté Comte de cette Eglise, avant que d'estre élevé sur le Siege Episcopal de Langres. Il y a une branche de cette maison établie en Piemont. Mr. le marquis de Pianezze en est le chef ; nous avons un excellent *Traité de la verité de la Religion Chrétienne* de feu Mr. le marquis de Pianezze ; cet ouvrage qui avoit esté composé en Italien, a esté traduit en François par le feu P. Bouhours de la Compagnie de Jesus.



Le Roy vient de donner à Mr. le Comte d'Esteing une pension de 4000. liv. & Sa Majesté luy ayant en même temps permis de la faire passer à ceux de sa famille qui luy conviendroient pour le bien de ses affaires, & qui lui feroient trouver des secours presens pour l'aider dans le service. Il a fait passer la moitié de cette pension sur la teste de son fils aîné, & l'autre sur celle de Mr. le Chevalier d'Esteing son frere, qui sert dans la Gendarmerie. Toutes mes Lettres sont remplies des actions éclatantes de Mr. le Comte d'Esteing, & comme elles doivent estre encore presentes à vostre Memoire, je ne les repeteray point icy.

Mr le Comte d'Esteing est Neveu de Monsieur l'Archevêque de Narbonne, & d'une des plus grandes maisons du Royaume. Elle est Originaires d'Auvergne à qui elle a donné plusieurs Evêques ainsi que plusieurs Comtes à l'Eglise de Lion. Mr l'Evêque de Saint Flour qui est de cette Maison a esté Comte de Lion. Mr le Comte d'Esteing a épousé la sœur de feu Mr le Comte de Vaubecourt, & ce Comte n'ayant point laissé d'enfans la maison d'Esteing a herité des grands biens de celle de Vaubecourt d'Hautonville.

Mr le Marquis de Brancas a eu dans le même temps une pension de deux mille livres son nom suffit pour faire con-

## 372 MERCURE

noître sa maison, & les services, n'estant pas moins connus, je diray seulement qu'il suffit d'obtenir une Pension dans un temps où presque tout les Souverains de l'Europe, jaloux de la gloire de Sa Majesté, ont mis de nouveau les armes à la main contre ce Monarque. Il suffit dis-je d'obtenir une Pension dans un temps si difficile, pour faire connoître que l'on a toutes les qualités nécessaires pour la bien meriter.

Quoi que le Parlement d'Ecosse ait aprouvé & ratifié le Traité d'union des deux Royaumes, on y a fait un si grand nombre d'aditions & de corrections qu'on doute fort si le Parlement d'Angleterre s'en accommodera

commodera. Plusieurs croient que cette affaire n'aura pas tout le succès que la Cour de Londres en attend, ou du moins que cette union ne sera pas de longue durée, puisque les protestations de plusieurs grands Seigneurs Ecoissois ; celle du Clergé Presbiterien ; & les plaintes & le murmure du peuple, ont laissé plusieurs portes ouvertes pour réclamer contre cette résolution qui fait d'un ancien Royaume independant, une Province soumise & dependante de l'Angleterre, sans pour cela augmenter la force de cette Couronne. On est aussi persuadé que les Episcopaux ne donneront pas les mains aux restrictions de l'acte passé en Ecosse

*Février 1707.      Ii*

## 374 MERCURE

pour la sûreté des Presbiteriens ,  
ennemis jurez de la Hierarchie.

Comme nous sommes dans le  
temps des plaisirs , & qu'ils sont  
toujours du goût de la jeunesse ,  
Madame la Duchesse de  
Bourgogne ayant oui parler  
avantageusement de la Come-  
die des Importuns , dont on a  
donné plusieurs representa-  
tions à Clagny , à voulu pren-  
dre part à ce divertissement  
dont les Intermedes ne sont pas  
moins agréables que la Pièce.  
Cette Pièce , qui n'est point re-  
présentée par des Acteurs de  
profession , est d'autant mieux  
jouée que ceux qui la repre-  
sentent n'y estant point obligez  
comme ceux , qui sans avoir les  
talens necessaires s'en font sou-

vent un métier, s'acquittent des Rôles qu'ils représentent avec autant de naturel que d'intelligence; de manière qu'il semble que ces talens soient nés avec eux. On peut dire que l'Acteur qui représente le premier Rôle, entre bien dans le sens de l'Auteur, puisque la pièce est de sa composition.

Madame la Duchesse de Bourgogne lui en fit compliment en sortant, & lui fit connoître que la Pièce & les Acteurs l'avoient bien divertie. Je ne dis rien du Prince & de la Princesse, dont le Palais est le séjour des jeux, des ris & des muses, & où l'esprit accompagne toujours la grandeur & la magnificence.

I i iij

## 376 MERCURE

Quelques jours après madame la Duchesse de Bourgogne ayant dîné à Meudon, cette Princesse vint l'après dînée à Paris avec monseigneur le Dauphin, pour voir l'Opera d'Alceste, qui a esté remis sur le Theatre avec beaucoup d'éclat, & qui satisfait fort le Public. On avoit joint à ce Divertissement la *Tempeste d'Alcione*, parce que ce morceau de Musique a esté jugé tres-beau par tous les Connoisseurs.

monseigneur le Dauphin, madame la Duchesse de Bourgogne, & monseigneur le Duc de Berry, souperent ce jour-là à Meudon, où il y eût un grand Concert de Musique & un Bal qui durèrent jusqu'à cinq heu-

res du matin. madame la Duchesse de Bourgogne a esté depuis ce temps là à trois grandes Assemblées qui se sont faites à Versailles ; sçavoir chez Me la Marquise de Bouzolle , dans l'Appartement de Mr. le Marquis de Torcy son frere , chez Me la Duchesse de Lorge , chez M<sup>e</sup> la Comtesse d'Armagnac , & chez Me de Chamillart.

Elle est partie aujourd'huy avec le Roy pour Marly ; où elle doit prendre les Divertissemens qui sont destinez pour achever le reste du Carnaval.

La Flotte des Echelles du Levant consistant en neuf Vaisseaux Marchands , & quatre Barques que l'on attendoit à Marseille , est heureusement ar-



## 378 **MERCURE**

rivée au Golphe d'Hieres. On croit qu'elle a rapporté pour plus de quatre millions d'effets. Je dois ajouter icy pour faire plaisir à ceux qui aiment le Café, qu'il y en a une très grande quantité sur cette Flotte.

Ce que vous venez de lire est tiré d'une lettre d'Aix; mais une autre Lettre de Toulon que je viens de voir, & qui est datée du 20. de ce mois, porte qu'il y a dix Vaisseaux Marchands au lieu de neuf, & neuf Barques au lieu de quatre. Il est à remarquer que ces Barques sont aussi grandes que les Vaisseaux, dont elle ne different que parce que la voilure est différente. Cette Flotte estoit escortée par trois Vaisseaux du Roy. Quant à la

valeur des effets, la Lettre de Toulon dit aussi qu'elle monte à plus de 4. millions.

Je vous ay déjà parlé d'une prise faite par deux de nos Frégates, montant à cinq cent mille livres ; il n'estoit encore arrivé d'effets que pour deuxcent mille livres , & les effets qui sont arrivés depuis montent à plus de cent mille écus , quoiqu'ils ne consistent qu'en poil de chevre.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit la *Chaise de commodité* : Ceux qui l'ont trouvé sont Messieurs Collande & du Perret de la rue S. Antoine, Florisel de la rue S. Martin , & l'Abbé Boisset de la rue S. Honoré ; du Callier de S. Lazare, de la Rapée rue S. Bon, Commandeur

# 380 MERCURE

de l'Ordre de saint Cosme ; Bardet & son ami du Plessis ; S. Germain de l'Hostel de Navailles & son Collegue, Hautefeuille de l'Hostel de Pompadour ; Vear-tuod & sa chere Epouse, Don Zelat, le Seigneur de la Rade S. Jean, & le fils de Gabriel ; il Signor Basini di Bolonia, Mel-liti di Sameria ; Tamiriste ; Me Marotin de la rue S. Honoré, & mr de Montostre. Mesdemoiselles Rouffet de la vieille rue du Tem-ple ; de Haute-Roche de la rue S. Martin ; Collinet du Faubourg S. Germain ; la plus belle des quatre sœurs ; la Reyne Conity, & son Inseparable Compagne la Sultane Avas ; la Reyne des amours demeurant aux quatre-Vents dans la rue S. Martin, &

Mr. du Saussoy avec leur bon  
 amy de la rue S. Bon ; la Soli-  
 taire de la rue aux Fers, & les 2.  
 Voisines de la rue Charenton.

L'Enigme nouvelle que je  
 vous envoie, est de Mr. d'Au-  
 bicourt.

## E N I G M E.

*Parmi les jeux divers que le Sage  
 critique,*

*Je celebre la Troupe étique  
 De mes propres freres puisnez.  
 A l'abstinence condamnez.*

§

*Si la Loy les destine à faire peni-  
 tence,*

*L'usage veut que l'abondance,  
 La bonne chere & les festins  
 Me fassent braver les destins.*

S  
 Que des Rats aujourd'huy , di-  
 soit jadis ce Sage ,  
 Sont du vulgaire le partage ,  
 Il semble que le sens commun  
 Soit la Ratiere de chacun.

S  
 Le Rat du Sage étoit de les vouloir  
 détruire  
 Dans un temps qui doit les pro-  
 daire ,  
 Et tu sçauras , Lecteur , en ap-  
 prenant mon nom ,  
 Si la chose est facile ou non.

Les Alliez après avoir essuyé  
 pendant trois mois devant le  
 Chasteau de Modene toutes les  
 injures d'une saison pluvieuse ,  
 plus incommode que la gelée ,  
 & qui fait périr plus de monde ,

font entrez par composition dans ce Chasteau. Voicy les Articles qui ont esté accordez à Mr de Bar qui y commandoit.

Que là Garnison sortira avec Armes & Bagage, six pieces de Canon & quatre mortiers; qu'elle sera conduite à Mantouë, & que les Allicz payeront en argent comptant toutes les munitions qui se trouveront dans la Place. On dit qu'il en est forty environ cinq cens hommes : jamais Capitulation n'a esté si honorable, puisque l'on n'a presque point encore vû accorder six pieces de Canon à ceux qui ont défendu les plus grandes Places.

Quant aux Munitions payées par les Ennemis, on n'a jamais

rien vû de semblable & de plus avantageux , & cet Article pourra à l'avenir avoir lieu dans les Capitulations , & ceux qui l'obtiendront en auront obligation à Mr de Bar.

Je ne sçay si en comparant la perte que les Ennemis ont faite pendant tout l'hiver , devant cette Place , & le peu d'avantage qui leur en revient , les Alliez n'ont pas plus perdu que gagné dans cette occasion.

Toute l'attention doit estre presentement pour le Chasteau de Milan. On ne peut assez exagerer ce que la fermeté de Mr le Marquis de la Floride qui commande dans cette Place, coute aux Alliez. Tout est en combustion dans Milan depuis que  
cette

Place est sous la domination de l'Archiduc. Elle est tous les jours menacée d'estre mise en cendres, & presque tous les Habitans ont deserté après en avoir emporté leurs meilleurs effets. Ils ont porté la consternation dans tout le Pays, où l'on n'entend que plaintes & que gémissemens, tant à cause du pillage des Soldats que des sommes que l'on exige de tous les Habitans de ce Duché. Il est surprenant que depuis six mois les Alliez ne se soient pas rendus maistres du Chasteau de Milan, & qu'ils ne se soient pas mesme trouvez en état de le faire depuis tant de temps, quoy qu'ils ayent toujours esté en mouvement pour se preparer à cette expedition,

*Fevrier 1707. K k*



## 386 MERCURE

& que l'on n'ait oïi parler d'autre chose que de marche de Canon & de troupes. Rien n'est au dessus de la valeur & de la fermeté de Mr le Marquis de la Floride qui commande dans ce Chasteau; les Alliez l'ayant fait sommer, il a répondu qu'ayant quatre-vingt ans, il étoit trop vieux pour commencer à faire des lâchetés, & pour manquer de fidélité à Philippe V. qui luy avoit confié cette Place, sous les ruines de laquelle il avoit résolu de s'ensevelir. On assure que les Alliez ont enfin assiégé cette Place dans les formes; mais quand elle ne résisteroit pas long-temps, elle coûte déjà tant aux Ennemis, aussi-bien que toutes leurs conquêtes d'Italie, que tous ces avanta-

ges ne peuvent reparer la perie  
de toutes leurs meilleurs trou-  
pes.

Il est vray qu'ils tirent de  
grandes sommes de toutes les  
Puissances d'Italie ; mais si cet  
argent peut leur faire lever des  
hommes , il ne leur redonnera  
pas leurs vieilles troupes qui  
ont presqu'entierement perý  
dans des batailles gagnées au  
commencement de la Campagne  
par Monsieur de Vendosme, &  
par Mr de Medavy , ainsi que  
devant les Places qu'ils ont as-  
siegées durant un Hyver , ca-  
pable de faire perir les plus for-  
tes Armées dans un pays maré-  
cageux , & coupé de Canaux  
qui inondent toujours les cam-  
pagnes pendant un Hyver plu-  
vieux.

K k ij .

Rien n'est égal à la dureté avec laquelle les Alliez exigent de grosses contributions de toutes les Puissances d'Italie, & l'on peut dire qu'ils travaillent à leur faire regetter les François dont ils ont toujours esté traittez d'une maniere plus humaine. Il est bon d'avoir de la Politique ; mais elle ne doit pas toujours estre aussi outrée que l'a esté celle des Puissances d'Italie , pour ne donner aucun chagrin aux Alliez, & l'on peut dire qu'elles sont aujourd'huy les dupes de leur politique , & que c'est souvent n'en point avoir que d'en avoir trop. Si elles avoient pris le bon party à l'avenement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne , elles

auroient pû empêcher que la Guerre ne s'allumast en Italie, & qu'aucun des Partis y fist entrer des troupes. Elles reconnoissent leur faute, & elles s'en repentent ; mais trop tard.

Vous attendez sans doute que je vous parle du Roy de Suede, dont le secret est toujours impenetrable. Chacun le cherche & quelqu'un pourroit l'avoir deviné, en ignorant pourtant s'il a frappé au but. Voicy des faits sur lesquels il est permis à chacun de raisonner. l'Empereur ainsi qu'il est connu à tout le monde, a mis Mr l'Electeur de Baviere, & Mr l'Electeur de Cologne au Ban de l'Empire, non seulement sans aucun sujet legitime ; mais de sa propre au-

K k iij

## 390 **MERCURE**

torité sans le consentement des Electeurs , des Princes & des Cercles , & contre toutes les constitutions de l'Empire. Le Roy de Suede comme leur parent , comme Membre de l'Empire , & comme Amateur de la Justice , a fait ses protestations contre un pareil attentat. Ce Monarque fait lever des Troupes dans tous ses Etats & dans tous les lieux où il a crû qu'il luy estoit permis d'en faire lever , & même dans l'Empire où il a le même pouvoir que ceux qui en sont membres comme lui , & quand même il n'en leveroit pas en cette qualité , il en peut lever dans tous les Etats & dans toutes les Villes libres d'Allemagne , où on luy permet de faire des le-

vées. L'Empereur s'en est plaint à la Diette de Ratisbonne sans nommer ce Monarque, n'ayant pas osé autrement parler de la maniere qu'il a fait. S. M. I. n'en demeure pas là : elle anime le Czar, & elle luy propose une alliance pour l'engager à tourner une partie de ses armes contre S. M. S. sans cesser d'entretenir la Guerre en Pologne, afin de donner de tous costez de l'occupation au Monarque qui avoit trouvé le moyen d'en pacifier les troubles. Je ne crois pas que toutes ces choses doivent engager le Roy de Suede à avoir beaucoup d'égards pour l'Empereur, qui d'ailleurs a rompu le Traité de Risvvick dont S. M. S. peut luy demander raison

## 392 MERCURE

comme garent de ce Traité. Tous les Alliez connoissant la droiture d'ame du Roy de Suede craignent que ce Monarque ne soit pas favorable à l'Empereur, & ne veule travailler à remettre toutes choses dans l'état où elles estoient avant la rupture du Traité de Risvick. Les Alliez font voir l'inquietude qu'ils en ont, & font connoistre par là & par les mouvemens qu'ils se donnent, qu'ils ne sçavent rien des projets du Roy de Suede, & les menaces qu'ils laissent de temps en temps échapper contre ce Prince, & les ennemis qu'ils cherchent à luy susciter tant par mer que par terre, ne leur doivent pas attirer ses bonnes graces. Tous

ces faits estans constans, chacun peut raisonner, & en tirer les consequences qu'il luy plaira.

Les Troupes du Roy de Suede n'ont point encore fait de mouvement en Allemagne, ce Prince a seulement envoyé 8. Regimens en Quartier d'Hyver sur des Terres situées le long du Mein, & qui dépendent de la Maison Palatine, pour se venger de ce que contre la regularité dans l'observation de la neutralité, l'Electeur Palatin nonobstant les remontrances de Mr le Comte d'Oxenstern Gouverneur de deux Ponts, il a eu la temerité d'y mettre des Troupes Allemandes qui ne vivent pas avec la même discipline que



celles de S. M. S. Il y a lieu de croire que l'Electeur Palatin qui est Beaufrere de l'Empereur n'a rien fait en cette occasion sans sa participation , & ce mépris pour le Roy de Suede fournit un nouveau sujet de raisonner à ceux qui cherchent à deviner à quoy aboutiront les desseins de S. M. S.

L'affaire de Pologne pourroit embarasser ce Monarque , si l'on pouvoit mettre les Moscovites au nombre des autres hommes; mais il est constant que cent mille Moscovites peuvent à peine valoir vingt mille hommes de troupes réglées. On en peut juger par le peu d'expéditions que font leurs nombreuses Armées. Ainsi il y a lieu de

croire que tout le feu qui paroît en Pologne sera bien-tôt réduit en fumée.

Les dernières nouvelles d'Hongrie font , que les Mécontents ont fait une irruption en Stirie, où ils ont brûlé plus de 80 Villages. Les mêmes Nouvelles confirment que l'Armée du Comte Rabutin a beaucoup plus souffert que s'il avoit perdu une bataille complète , & comme les mauvais chemins & les pluies continuelles ont arrêté le Comte de Staremborg , & fait perir une partie de son armée , on peut compter que les affaires de l'Empereur vont très-mal en ce Pays-là.

On assure que la Flotte des Alliez qui a tant souffert depuis

son départ de Lisbonne, arriva à Alicante le 6. de ce mois, & qu'elle y attend des nouvelles de l'Archiduc, pour sçavoir où se fera le débarquement des trois ou quatre mille hommes échapez de tant de perils depuis leur départ d'Angleterre, & les seuls qui restent de la formidable Armée dont on a menacé pendant l'hiver dernier, les Costes de France, ainsi que toute l'Espagne.

Le Portugal qui, à son grand regret, a vu partir ces Troupes, ne se trouve pas peu embarrassé; la division y regne toujours, & le frere puîné de S. M. Portugaise s'est retiré à Braga, où ceux de son parti le vont joindre tous les jours. On n'espère pas

pas beaucoup du Duc de Cadaval, qui a esté nommé General des Troupes Portugaises, ce Duc estant extrêmement vieux, & ayant peu de pratique de l'Art militaire. Les Lettres de Portugal disent que l'Armée qu'il doit commander est de dix mille hommes, ce qui donne lieu de croire qu'elle est beaucoup moins forte. J'ignore la quantité de Troupes qui composent celle que les François ont sur le Rhin. Elle doit estre nombreuse, puisque les Alliez le disent dans toutes leurs Lettres, & dans toutes leurs Nouvelles publiques.

Le secret des affaires d'Italie, & le lieu où doit aller Monsieur le Duc d'Orleans sont

*Fevrier 1707. LI*

## 398 MERCURE

aussi impenetrables que les projets du Roy de Suède, ainsi je me contenteray de vous dire que S. A. R. que l'on ne peut faire parler, quelques détours fins & spirituels que l'on prenne pour l'y engager, s'occupe entierement des choses qui regardent la Campagne qu'il doit faire; que ce Prince travaille souvent avec le Roy, & qu'il est quelques fois enfermé trois ou quatre heures de suite avec Mr de Chamillart, & l'on peut dire que son application est égale à sa valeur. Il vient de donner mille écus de gratification à Mr de Longepierre, qui avoit les Chifres pendant la Campagne dernière, & une Pension de deux mille livres à

Mr Lardy son premier Chirurgien , qui a fait voir la profondeur de son sçavoir , & l'ardeur de son zele dans la cure qui lui a si bien réüssi l'année dernière , & à laquelle nous devons S. A. R. puisque des playes mal pansées coûtent souvent la vie.

Il n'y a point encore eu de mouvement en Flandre à cause du mauvais temps ; toutes les Troupes de la Maison du Roy qui sont tres-belles & tres-complètes , doivent partir dès qu'elles auront passé en revue devant Sa Majesté.

Je ne suis point surpris que vous ayez été contente de ma dernière Lettre ; il y avoit des choses capables d'exciter la cu-

Ll ij

# 400 MERCURE

riofité de ceux qui n'ont pas d'attachement pour les nouvelles. Jamais il ne m'en est tant resté, & j'en ay pû inferer dans celle-cy aucun article étranger, de maniere que je me suis trouvé obligé de réserver beaucoup d'articles & plusieurs belles Relations touchant la Naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, que je vous enverray le mois prochain. Je suis madame vôtre &c.

*A Paris ce 28. Février 1707.*

A V I S.



Le Mercure de Mars se vendra le Vendredy, premier jour d'Avril.

# TABLE.

|                                                                                                 |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>P</b> Relude ,                                                                               | 5  |
| Discours prononcé sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne par le Pere le Camus, idem |    |
| Réjouissances faites pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne ,                      | 15 |
| Lettre Pastorale de Mr l'Evesque de Pamiers ,                                                   | 20 |
| Premier article des morts , qui renferme beaucoup de choses curieuses ,                         | 42 |
| Extrait d'une Lettre de Cayenne ,                                                               | 70 |
| Ceremonies observées lorsqu'un Chevalier de saint Jean de Jerusalem fait ses Vœux ,             | 83 |
| Vers sur la naissance de Mr le Comte de Crussol ,                                               | 90 |
| Déclaration d'amour ,                                                                           | 93 |

L l iij



# T A B L E.

|                                                                                                    |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Benefices donnez par le Roy,</i>                                                                | 97  |
| <i>Lettre de Valangin, sur les festes<br/>qui s'y font tous les ans,</i>                           | 98  |
| <i>Second article des morts,</i>                                                                   | 103 |
| <i>Sacre de Mr l'Evesque de Limoges,</i>                                                           | 117 |
| <i>Suite des Réjoüissances faites pour<br/>la naissance de Monseigneur le<br/>Duc de Bretagne,</i> | 126 |
| <i>Troisième article des morts,</i>                                                                | 165 |
| <i>Projet de Medaille à la gloire du<br/>Roy de Suede,</i>                                         | 174 |
| <i>Lettre du Chapitre de Toul,</i>                                                                 | 179 |
| <i>Lieutenance de Roy du Bas-Poitou,<br/>donnée au fils de Mr le Marquis<br/>de Villette,</i>      | 182 |
| <i>Extrait d'une Lettre de Dunke-<br/>que,</i>                                                     | 183 |
| <i>Quatrième article des morts,</i>                                                                | 186 |
| <i>Relation des Expéditions faites par<br/>Mr le Comte de Villars, Chef</i>                        |     |

# TABLE.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>d'Escadre,</i>                                                                                                                                                                                                                                                               | 198 |
| <i>Réponse au Manifeste de Mr de<br/>Langallerie,</i>                                                                                                                                                                                                                           | 230 |
| <i>Relation digne de la curiosité de<br/>toute l'Europe, où l'on voit tout<br/>ce qui s'est passé, &amp; toutes les<br/>festes qui se sont données à l'oc-<br/>casion du mariage d'un des plus<br/>grands Princes, &amp; d'une des plus<br/>grandes Princesses d'Allemagne,</i> | 245 |
| <i>Première Sceance publique de l'A-<br/>cademie des Sciences établie à<br/>Montpellier,</i>                                                                                                                                                                                    | 289 |
| <i>Cordon Rouge &amp; Pension donnée à<br/>Mr de Saint Hilaire,</i>                                                                                                                                                                                                             | 295 |
| <i>Compagnie des Gardes donnée à Mr<br/>de Briçonnet,</i>                                                                                                                                                                                                                       | 297 |
| <i>Seconde suite des Réjoüissances faites<br/>pour la naissance de Monseigneur<br/>le Duc de Bretagne,</i>                                                                                                                                                                      | 301 |
| <i>Charge de la Compagnie des Gen-</i>                                                                                                                                                                                                                                          |     |

# T A B L E.

|                                                                                                                        |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Armes Ecoſſois vendue à Mr le Marquis de Neſle ,</i>                                                                | 312  |
| <i>Nouvelles d'Eſpagne contenuës en pluſieurs Lettres ,</i>                                                            | 321  |
| <i>Charge donnée à Mr le Duc de Noailles ,</i>                                                                         | 356  |
| <i>Dons faits par le Roy ,</i>                                                                                         | 364  |
| <i>Article touchant l'union des Royaumes d'Angleterre &amp; d'Ecoſſe ,</i>                                             | 372  |
| <i>Divertiſſemens donnez à Madame la Duchefſe de Bourgogne ,</i>                                                       | 374  |
| <i>Arrivée de la Flote du Levant ,</i>                                                                                 | 377  |
| <i>Prife , montant à 500000 liv. ,</i>                                                                                 | 379  |
| <i>Article des Enigmes ,</i>                                                                                           | idem |
| <i>Affaires d'Italie ,</i>                                                                                             | 382  |
| <i>Article concernant le Roy de Suède ,</i>                                                                            | 389  |
| <i>Nouvelles de divers endroits , parmi lesquelles il ſe trouve un article qui regarde Monſieur le Duc d'Orleans ,</i> | 395  |

# T A B L E.

|                                                                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Articles reservez,</i>                                                                                           | 399 |
| <i>Avis qui fait connoître que le Mer-</i><br><i>cure prochain se debitera plustost</i><br><i>qu'à l'ordinaire,</i> | 400 |



*Avis pour placer les Figures.*

L'Air qui commence par ,  
*O France*, doit regarder la p. 20.

L'Air qui commence par ,  
*Le Ciel donne un Prince* , doit  
regarder la page 164.



